

***LES INDICATEURS***

***DE***

***COHÉSION***

***SOCIALE***



# Préface

Comme pour la santé, l'observation dans le domaine social est devenue indispensable pour prioriser les actions au service de la population. Ceci est d'autant plus vrai en Picardie qui présente une situation peu enviable pour nombre d'indicateurs par rapport aux autres régions de l'Hexagone. Dans un contexte de contraction budgétaire, les décideurs impliqués se doivent de disposer d'un système d'information efficient, permettant de produire les indicateurs les plus pertinents et les plus fiables pour leurs territoires d'intervention. C'est dans ce cadre que différents travaux élaborés par les principaux producteurs de données alimentent le débat autour de ces questions sociétales.

C'est aussi la finalité première de la *Plateforme sanitaire et sociale* (PF2S) que de fournir des analyses dans ce domaine. Celle-ci s'inscrit dans la continuité de la transformation de l'observatoire régional de la santé (ORS) qui, par l'ajout en 2006 du « social » dans son objet, est ainsi devenu l'OR2S. Mise en place cinq ans plus tard, la PF2S tire tout son dynamisme de la soixantaine de membres qui, par la signature d'une charte, ont exprimé leur volonté de partager l'information chacun dans leurs secteurs de compétence concernés. Au sein de cette plateforme, l'information se veut diversifiée, avec, publiées en alternance, ses deux productions emblématiques que sont le *Croisement d'informations régionalisées*, les années impaires, analysé au niveau des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et les *Indicateurs de cohésion sociale*, les années paires, déclinés par arrondissement. Ainsi, les trois co-présidents de la PF2S et leurs services ont à leur disposition des éléments d'aide à la prise de décision sur leur unité géographique de base de référence : l'EPCI pour le conseil régional et l'agence régionale de santé (ARS) et l'arrondissement pour la préfecture, en lien étroit avec la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS). Plus largement, c'est l'ensemble des acteurs régionaux qui bénéficie de ces travaux : les décideurs à leur divers niveau d'intervention et les acteurs qui mettent en adéquation leurs démarches avec les besoins repérés, mais aussi l'ensemble de la population pour qui, en fin de compte, un tel dispositif est mis en place. Pour valoriser l'actualisation permanente des données, l'information est également offerte aux signataires de la charte de la PF2S par la mise à disposition *via* Internet d'une base d'indicateurs déclinés à différents échelons géographiques. Parmi ceux-ci, les plus fins sont, au choix, les EPCI, les cantons dans leur découpage du début 2014 ou les bassins de vie. Cette finesse géographique est ainsi adaptée aux besoins de tous, tout en respectant les règles de confidentialité de l'information proposée et en complément des productions papier.

L'année 2014 aura vu la réalisation du présent ouvrage, deuxième *Indicateurs de cohésion sociale*. Il est le fruit du partenariat avec une quinzaine d'organismes qui ont transmis les informations nécessaires à l'analyse produite. L'objectif de ce document, centré sur les indicateurs abordant les aspects sociaux, s'inscrit bien dans la démarche générale de la PF2S qui est de produire une connaissance partagée et efficiente au profit des acteurs régionaux, départementaux et locaux. Ce numéro traite de la démographie, de l'éducation et de la scolarité, de l'emploi, de la fragilité professionnelle et des revenus, des allocations et autres prestations, du logement, des personnes handicapées, de l'enfance et des familles, et des personnes âgées. Il permet de retrouver l'ensemble des indicateurs proposés pour les trois départements (en les situant par rapport aux *minima* et *maxima* de l'ensemble des départements hexagonaux), la région et l'Hexagone et, pour certains d'entre eux, représentés par des cartes pour les treize arrondissements picards.

Ce travail a été rendu possible grâce à la volonté des différentes institutions impliquées et à l'efficacité des personnels qui les composent, tant ceux qui fournissent une information de qualité, que ceux qui valorisent cette information et mettent en exergue les données illustrant le mieux la thématique de la cohésion sociale. Nous tenons à les remercier pour avoir permis la publication de cet ouvrage dont l'utilité apparaîtra à chacun.

Nicole Klein  
Préfète de région Picardie  
Préfète de la Somme

Claude Gewerc  
Président  
Conseil régional de Picardie

Christian Dubosq  
Directeur général  
Agence régionale de santé de Picardie



Ce document a été financé par la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, le Conseil régional et l'Agence régionale de santé de Picardie, dans le cadre de la *Plateforme sanitaire et sociale* (PF2S) de Picardie ([www.pf2s.fr](http://www.pf2s.fr)).

Il a été rédigé par :

M. Cyril Boisson, M<sup>me</sup> Sophie Debuissier, M<sup>me</sup> Nadège Thomas, M<sup>me</sup> Cindy Alix,  
M. François Michelot et M. Alain Trugeon (OR2S)

avec les contributions de

- M<sup>me</sup> Michèle Bellavoine (Insee de Picardie),
- M. Jérôme Caron (RSI de Picardie),
- M. Yassine Chaïb (DRJSCS de Picardie),
- M<sup>me</sup> France Culie (DRJSCS de Picardie),
- M<sup>me</sup> Céline Dargaisse (Conseil général de la Somme),
- M<sup>me</sup> Maryse Delclitte (Conseil général de l'Aisne),
- M<sup>me</sup> Anne Évrard (Dreal de Picardie),
- M. Jérôme Gauchet (Caf-Centre de ressources Nordppacs),
- M<sup>me</sup> Lugdivine Gobin-Dabonneville (MSA de Picardie),
- M. Bruno Goethals (Carsat Nord-Picardie),
- M<sup>me</sup> Sylvie Herduin (Rectorat de l'académie d'Amiens - DEPP),
- M. Gilles Heyraud (Délégation militaire départementale),
- M<sup>me</sup> Catherine Huette (Conseil général de la Somme - PMI),
- M. Maxime Lacoste (Carsat Nord-Picardie),
- M<sup>me</sup> Anne Langue (Dreal de Picardie),
- M<sup>me</sup> Ludivine Laude (Rectorat de l'académie d'Amiens - DEPP),
- M<sup>me</sup> Annabelle Leroy-Derome (Conseil général de l'Oise - PMI),
- M. Éric Moreau (Conseil général de l'Oise),
- M<sup>me</sup> Louise Obein (Direccte de Picardie),
- M. Mickaël Rusé (Coordination régionale des Cnam de Picardie),
- M<sup>me</sup> Jacqueline Smulevici (Conseil général de l'Aisne - PMI).

Outre les contributions des institutions ci-dessus, des données ont été téléchargées sur des sites Internet qui sont mentionnés en annexes page 62.

La mise en page, les cartes et les tableaux ont été réalisés par M<sup>me</sup> Martine Rodriguès et M<sup>me</sup> Sylvie Bonin (OR2S).

Le traitement et l'analyse des données et les représentations cartographiques ont été facilités à l'aide d'un outil informatique, notamment de gestion de données, développé au sein de l'OR2S sous la responsabilité de M. Michaël Mansion.

# Sommaire

<b>Préface</b>	<b>page 3</b>
<b>Démographie</b>	<b>page 7</b>
<b>Éducation et scolarité</b>	<b>page 11</b>
<b>Emploi, fragilité professionnelle et revenus</b>	<b>page 17</b>
<b>Allocations et autres prestations</b>	<b>page 27</b>
<b>Logement</b>	<b>page 33</b>
<b>Personnes handicapées</b>	<b>page 39</b>
<b>Enfance et familles</b>	<b>page 41</b>
<b>Personnes âgées</b>	<b>page 49</b>
<b>Annexes</b>	<b>page 55</b>

### *Pour une lecture plus aisée*

La présentation de cet ouvrage est centrée sur la déclinaison départementale. Les indicateurs dans les tableaux permettent ainsi de positionner les trois départements de la région en regard des extremums départementaux de la France hexagonale mais aussi des moyennes régionale et nationale. Cependant, ce niveau géographique masque des situations infra-départementales qui peuvent être assez hétérogènes. C'est la raison pour laquelle quelques indicateurs (les plus discriminants) ont été déclinés au niveau de l'arrondissement. Ils sont alors présentés sous la forme d'une carte avec une discrétisation en quatre classes qui essayent d'être le meilleur reflet de la répartition des données. Des petites cartes numérotées de la Picardie [ ❶ ] au sein des tableaux renvoient ainsi aux cartes référencées de la même façon. Par ailleurs, en annexes, est mentionné le mode de calcul de tous les indicateurs. De plus, des encadrés permettent de définir ou d'apporter des précisions sur les indicateurs figurant dans les différents chapitres quand cela s'avère nécessaire.

Il convient de préciser que la somme des trois valeurs départementales picardes peut parfois différer de la valeur régionale, compte tenu des arrondis.

Il est à noter que, dans les textes lorsqu'il est fait référence à la "valeur nationale", à la "moyenne nationale" ou à la "France", il s'agit de la France hexagonale (France hors Dom).

# Démographie

**L**a Picardie compte 1 918 155 habitants au recensement de 2011, ce qui fait 23 794 personnes de plus depuis le recensement de 2006. Cette évolution correspond à un taux d'accroissement annuel moyen de la population de +0,25 %, soit une progression plus faible qu'au niveau national (+0,54 %). Si dans tous les départements de la région, la croissance est inférieure à celle du niveau national, c'est dans l'Oise qu'elle est la plus élevée (+0,32 %) alors qu'elle est la plus faible dans l'Aisne (+0,16 %). L'analyse infra-départementale (cf. carte n° 2) met en évidence une forte disparité entre les arrondissements de ce dernier département. En effet, une perte de population est observée dans l'arrondissement du nord-est de l'Aisne, avec un taux d'accroissement annuel moyen négatif (-0,13 % pour l'arrondissement de Vervins) alors qu'il est l'un des plus importants de la région dans celui le plus au sud du département (+0,52 %). L'arrondissement de Compiègne fait figure d'exception dans le département de l'Oise, en voyant sa population diminuer entre les deux recensements (-0,08 %) alors qu'elle progresse dans les autres arrondissements isariens. Dans la Somme, c'est l'arrondissement de Montdidier qui se distingue de ses homologues samariens par une importante progression de sa population (+0,88 %), soit la plus forte augmentation des arrondissements picards. À noter que, dans l'Aisne et dans la Somme, le taux d'accroissement annuel moyen de la population sur la période 2006-2011 a augmenté par rapport aux périodes intercensitaires précédentes (1999-2006 et 1990-1999) alors que l'Oise enregistre un ralentissement de l'évolution de son taux.

Avec 98,9 habitants au km<sup>2</sup> au recensement de 2011, la Picardie présente une densité de population inférieure à la moyenne nationale (116,0 habitants au km<sup>2</sup>). La répartition de la population n'est pas homogène entre les départements, la densité de l'Oise étant près de deux fois plus importante que celle de l'Aisne (respectivement 137,5 et 73,5 habitants au km<sup>2</sup>). Comme le révèle la carte n° 1, c'est dans un arrondissement isarien limitrophe de l'Île-de-France que la densité est la plus élevée (205,1 habitants au km<sup>2</sup> dans celui de Senlis) et dans un arrondissement axonais situé au nord qu'elle est la plus faible (47,9 habitants au km<sup>2</sup> dans celui de Vervins).

Au 1<sup>er</sup> janvier 2011, la Picardie présente une part de jeunes de moins de 25 ans supérieure à la moyenne nationale (32,0 % contre 30,5 %), ce qui la place au troisième rang des régions de France hexagonale (derrière deux régions limitrophes : Nord - Pas-de-Calais et Île-de-France). C'est dans l'Oise (32,8 %) que ce pourcentage est le plus élevé, avec notamment les arrondissements de Senlis (33,2 %) et de Beauvais (33,1 %). La Somme qui vient ensuite (31,7 %) le doit exclusivement à l'arrondissement comprenant la capitale picarde qui enregistre le pourcentage le plus élevé des arrondissements de Picar-

die (33,8 %). Ce département connaît en effet les différences les plus contrastées entre arrondissements puisque ceux d'Abbeville et de Péronne comptent moins de 30 % de jeunes de moins de 25 ans (respectivement 28,3 % et 29,8 %). Ce sont les seuls arrondissements pour lesquels des parts inférieures à celle observée nationalement sont retrouvées. Dans l'Aisne, 31,2 % de la population ont moins de 25 ans, sans différence sensible entre les arrondissements.

La part de personnes âgées de 25 à 59 ans est de 46,4 % en Picardie, avec des moyennes départementales voisines pour l'Aisne (45,6 %) et la Somme (45,4 %). Ces dernières sont relativement proches de la valeur nationale (46,0 %), contrairement au département de l'Oise où 47,6 % des personnes sont âgées de 25 à 59 ans. À un niveau géographique plus fin, les arrondissements du nord de la région présentent un pourcentage plus faible, trois ayant un pourcentage inférieur à 45,0 % : Vervins (44,2 %), Abbeville (44,7 %) et Saint-Quentin (44,9 %). À l'inverse, ceux du sud présentent une part plus élevée. Sont plus spécifiquement à mentionner les arrondissements de Clermont et Senlis avec un pourcentage supérieur à 48 %.

Au recensement de 2011, 21,6 % des Picards ont au moins 60 ans contre 23,4 % en France hexagonale. Le département de l'Oise présente une part (19,6 %) inférieure aux moyennes régionale et nationale, tout comme les quatre arrondissements qui le composent. Au sein de l'Aisne (23,2 %), les parts de personnes âgées de 60 ans ou plus sont relativement homogènes, hormis dans l'arrondissement de Vervins où le pourcentage de personnes de cette tranche d'âge est un peu plus important (proche de 25 %). Pour la Somme (22,9 %), l'arrondissement de Péronne est au niveau de celui de Vervins, mais c'est dans celui d'Abbeville que le pourcentage est le plus élevé (plus d'une personne sur quatre est âgée de 60 ans ou plus -26,9 %-). Des différences sont aussi marquées à l'intérieur de ce groupe d'âge avec des parts de personnes âgées de 75 ans ou plus de l'ordre de 10 % dans les arrondissements d'Abbeville, Péronne et Vervins (cf. carte n° 1 page 51).

Au recensement de 2011, le rapport de dépendance (cf. définition page suivante) en Picardie (70,7), et plus spécifiquement celui de l'Oise et celui de la Somme (respectivement 68,4 et 70,9), sont inférieurs à celui du niveau national (71,4), contrairement à celui de l'Aisne (74,0). Bien qu'une grande homogénéité existe entre les arrondissements pour la part des personnes de 20-64 ans, le rapport de dépendance révèle des disparités, les valeurs extrêmes se situant entre 66,7 (arrondissement de Clermont) et 77,8 (arrondissement de Vervins).

Le vieillissement de la population (tel que mesuré à travers l'indice de vieillissement dont la définition figure page suivante), moins élevé en Picardie (59,3) et dans chacun de ses départements qu'au niveau national (70,6), masque de fortes différences entre arrondis-

# Démographie

sements comme le révèle la carte n° 3. Ainsi, trois arrondissements enregistrent au 1<sup>er</sup> janvier 2011 un vieillissement de l'ordre de celui du niveau national, voire plus important : ceux de Vervins, Péronne et Abbeville (indice allant de 70,7 à 84,3). À l'inverse, ce sont les quatre arrondissements de l'Oise qui affichent les plus faibles valeurs (comprises entre 47,0 et 57,8).

L'indice conjoncturel de fécondité (ICF) est de 2,08 enfants par femme sur la période 2007-2013 en Picardie contre 1,98 au niveau national. Le département de la Somme est le moins fécond avec un indice de 1,91 ce qui est dû principalement à l'arrondissement d'Amiens (1,82) et, à un degré moindre, à celui d'Abbeville (2,02 ; cf. carte n° 4). Dans l'Oise et l'Aisne, l'ICF est supérieur à 2,10, ce qui correspond au seuil de renouvellement des générations. À noter que ce dernier département présente le neuvième ICF (2,18) le plus élevé parmi ceux de France hexagonale. Dans les arrondissements de Senlis, Montdidier et Vervins, l'ICF dépasse 2,20 enfants par femme.

En 2007-2013, le taux de fécondité (nombre moyen annuel de naissances vivantes pour 1 000 femmes) des Picardes de 12-54 ans est de 46,1 ‰, ce qui est proche du taux national (45,0 ‰). Celui des Samariennes est inférieur à celui des Axonaises et des Isariennes (43,3 ‰ contre respectivement 46,7 ‰ et 47,6 ‰). L'analyse infra-départementale révèle une fécondité minimale dans les deux arrondissements de l'ouest et du centre de la Somme, Abbeville et Amiens (41,9 ‰ et 42,3 ‰). Le taux de fécondité est maximal dans les arrondissements de Senlis et de Vervins (respectivement 50,3 ‰ et 49,4 ‰) qui présentent cependant des caractéristiques fort différentes en termes de calendrier des naissances. Ainsi, l'analyse infra-départementale du taux de fécondité de femmes mineures (cf. carte n° 2 page 47) révèle des taux variant du simple (1,7 ‰ dans l'arrondissement de Senlis) à près du quadruple (6,3 ‰ dans l'arrondissement de Vervins). À l'inverse, le taux de fécondité des femmes de 40-54 ans est maximal dans l'arrondissement de Senlis (4,8 ‰) et parmi les plus faibles dans celui de Vervins (2,9 ‰).

## État des lieux

	min*	Aisne	Oise	Somme	max*	Picardie	France hexagonale
<b>Population totale</b> au 1 <sup>er</sup> janvier 2011	-	541 302	805 642	571 211	-	1 918 155	63 070 344
<b>1</b> <b>Densité de population</b> (au km <sup>2</sup> ) au 1 <sup>er</sup> janvier 2011	14,9	73,5	137,5	92,6	21 347,0	98,9	116,0
<b>2</b> <b>Taux d'accroissement annuel moyen de la population</b> entre 2006 et 2011	-0,57 %	+0,16 %	+0,32 %	+0,24 %	+1,51 %	+0,25 %	+0,54 %
<b>Taux d'accroissement annuel moyen de la population</b> entre 1999 et 2006	-0,55 %	+0,05 %	+0,50 %	+0,23 %	+2,00 %	+0,29 %	+0,71 %
<b>Taux d'accroissement annuel moyen de la population</b> entre 1990 et 1999	-0,60 %	-0,04 %	+0,61 %	+0,15 %	+1,37 %	+0,28 %	+0,37 %
<b>Nombre de personnes de moins de 25 ans</b> (pour 100 habitants) au 1 <sup>er</sup> janvier 2011	- (22,8 %)	168 785 (31,2 %)	264 133 (32,8 %)	181 208 (31,7 %)	- (35,8 %)	614 126 (32,0 %)	19 254 732 (30,5 %)
<b>Nombre de personnes de 25-59 ans</b> (pour 100 habitants) au 1 <sup>er</sup> janvier 2011	- (42,5 %)	246 993 (45,6 %)	383 259 (47,6 %)	259 058 (45,4 %)	- (51,8 %)	889 310 (46,4 %)	29 041 338 (46,0 %)
<b>Nombre de personnes de 60-74 ans</b> (pour 100 habitants) au 1 <sup>er</sup> janvier 2011	- (10,2 %)	76 824 (14,2 %)	102 837 (12,8 %)	80 968 (14,2 %)	- (19,4 %)	260 628 (13,6 %)	9 052 094 (14,4 %)
<b>Nombre de personnes de 75 ans ou plus</b> (pour 100 habitants) au 1 <sup>er</sup> janvier 2011	- (5,4 %)	48 700 (9,0 %)	55 413 (6,9 %)	49 978 (8,7 %)	- (15,6 %)	154 091 (8,0 %)	5 722 179 (9,1 %)
<b>Rapport de dépendance**</b> au 1 <sup>er</sup> janvier 2011	52,0	74,0	68,4	70,9	83,9	70,7	71,4
<b>3</b> <b>Indice de vieillissement***</b> au 1 <sup>er</sup> janvier 2011	38,0	65,1	50,9	66,5	141,6	59,3	70,6
<b>4</b> <b>Indice conjoncturel de fécondité</b> en 2007-2013	1,55	2,18	2,14	1,91	2,43	2,08	1,98
<b>Nombre moyen annuel de naissances vivantes</b> (pour 1 000 femmes de 12-54 ans) en 2007-2013	- (34,6 ‰)	6 872 (46,7 ‰)	11 003 (47,6 ‰)	6 936 (43,3 ‰)	- (60,7 ‰)	24 810 (46,1 ‰)	790 250 (45,0 ‰)

\* minimum et maximum des départements de France hexagonale

Sources : DGFIP - Service du cadastre, Insee, Insee RP 1990, 1999, 2006-2011

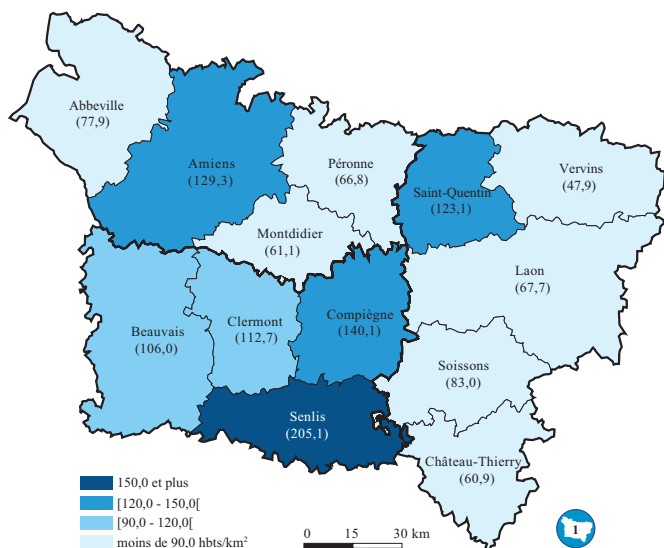
\*\* nombre de personnes de moins de 20 ans et de 65 ans ou plus sur le nombre de personnes de 20-64 ans \* 100

\*\*\* nombre de personnes de 65 ans ou plus sur le nombre de personnes de moins de 20 ans \* 100



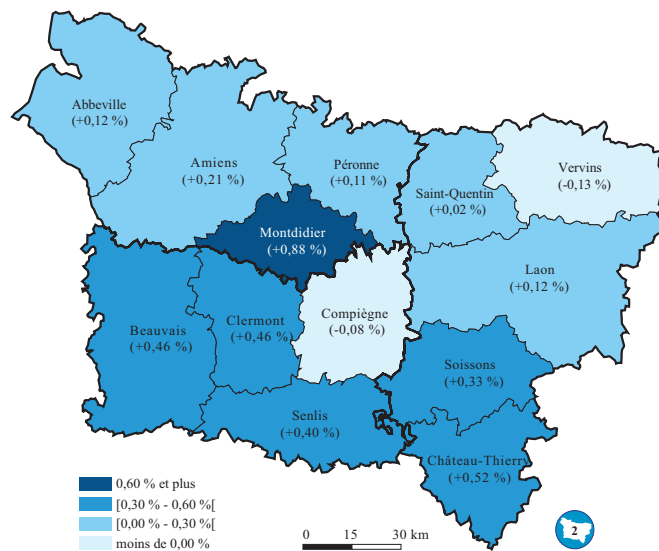
# Démographie

## Densité de population au 1<sup>er</sup> janvier 2011



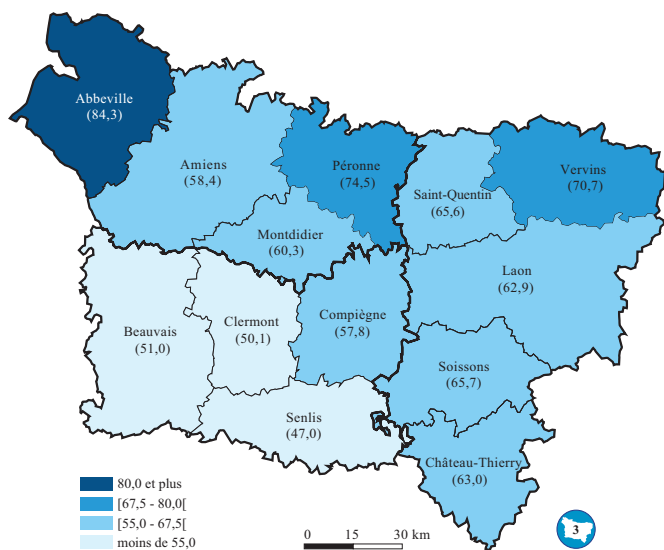
Sources : DGFIP - Service du cadastre, Insee RP 2011

## Accroissement annuel moyen de la population entre 2006 et 2011



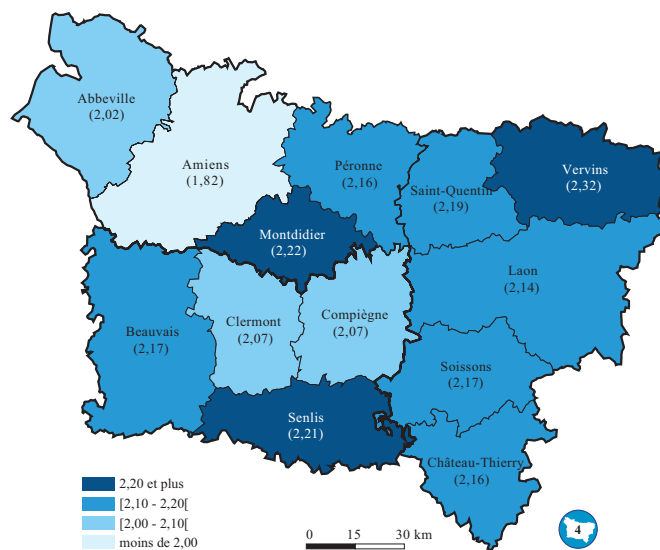
Source : Insee RP 2006 et 2011

## Indice de vieillissement au 1<sup>er</sup> janvier 2011



Source : Insee RP 2011

## Indice conjoncturel de fécondité en 2007-2013



Source : Insee, Insee RP 2006-2011



# Éducation et scolarité

**Au** recensement de 2011, 1,7 % des jeunes picards de 6-16 ans n'est pas scolarisé contre 1,4 % en France hexagonale. Au niveau départemental, les proportions sont très proches (comprises entre 1,6 % et 1,8 %). De même, peu de disparités sont relevées entre les arrondissements, cette part variant toutefois de 1,4 % (arrondissement de Clermont) à 2,3 % (arrondissement de Vervins).

Lors de ce recensement, 43,3 % des Picards de 18-24 ans sont scolarisés, contre un peu plus de la moitié des jeunes dans l'Hexagone (51,9 %). Le département de la capitale régionale présente une part (50,9 %) proche de celle de la France hexagonale tandis que dans l'Aisne, la scolarisation des 18-24 ans est moindre (36,8 %). Il est cependant à noter que la valeur globale observée pour la Somme masque une situation très hétérogène (cf. carte n°1) : le pourcentage de jeunes de 18-24 ans scolarisés dans l'arrondissement d'Amiens est de 60,4 % (le plus important de la région) et, à l'inverse, il est de l'ordre d'un tiers dans les trois autres arrondissements samariens (soit les plus faibles de la région après Vervins -30,9 %-). De manière plus générale, les parts les plus élevées sont observées dans les arrondissements comprenant les villes de la région accueillant des établissements d'enseignement supérieur : Amiens (60,4 %), Compiègne (45,7 %) et Beauvais (42,0 %).

Au 1<sup>er</sup> janvier 2011, parmi les Picards de 20-29 ans sortis du système scolaire, 15,4 % ne sont pas ou sont peu diplômés (12,4 % en France hexagonale) et 27,4 % ont au moins un Bac+2 (35,1 % en France hexagonale). Au niveau départemental, la part de jeunes pas ou peu diplômés est homogène : comprise entre 15,3 % et 15,7 %. Concernant les 20-29 ans sortis du système scolaire avec au moins un Bac+2, l'Aisne se distingue par une plus faible proportion (24,0 %). À un niveau géographique plus fin, la part des 20-29 ans sortis du système scolaire pas ou peu diplômés s'échelonne de moins de 14,5 % pour les arrondissements de Soissons, Beauvais et Amiens à plus de 17 % pour ceux de Vervins et Montdidier (cf. carte n°2). La part des jeunes de 20-29 ans sortis du système scolaire diplômés d'un Bac+2 ou plus (cf. carte n° 3)

est la plus forte dans les arrondissements d'Amiens (33,8 %) et de Compiègne (30,5 %), où sont, comme précédemment mentionné, situés des établissements d'enseignement supérieur. Cette part est la plus faible dans les arrondissements de Vervins et d'Abbeville, où un jeune sur cinq (respectivement 19,5 % et 21,7 %) a un diplôme de niveau Bac+2 ou plus.

En 2013, près de 22 700 jeunes résidant en Picardie ont participé à la Journée défense et citoyenneté (JDC). Un peu plus de 3 200 d'entre eux, soit 14,1 %, présentent des difficultés de lecture. De fortes disparités sont observées entre les départements : alors que 11,4 % des jeunes ont des difficultés de lecture dans l'Oise, ces proportions s'élèvent à 14,6 % dans la Somme et à 17,4 % dans l'Aisne. Au niveau infra-départemental, cet indicateur varie du simple au double (cf. carte n° 4). Les arrondissements de Senlis, Beauvais et Clermont présentent les parts de jeunes en difficulté de lecture les plus faibles (inférieures à 11,5 %). Le maximum est relevé dans l'arrondissement de Vervins (22,2 %).





En regard des 22 700 jeunes picards qui ont participé à la JDC en 2013, un peu plus de 1 300 sont en situation d'illettrisme, soit 5,8 %. Cette part varie de 4,5 % dans l'Oise à 7,6 % dans l'Aisne. L'arrondissement de Clermont présente la part la plus faible (3,9 %) tandis que ceux du nord de l'Aisne (Laon, Saint-Quentin et Vervins) enregistrent au moins 8 % de jeunes en situation d'illettrisme.

Parmi les jeunes picards en difficultés de lecture qui ont participé à la JDC en 2013, 23,2 % sont déscolarisés, avec une proportion variant de 20,3 % dans l'Oise à 24,8 % dans l'Aisne (24,5 % dans la Somme).

La part d'élèves de premier cycle scolarisés en Segpa à la rentrée 2013-2014 est plus élevée dans l'académie d'Amiens (3,9 %) que sur l'ensemble du pays (2,9 %). La moyenne régionale masque des différences entre les départements : 3,6 % des élèves sont scolarisés en Segpa dans l'Oise (part la plus faible de la région) contre 4,6 % dans l'Aisne (part la plus élevée).

# Éducation et scolarité

## Scolarité

	min*	Aisne	Oise	Somme	max*	Picardie	France hexagonale
Nombre de <b>jeunes de 6-16 ans non scolarisés</b> (pour 100 jeunes de 6-16 ans) au 1 <sup>er</sup> janvier 2011	- (0,9 %)	1 345 (1,7 %)	1 923 (1,6 %)	1 399 (1,8 %)	- (2,2 %)	4 667 (1,7 %)	118 391 (1,4 %)
 Nombre de <b>jeunes de 18-24 ans scolarisés</b> (pour 100 jeunes de 18-24 ans) au 1 <sup>er</sup> janvier 2011	- (33,6 %)	15 420 (36,8 %)	27 465 (41,2 %)	28 124 (50,9 %)	- (71,5 %)	71 010 (43,3 %)	2 814 006 (51,9 %)
 Nombre de <b>jeunes de 20-29 ans sortis du système scolaire pas ou peu diplômés</b> (pour 100 jeunes de 20-29 ans non scolarisés) au 1 <sup>er</sup> janvier 2011	- (6,7 %)	8 285 (15,7 %)	12 467 (15,3 %)	8 486 (15,3 %)	- (21,8 %)	29 238 (15,4 %)	725 605 (12,4 %)
 Nombre de <b>jeunes de 20-29 ans sortis du système scolaire avec un Bac+2 ou plus</b> (pour 100 jeunes de 20-29 ans non scolarisés) au 1 <sup>er</sup> janvier 2011	- (22,6 %)	12 697 (24,0 %)	23 255 (28,5 %)	16 035 (28,8 %)	- (69,1 %)	51 987 (27,4 %)	2 056 770 (35,1 %)
 Nombre de <b>jeunes en difficultés de lecture</b> (pour 100 jeunes ayant participé à la JDC) en 2013	nd**	1 170 (17,4 %)	1 097 (11,4 %)	935 (14,6 %)	nd	3 202 (14,1 %)	nd
Nombre de <b>jeunes en situation d'illettrisme</b> (pour 100 jeunes ayant participé à la JDC) en 2013	nd	510 (7,6 %)	435 (4,5 %)	380 (6,0 %)	nd	1 325 (5,8 %)	nd
Nombre de <b>jeunes déscolarisés</b> (pour 100 jeunes en difficulté de lecture ayant participé à la JDC) en 2013	nd	290 (24,8 %)	223 (20,3 %)	229 (24,5 %)	nd	742 (23,2 %)	nd
Nombre d' <b>élèves scolarisés en Segpa en premier cycle</b> (pour 100 élèves scolarisés en premier cycle) à la rentrée 2013-2014	nd	1 281 (4,6 %)	1 596 (3,6 %)	1 098 (3,8 %)	nd	3 975*** (3,9 %)	nd (2,9 %)****

\* minimum et maximum des départements de France hexagonale Sources : Insee RP 2011, Ministère de la Défense - DSN, Rectorat de l'académie d'Amiens - DEPP

\*\* données non disponibles

\*\*\* académie d'Amiens

\*\*\*\* France entière

Depuis la loi du 28 octobre 1997 suspendant le service militaire, la **Journée défense et citoyenneté (JDC)** intègre un parcours de citoyenneté. Ce dernier comporte trois étapes obligatoires : l'enseignement de défense dans les programmes des établissements d'enseignement du second degré, le recensement des jeunes français à l'âge de 16 ans, et la JDC. Cette journée concerne tous les jeunes de nationalité française et intervient, pour la majorité d'entre eux, entre la date de leur recensement et leurs 18 ans. Durant cette journée, des tests de français de l'Éducation nationale sont effectués. Ces tests permettent de dresser un état des lieux des performances de maîtrise de la langue française et de repérer plus particulièrement les jeunes se trouvant en difficultés de lecture. En 2013, près de 22 700 jeunes domiciliés en Picardie ont participé à cette journée.

Quatre profils de **difficultés de lecture** sont définis. Ainsi, parmi les jeunes picards qui présentent des difficultés de lecture et qui ont participé à la JDC en 2013 :

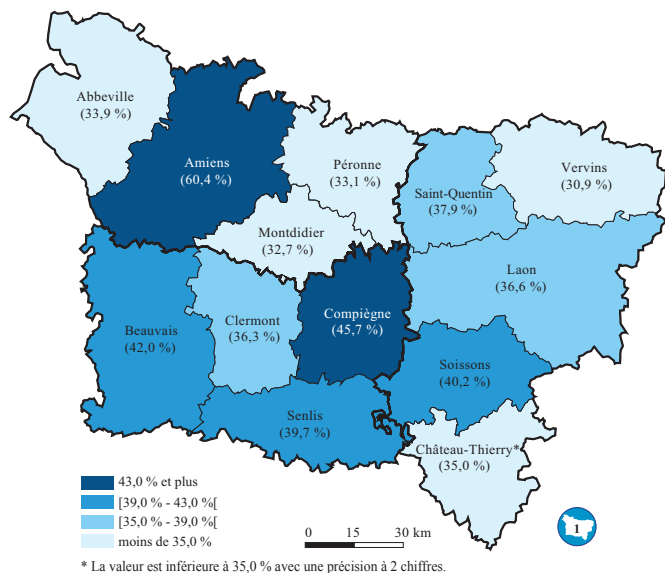
- 22,0 % ne disposent pas de mécanismes efficaces de traitement des mots écrits et manifestent une compréhension très déficiente (profil 1) ;
- 19,4 % ont un déficit de compréhension lié à un niveau lexical très faible (profil 2) ;
- 22,6 % ont un niveau lexical correct mais la lecture est laborieuse par manque d'automatisme dans le traitement des mots (profil 3) ;
- 36,0 % ont une capacité à lire à voix haute, avec un niveau lexical correct mais avec une mauvaise compréhension de ce qu'ils lisent (profil 4).

Les **jeunes en situation d'illettrisme** sont ceux qui présentent les deux premiers profils de difficultés de lecture, selon les critères de l'ANLCI (Agence nationale de lutte contre l'illettrisme).

Contrairement à la précédente édition de ce document, l'analyse concerne ici l'ensemble des jeunes ayant participé à la journée, et non les seuls 17 ans (la variable âge n'étant pas présente dans la base de 2013 reçue).

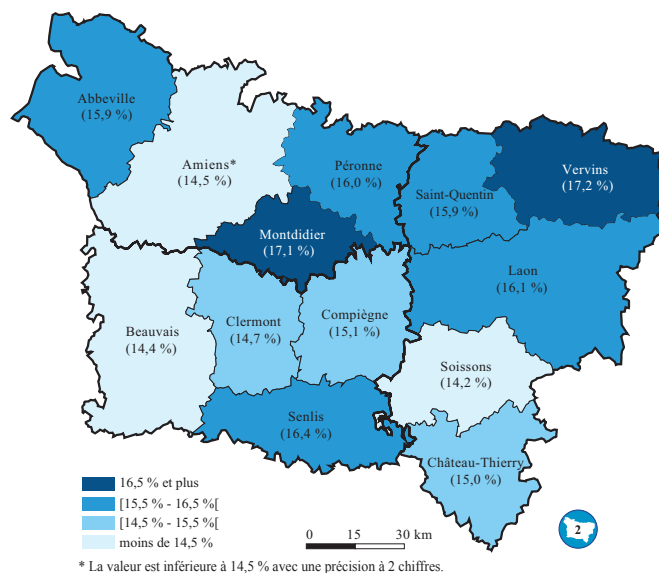
# Éducation et scolarité

## Jeunes de 18-24 ans scolarisés au 1<sup>er</sup> janvier 2011



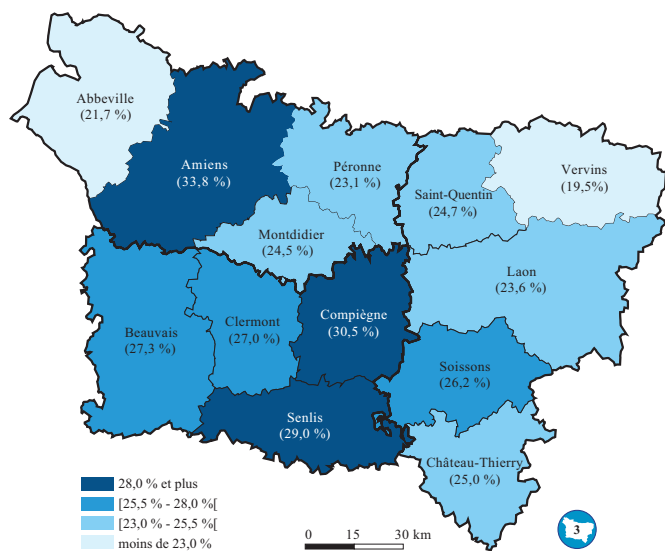
Source : Insee RP 2011

## Jeunes de 20-29 ans sortis du système scolaire pas ou peu diplômés au 1<sup>er</sup> janvier 2011



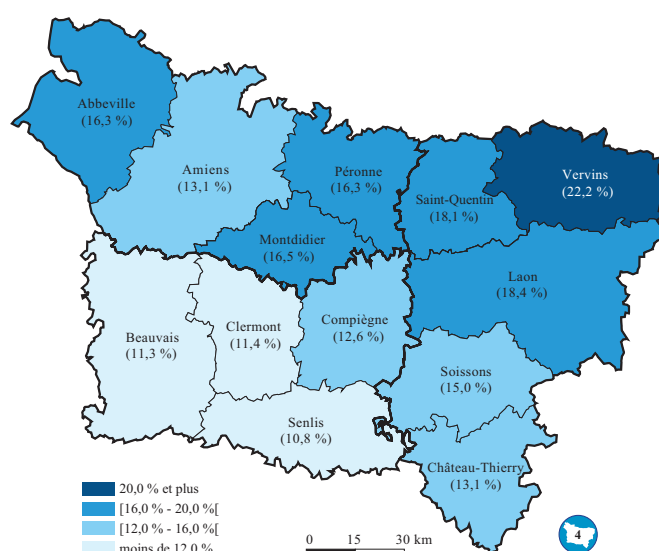
Source : Insee RP 2011

## Jeunes de 20-29 ans sortis du système scolaire avec un Bac+2 ou plus au 1<sup>er</sup> janvier 2011



Source : Insee RP 2011

## Jeunes en difficultés de lecture en 2013



Source : Ministère de la Défense - DSN

# Éducation et scolarité

La réussite au baccalauréat toutes filières confondues se chiffre à 84,7 % dans l'académie d'Amiens contre 87,9 % en France entière pour la session de 2014. Peu de différences sont observées entre les départements picards, deux points séparent l'Aisne qui présente le taux de réussite le plus faible (83,8 %) et l'Oise qui a le taux le plus important (85,8 % ; il est de 84,0 % pour la Somme). Comme le montre la carte n° 1, davantage de disparités sont observées au niveau des arrondissements. En effet, l'écart est de huit points entre les arrondissements de Péronne, qui présente le taux de réussite le plus faible (79,7 %), et Beauvais, qui affiche le taux le plus élevé (87,7 %).

Quelle que soit la filière du baccalauréat, la Picardie présente des taux de réussite moindre que ceux observés au niveau national : 87,7 % dans l'académie d'Amiens contre 90,9 % en France entière pour le baccalauréat général, 87,3 % contre 90,6 % pour le baccalauréat technologique et 79,0 % contre 81,9 % pour le baccalauréat professionnel ; il en est de même pour les trois départements picards. Pour les filières générale et technologique, l'Oise présente de meilleurs taux de réussite (respectivement 89,1 % et 88,4 %) que l'Aisne (86,6 % et 87,7 %) et la Somme (86,6 % et 85,1 %). Pour la filière professionnelle, c'est la Somme qui présente un taux de réussite un peu plus important (80,0 %) que les deux autres départements (78,3 % pour l'Aisne et 78,8 % pour l'Oise).

Si, aux niveaux de la France, de la région et des départements, les taux de réussite au baccalauréat général sont relativement proches de ceux constatés pour la filière technologique, des spécificités sont à mentionner au niveau des arrondissements. En effet, les arrondissements d'Abbeville et Château-Thierry ont les taux de réussite au baccalauréat général les plus faibles (respectivement 80,3 % et 81,4 %), mais ont des taux de réussite plus proche de la moyenne régionale pour la filière technologique (respectivement 87,1 % et 86,7 %). À l'inverse, l'arrondissement de Vervins présente un taux de réussite plus important pour la filière technologique (94,1 %, le plus élevé des arrondissements picards) mais est légèrement en dessous de la moyenne régionale pour la filière générale (86,3 %). De manière plus générale, les arrondissements de Péronne et Saint-Quentin présentent des taux de réussite relativement faibles pour ces deux filières (compris entre 82 % et 84 %). *A contrario*, pour la filière générale, l'arrondissement de Soissons et ceux de l'Oise présentent les taux de réussite les plus élevés (supérieurs à 88,5 %). Les arrondissements de Clermont, Montdidier et Beauvais sont également à mentionner du fait de taux de réussite au baccalauréat technologique proches de celui de

la France entière. L'arrondissement de Soissons est le seul à avoir des taux de réussite un peu plus importants que ceux observés en France entière pour ces deux filières (92,0 % pour le baccalauréat général et 91,3 % pour le baccalauréat technologique), mais il demeure en deçà du niveau national pour la filière professionnelle (76,4 %).

Quel que soit l'échelon géographique analysé, le baccalauréat professionnel est celui qui enregistre les taux de réussite les plus faibles des trois filières. En Picardie, le taux de réussite le moins élevé figure dans l'arrondissement de Montdidier (71,8 %) tandis que c'est dans celui de Beauvais qu'il est le plus important (83,8 %). Toujours pour la filière professionnelle, ce dernier arrondissement et ceux de Vervins (82,8 %) et Amiens (82,7 %) ont des taux de réussite à la session de 2014 au-dessus de celui de la France entière.

Pour la session 2014, le taux de réussite au CAP est de 85,2 % dans l'académie d'Amiens. Des résultats relativement homogènes sont observés entre l'Oise et la Somme (proches de 86 %). L'Aisne, présente un taux de réussite un peu plus faible (moins de 84 %). Cela se décline logiquement au niveau des arrondissements : ceux de Clermont (89,4 %) et Beauvais (88,6 %) présentent les taux de réussite au CAP les plus élevés tandis que ceux de l'Aisne (excepté celui de Laon avec un taux de 87,4 %) enregistrent les taux les plus faibles (moins de 83 %).

Pour le BEP, le taux de réussite pour la session 2014 se situe à 78,6 % dans l'académie d'Amiens. Comme pour le CAP, les écarts entre les départements extrêmes est de deux points mais cette fois à l'avantage de l'Aisne par rapport à l'Oise. Au niveau infra-départemental en faisant abstraction de l'arrondissement de Montdidier pour lequel les effectifs sont trop faibles pour être analysés, près de quinze points séparent le taux de réussite des arrondissements extrêmes, à savoir ceux de Vervins (72,0 %) et Château-Thierry (87,1 %).

Un peu plus des trois quarts (76,2 %) des élèves qui se sont présentés à la session de 2014 dans l'académie d'Amiens ont obtenu leur BTS. Des écarts sont observés entre les trois départements : plus de trois points séparent l'Aisne (74,1 %) et la Somme (77,7 %). Au niveau des arrondissements (hormis l'arrondissement de Montdidier, pour les mêmes raisons que pour le BEP), ces écarts sont très prononcés (*cf.* carte n° 2). Un arrondissement présente en effet un taux de réussite de 60 % : celui de Vervins (60,3 %). À l'opposé, l'arrondissement de Beauvais connaît un taux de réussite de 85,3 %.

# Éducation et scolarité

## Réussite aux diplômes

	min*	Aisne	Oise	Somme	max*	Picardie**	France entière***
<b>1</b> Nombre d'admis au baccalauréat toutes filières (pour 100 élèves présentés) pour la session de 2014	nd****	4 489 (83,8 %)	7 166 (85,8 %)	4 879 (84,0 %)	nd	16 534 (84,7 %)	624 711 (87,9 %)
Nombre d'admis au baccalauréat général (pour 100 élèves présentés) pour la session de 2014	nd	1 907 (86,6 %)	3 603 (89,1 %)	2 270 (86,6 %)	nd	7 780 (87,7 %)	305 608 (90,9 %)
Nombre d'admis au baccalauréat technologique (pour 100 élèves présentés) pour la session de 2014	nd	1 028 (87,7 %)	1 593 (88,4 %)	990 (85,1 %)	nd	3 611 (87,3 %)	128 915 (90,6 %)
Nombre d'admis au baccalauréat professionnel (pour 100 élèves présentés) pour la session de 2014	nd	1 554 (78,3 %)	1 970 (78,8 %)	1 619 (80,0 %)	nd	5 143 (79,0 %)	190 188 (81,9 %)
Nombre d'admis au CAP (pour 100 élèves présentés) pour la session de 2014	nd	1 660 (83,9 %)	2 005 (85,6 %)	1 702 (85,9 %)	nd	5 367 (85,2 %)	nd
Nombre d'admis au BEP (pour 100 élèves présentés) pour la session de 2014	nd	1 290 (79,5 %)	1 552 (77,5 %)	1 304 (78,9 %)	nd	4 146 (78,6 %)	nd
<b>2</b> Nombre d'admis au BTS (pour 100 élèves présentés) pour la session de 2014	nd	773 (74,1 %)	1 219 (76,1 %)	1 156 (77,7 %)	nd	3 148 (76,2 %)	nd

\* minimum et maximum des départements de France hexagonale

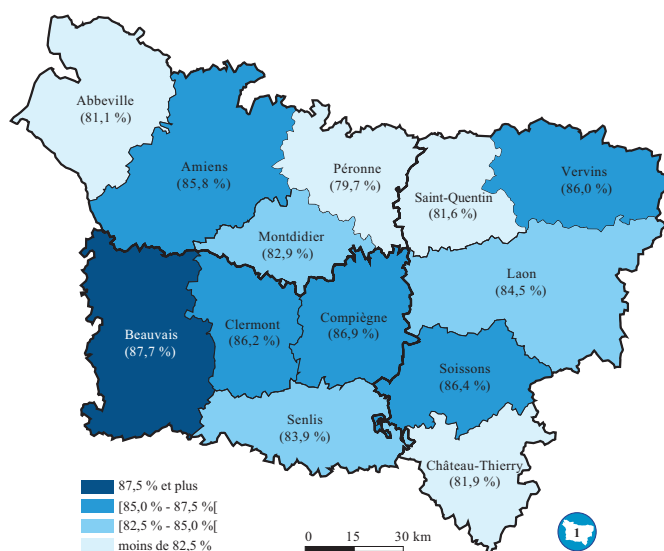
\*\* académie d'Amiens

\*\*\* données provisoires, non disponibles pour la France hexagonale

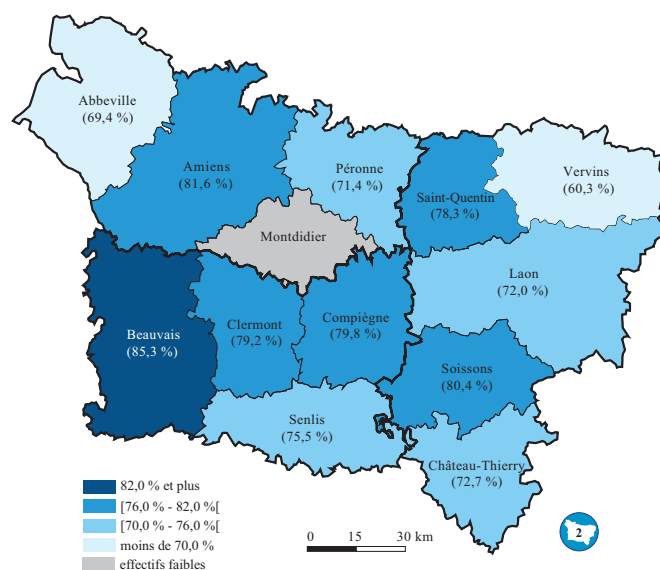
\*\*\*\* données non disponibles

Source : Rectorat de l'académie d'Amiens - DEPP

### Admis au baccalauréat toutes filières pour la session de 2014



### Admis au BTS pour la session de 2014



Source : Rectorat de l'académie d'Amiens - DEPP

Source : Rectorat de l'académie d'Amiens - DEPP





# Emploi, fragilité professionnelle et revenus

**Au** 1<sup>er</sup> janvier 2011, un peu plus de 70 % des Picards de 15-64 ans (71,5 %) sont des actifs, ce qui est proche de la moyenne nationale (72,6 %). Ce pourcentage régional masque cependant des différences entre les départements. Ainsi, les actifs de 15-64 ans se retrouvent davantage dans l'Oise (73,3 %) alors qu'ils sont de l'ordre de 70 % dans l'Aisne et la Somme. Comme le montre la carte n° 1, les taux d'actifs de 15-64 ans les plus élevés (supérieurs à 73,0 %) sont recensés dans les arrondissements périphériques à l'Île-de-France, ainsi que dans ceux de Clermont et Montdidier. À l'inverse, les taux les plus faibles sont enregistrés au nord de la région, notamment dans l'Aisne avec Vervins (67,8 %) et Saint-Quentin (68,6 %). Ce département est marqué par un fort gradient Nord/Sud. Les arrondissements d'Amiens, d'Abbeville et de Laon présentent aussi des taux d'actifs de 15-64 ans inférieurs à 70 %.

Pour les Picards de 55-64 ans, ce sont environ deux personnes sur cinq qui sont actives au recensement de 2011. Le taux d'actifs pour cette classe d'âge est moindre de près de quatre points en région par rapport à celui de la France hexagonale (40,5 % contre 44,6 %). S'il demeure plus faible dans les trois départements, la situation de l'Oise est plus proche de la moyenne nationale : près de deux points d'écart contre plus de cinq points pour les deux autres départements. La carte n° 2 révèle des situations contrastées au niveau des arrondissements : plus de huit points d'écart entre l'arrondissement de Senlis, qui présente la part la plus importante (44,2 %), et ceux de Vervins et d'Abbeville, qui ont les plus faibles proportions (de l'ordre de 36 %).

Parmi les actifs occupés de 15 ans ou plus (*cf.* définition dans l'encadré page suivante), la catégorie socio-professionnelle la plus représentée en Picardie est celle des employés (29,0 % au recensement de 2011), proportion voisine de la moyenne nationale (28,1 %). Les trois départements enregistrent des parts proches, mais, dans l'Aisne, la part des ouvriers (30,4 %) est quasiment égale à celle des employés (30,1 %). Au niveau des arrondissements, la proportion d'employés actifs occupés s'échelonne de 26,8 % dans celui de Compiègne à 31,9 % dans celui de Laon.

L'emploi ouvrier concerne 27,5 % des Picards actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi. Il est donc au niveau de celui des employés en Picardie ce qui ne se retrouve pas au niveau national. En effet, cette catégorie est davantage présente dans la région qu'au niveau national (21,6 %), la deuxième catégorie la plus représentée en France étant celle des professions intermédiaires.

De fortes disparités régionales sont relevées, avec un taux d'ouvriers actifs occupés de 30,4 % dans l'Aisne contre 25,1 % dans

l'Oise (28,5 % dans la Somme). Ces écarts ne sont que plus marquants au niveau infra-départemental (*cf.* carte n° 4), avec un écart de près de quatorze points entre la proportion minimale (22,3 % dans l'arrondissement de Senlis) et la proportion maximale (35,9 % pour celui de Péronne). Il est à noter que seuls deux arrondissements présentent une proportion inférieure à un quart : ceux d'Amiens et Senlis.

Les Picards occupants des professions intermédiaires représentent 24,7 % des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi, ce qui est proche de la moyenne nationale (25,4 %). Cette catégorie est moins présente dans l'Aisne (22,6 %) et la Somme (23,7 %) que dans l'Oise (26,7 %). Les arrondissements enregistrant les proportions d'ouvriers les plus faibles sont ceux qui affichent les proportions de professions intermédiaires les plus élevées.





Les cadres et professions intellectuelles supérieures représentent 11,9 % des Picards actifs occupés d'au moins 15 ans, soit cinq points de moins qu'en France hexagonale. Bien que présentant une part inférieure au niveau national, ils sont davantage retrouvés dans les départements de l'Oise puis de la Somme (respectivement 13,6 % et 11,6 %) que dans l'Aisne (9,2 %). Le pourcentage observé dans la Somme masque de fortes disparités infra-départementales : l'arrondissement d'Amiens a une part (15,4 %) qui est environ deux fois plus importante que dans les trois autres arrondissements samariens (moins de 8 %). De manière plus générale, de fortes disparités sont observées en région, avec un minimum de cadres et professions intellectuelles supérieures dans l'arrondissement de Vervins (5,8 %) et un maximum dans celui de Senlis (16,1 % ; *cf.* carte n° 3). La répartition des cadres et professions intellectuelles supérieures souligne une cartographie inversée par rapport à celle des ouvriers.

Les artisans, commerçants et chefs d'entreprise représentent 5,1 % des actifs occupés de 15 ans ou plus de Picardie, soit environ un point de moins que la moyenne nationale. Il existe de petites différences entre les départements, ce taux variant de 4,9 % dans la Somme à 5,4 % dans l'Aisne (5,2 % dans l'Oise).

Les agriculteurs exploitants représentent 1,7 % des Picards actifs occupés de 15 ans ou plus, part semblable à la moyenne nationale (1,8 %). Le pourcentage régional masque toutefois de fortes différences entre arrondissements et même départements. Ainsi, ils sont davantage présents dans l'Aisne (2,4 %) et dans la Somme (2,3 %), en particulier dans les arrondissements de Vervins (5,6 %), Montdidier (3,7 %), Château-Thierry (3,5 %), Abbeville (3,3 %) et Péronne (3,0 %), que dans l'Oise (1,0 %). Les arrondissements de Senlis et Compiègne sont ceux qui présentent les plus faibles parts d'agriculteurs exploitants (respectivement 0,5 % et 0,8 %).

# Emploi, fragilité professionnelle et revenus

## Emploi

	min*	Aisne	Oise	Somme	max*	Picardie	France hexagonale
 Nombre d' <b>actifs de 15-64 ans</b> (pour 100 personnes de 15-64 ans) au 1 <sup>er</sup> janv. 2011	- (66,8 %)	242 066 (70,2 %)	387 839 (73,3 %)	259 941 (70,1 %)	- (78,2 %)	889 846 (71,5 %)	29 496 454 (72,6 %)
 Nombre d' <b>actifs de 55-64 ans</b> (pour 100 personnes de 55-64 ans) au 1 <sup>er</sup> janv. 2011	- (35,1 %)	28 282 (39,1 %)	42 911 (42,7 %)	28 766 (39,1 %)	- (63,8 %)	99 958 (40,5 %)	3 566 128 (44,6 %)
Nombre d' <b>actifs occupés de 15 ans ou plus agriculteurs exploitants</b> (pour 100 actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi) au 1 <sup>er</sup> janvier 2011	- (0,0 %)	4 801 (2,4 %)	3 440 (1,0 %)	5 207 (2,3 %)	- (11,5 %)	13 448 (1,7 %)	461 632 (1,8 %)
Nombre d' <b>actifs occupés de 15 ans ou plus artisans, commerçants et chefs d'entreprise</b> (pour 100 actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi) au 1 <sup>er</sup> janvier 2011	- (4,3 %)	11 056 (5,4 %)	17 675 (5,2 %)	10 826 (4,9 %)	- (11,1 %)	39 558 (5,1 %)	1 618 233 (6,2 %)
 Nombre d' <b>actifs occupés de 15 ans ou plus cadres et professions intellectuelles supérieures</b> (pour 100 actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi) au 1 <sup>er</sup> janvier 2011	- (7,8 %)	18 753 (9,2 %)	46 514 (13,6 %)	25 936 (11,6 %)	- (45,5 %)	91 203 (11,9 %)	4 412 209 (16,9 %)
Nombre d' <b>actifs occupés de 15 ans ou plus professions intermédiaires</b> (pour 100 actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi) au 1 <sup>er</sup> janvier 2011	- (19,9 %)	46 199 (22,6 %)	91 158 (26,7 %)	52 735 (23,7 %)	- (29,3 %)	190 092 (24,7 %)	6 634 766 (25,4 %)
Nombre d' <b>actifs occupés de 15 ans ou plus employés</b> (pour 100 actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi) au 1 <sup>er</sup> janvier 2011	- (19,5 %)	61 372 (30,1 %)	96 874 (28,4 %)	64 664 (29,0 %)	- (33,9 %)	222 910 (29,0 %)	7 334 729 (28,1 %)
 Nombre d' <b>actifs occupés de 15 ans ou plus ouvriers</b> (pour 100 actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi) au 1 <sup>er</sup> janvier 2011	- (7,0 %)	61 996 (30,4 %)	85 865 (25,1 %)	63 521 (28,5 %)	- (31,1 %)	211 381 (27,5 %)	5 649 202 (21,6 %)

\* minimum et maximum des départements de France hexagonale

Source : Insee RP 2011

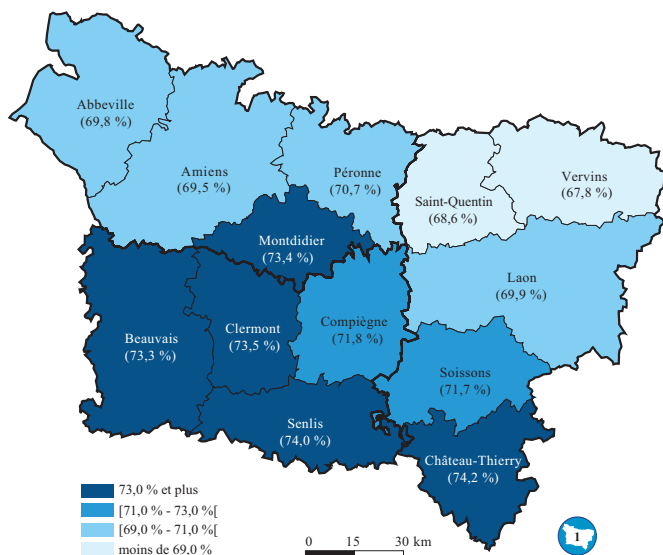
*Un actif, au sens du recensement, correspond à un actif occupé (cf. définition ci-dessous) ou à une personne qui déclare être chômeuse à la recherche d'un emploi ou être militaire du contingent (tant que cette situation existait).*

*Un actif occupé (ou personne ayant un emploi), au sens du recensement, correspond à une personne qui déclare :*

- exercer une profession (salarisée ou non), même à temps partiel ;
- aider une personne dans son travail (même sans rémunération) ;
- être apprentie, stagiaire rémunérée ;
- être chômeuse tout en exerçant une activité réduite ;
- être étudiante ou retraitée mais occupant un emploi.

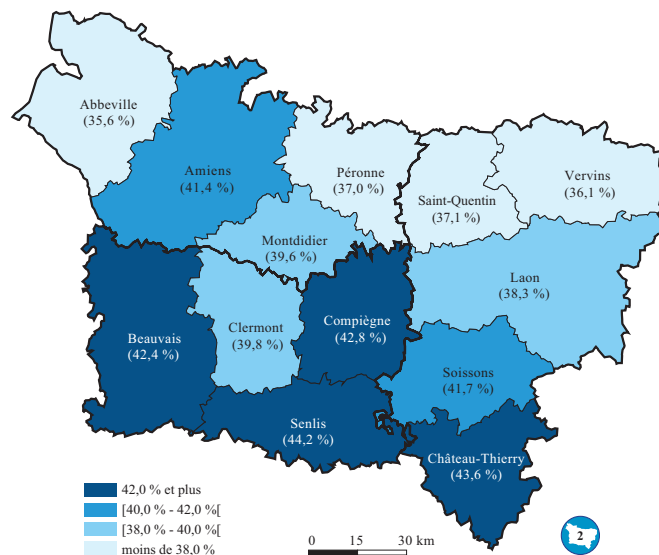
# Emploi, fragilité professionnelle et revenus

Actifs de 15-64 ans  
au 1<sup>er</sup> janvier 2011



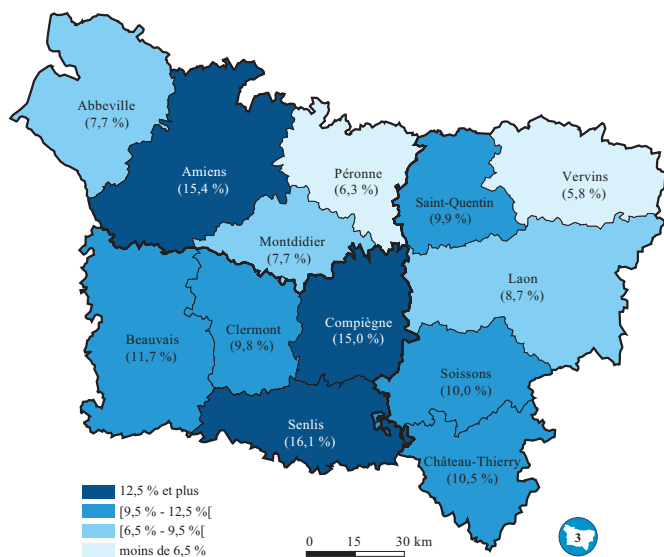
Source : Insee RP 2011

Actifs de 55-64 ans  
au 1<sup>er</sup> janvier 2011



Source : Insee RP 2011

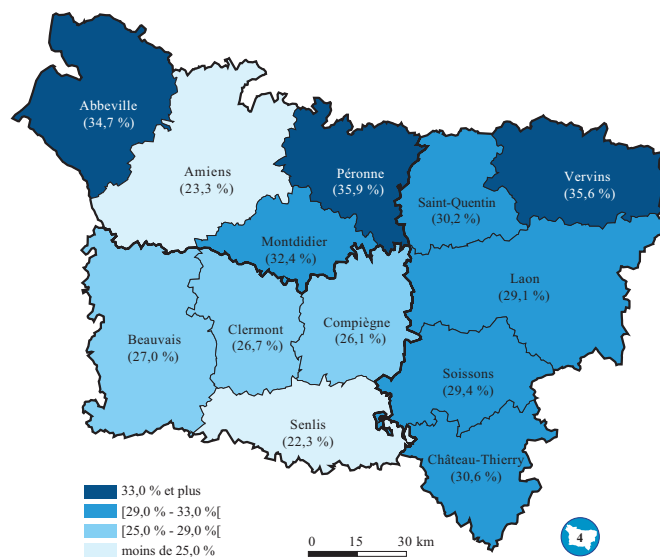
Actifs occupés de 15 ans ou plus cadres et professions  
intellectuelles supérieures au 1<sup>er</sup> janvier 2011



Source : Insee RP 2011

cohésion sociale

Actifs occupés de 15 ans ou plus ouvriers  
au 1<sup>er</sup> janvier 2011



Source : Insee RP 2011

# Emploi, fragilité professionnelle et revenus

Les dernières estimations de l'Insee portent à 11,6 % le taux de chômage localisé au troisième trimestre 2014 en Picardie, soit 1,7 point de plus que sur l'ensemble du territoire (cf. encadré page 22). À l'échelle des départements, seul l'Oise est au niveau de la moyenne hexagonale avec 10,0 %. Le taux de chômage est l'un des plus importants des départements de France hexagonale dans l'Aisne (cinquième rang avec 14,0 %) et s'élève à 11,8 % dans la Somme (seizième taux le plus important).

Au recensement de 2011, le taux de chômage est de 14,0 % en Picardie pour les actifs de 15 ans ou plus et de 32,1 % chez les 15-24 ans. La Picardie est davantage touchée par le chômage que l'ensemble du territoire (+1,8 point) et cet écart est accentué chez les moins de 25 ans (+5,4 points). Il existe des différences au sein de la région, le taux de chômage s'échelonnant de 12,4 % dans l'Oise à 15,9 % dans l'Aisne (14,6 % dans la Somme), avec des différences toujours plus marquées chez les jeunes : de 28,6 % dans l'Oise à 36,3 % dans l'Aisne (33,3 % dans la Somme). Comme le révèlent les cartes n° 1 et n° 2 en page 22, le nord-est de la région concentre les plus forts taux de chômage pour les deux indicateurs, avec les arrondissements de Vervins et de Saint-Quentin.

Au 31 décembre 2013, près d'un Picard actif sur cinq (18,7 % âgé de 15 ans ou plus est un demandeur d'emploi en fin de mois (DEFM) de catégories A, B ou C. Ce taux est le plus élevé pour les Axonais (plus d'un sur cinq). Comme pour les deux autres sources permettant d'aborder le chômage, ce taux est comparable au niveau national (16,7 %) dans le département de l'Oise (16,6 %). Les arrondissements situés les plus au nord du département de l'Aisne présentent les valeurs les plus élevées (plus de 23,0 %) tandis que ceux de l'Oise et celui de Montdidier affichent les taux les plus faibles (moins de 18 % ; cf. carte n° 3).

Parmi les actifs de 15 ans ou plus, 12,7 % sont des DEFM de catégorie A en Picardie au 31 décembre 2013, soit 1,4 point de plus qu'au niveau hexagonal. Le taux de DEFM de catégorie A le plus élevé parmi les départements picards est celui de l'Aisne (15,1 %) et le plus faible celui de l'Oise (11,1 %). Au niveau infra-départemental, les taux les plus faibles (moins de 12 %) sont enregistrés dans les quatre arrondissements isariens et dans celui de Montdidier. *A contrario*, quatre des cinq arrondissements de l'Aisne affichent les taux les plus défavorables (variant de 14,6 % dans celui de Soissons à 16,9 % dans celui de Vervins ; Château-Thierry, avec un taux de 12,0 %, se situe à un niveau plus intermédiaire).

Parmi les Picardes actives de 15 ans ou plus, 12,5 % sont des DEFM de catégorie A au 31 décembre 2013, ce qui est supérieur à

la moyenne nationale (11,0 %). L'Oise se distingue des deux autres départements avec un taux de demandeuses d'emploi en fin de mois proche du niveau national (11,1 %), contrairement à la Somme (12,3 %) et à l'Aisne (15,0 %).

D'importants écarts sont relevés entre les arrondissements, avec un taux maximal de 17,2 % enregistré dans celui de Vervins, les quatre taux par arrondissement les plus élevés étant situés dans le département de l'Aisne. Les taux les plus faibles (inférieurs à 11 %), sont retrouvés dans les arrondissements de Montdidier et de Clermont.

Parmi les hommes picards actifs de 15 ans ou plus, 12,8 % sont des DEFM de catégorie A au 31 décembre 2013, taux supérieur de 1,2 point à la moyenne nationale. Comme pour le taux féminin, l'Oise est le département le plus épargné par le chômage masculin (11,0 %) et les taux les plus élevés sont enregistrés dans les arrondissements axonais de Soissons, Laon, Vervins et Saint-Quentin (variant entre 14,7 % et 16,7 %).

En Picardie, les jeunes actifs sont particulièrement touchés par le chômage. Ainsi, un peu plus d'un actif de moins de 25 ans sur cinq (20,5 %) est un DEFM de catégorie A contre près d'un sur six (16,5 %) en France hexagonale au 31 décembre 2013. Alors que l'Oise (18,1 %) affiche un taux assez proche de la moyenne nationale, l'Aisne (24,2 %) et la Somme (20,8 %) présentent des taux bien supérieurs à celle-ci. Ces disparités sont amplifiées au niveau des arrondissements (cf. carte n° 4) avec des taux situés au-dessus de 25 % dans ceux de Vervins (26,8 %), Saint-Quentin (25,2 %) et Laon (25,1 %). *A contrario*, les arrondissements de Senlis (17,0 %), Compiègne (17,5 %) et Clermont (17,5 %) présentent les taux les moins élevés mais néanmoins tous supérieurs à celui du niveau hexagonal.

Le taux de chômage est d'autant plus élevé que les jeunes ne sont pas qualifiés. Ainsi, la région compte 24,3 DEFM de catégorie A de moins de 25 ans pour 100 jeunes de moins de 25 ans ayant au plus un CAP ou un BEP. L'Oise (21,0 %) présente un taux équivalent au niveau national (21,2 %), alors que l'Aisne (27,5 %) et la Somme (25,8 %) sont au-delà. Les trois arrondissements du nord de l'Aisne présentent les plus forts taux (plus de 28 %). Dix points séparent les taux de ces arrondissements de celui de Senlis (18,3 %).

En Picardie, 46,7 % des DEFM de catégories A, B ou C sont demandeurs d'emploi depuis un an ou plus au 31 décembre 2013 contre 41,7 % au niveau national. L'Aisne est davantage concerné par le chômage de longue durée (49,8 %) que la Somme (46,9 %) et l'Oise (44,1 %). Par arrondissement (cf. carte n° 5), les indicateurs les plus élevés sont enregistrés dans l'Aisne avec ceux de Vervins (51,4 %), Soissons (50,9 %), Saint-Quentin et Laon (49,9 %) tandis que c'est dans l'Oise que se trouvent les parts de chômeurs de longue durée les moins élevées avec ceux de Beauvais et Senlis (43,3 %).

# Emploi, fragilité professionnelle et revenus

Au recensement de 2011, parmi les Picards de 25-54 ans ayant un emploi salarié, 21,4 % ont un contrat précaire ce qui est en dessous de la moyenne nationale (23,1 %). Cette différence entre niveaux régional et national est due au département de l'Oise ainsi qu'à l'arrondissement de Château-Thierry. Dans les autres arrondissements de la région, cette part varie entre 22 % et près de 26 % pour celui de Vervins (cf. carte n° 6).

Lors de ce recensement, le taux standardisé sur l'âge et le sexe des

inactifs de 25-54 ans est de 10,9 % en Picardie, avec des variations allant de 10,0 % dans l'Oise à 12,3 % dans l'Aisne (11,0 % dans la Somme). Des écarts plus importants sont relevés au niveau plus fin, avec un taux minimal autour de 9 % dans les arrondissements de Château-Thierry et de Beauvais. Les taux les plus élevés sont enregistrés dans le nord de l'Aisne (autour de 13 % dans les arrondissements de Laon et de Saint-Quentin et allant même au delà de 15 % dans celui de Vervins).

## Fragilité professionnelle

	min*	Aisne	Oise	Somme	max*	Picardie	France hexagonale
<b>Taux de chômage localisé</b> au troisième trimestre 2014**	5,9 %	14,0 %	10,0 %	11,8 %	15,5 %	11,6 %	9,9 %
<b>1</b> Nombre de <b>chômeurs de 15 ans ou plus</b> (pour 100 actifs de 15 ans ou plus) au 1 <sup>er</sup> janv. 2011	- (8,0 %)	38 712 (15,9 %)	48 522 (12,4 %)	38 144 (14,6 %)	- (17,6 %)	125 378 (14,0 %)	3 635 061 (12,2 %)
<b>2</b> Nombre de <b>chômeurs de 15-24 ans</b> (pour 100 actifs de 15-24 ans) au 1 <sup>er</sup> janvier 2011	- (18,1 %)	10 942 (36,3 %)	13 493 (28,6 %)	11 242 (33,3 %)	- (38,2 %)	35 676 (32,1 %)	903 661 (26,7 %)
<b>3</b> Nombre de <b>DEFM de catégories A, B ou C</b> (pour 100 actifs de 15 ans ou plus) au 31 déc. 2013	- (10,5 %)	53 031 (21,8 %)	64 628 (16,6 %)	49 783 (19,0 %)	- (24,3 %)	167 442 (18,7 %)	4 974 388 (16,7 %)
Nombre de <b>DEFM de catégorie A</b> (pour 100 actifs de 15 ans ou plus) au 31 déc. 2013	- (7,1 %)	36 754 (15,1 %)	43 222 (11,1 %)	33 316 (12,7 %)	- (18,4 %)	113 292 (12,7 %)	3 371 971 (11,3 %)
Nombre de <b>femmes DEFM de catégorie A</b> (pour 100 femmes actives de 15 ans ou plus) au 31 décembre 2013	- (6,9 %)	16 864 (15,0 %)	20 435 (11,1 %)	15 179 (12,3 %)	- (17,5 %)	52 478 (12,5 %)	1 580 110 (11,0 %)
Nombre d' <b>hommes DEFM de catégorie A</b> (pour 100 hommes actifs de 15 ans ou plus) au 31 décembre 2013	- (7,2 %)	19 890 (15,2 %)	22 787 (11,0 %)	18 137 (13,1 %)	- (19,3 %)	60 814 (12,8 %)	1 791 861 (11,6 %)
<b>4</b> Nombre de <b>DEFM de catégorie A de moins de 25 ans</b> (pour 100 actifs de 15-24 ans) au 31 décembre 2013	- (8,2 %)	7 299 (24,2 %)	8 521 (18,1 %)	7 014 (20,8 %)	- (27,9 %)	22 834 (20,5 %)	558 932 (16,5 %)
Nombre de <b>DEFM de catégorie A de moins de 25 ans de niveaux V, Vbis ou VI***</b> (pour 100 jeunes de 15-24 ans sortis du système scolaire avec au plus un CAP ou un BEP) au 31 déc. 2013	- (13,1 %)	4 837 (27,5 %)	5 042 (21,0 %)	4 452 (25,8 %)	- (29,8 %)	14 331 (24,3 %)	301 072 (21,2 %)
<b>5</b> Nombre de <b>DEFM de catégories A, B ou C ayant un an ou plus d'ancienneté</b> (pour 100 DEFM de catégories A, B ou C) au 31 décembre 2013	- (22,3 %)	26 404 (49,8 %)	28 519 (44,1 %)	23 355 (46,9 %)	- (49,8 %)	78 278 (46,7 %)	2 072 139 (41,7 %)
<b>6</b> Nombre d' <b>actifs de 25-54 ans ayant un emploi précaire</b> (pour 100 actifs de 25-54 ans ayant un emploi salarié) au 1 <sup>er</sup> janvier 2011	- (16,7 %)	33 496 (23,2 %)	46 467 (18,8 %)	37 500 (23,8 %)	- (35,4 %)	117 463 (21,4 %)	4 166 491 (23,1 %)
<b>Taux standardisé sur l'âge et le sexe des inactifs de 25-54 ans</b> au 1 <sup>er</sup> janvier 2011	6,1 %	12,3 %	10,0 %	11,0 %	17,8 %	10,9 %	9,6 %

\* minimum et maximum des départements de France hexagonale

\*\* estimations provisoires au 3<sup>e</sup> trimestre 2014

\*\*\* le niveau de formation V correspond aux BEPC, BEP, CAP, le niveau Vbis aux CEP, SES et le niveau VI au 1<sup>er</sup> cycle 2<sup>e</sup> degré

Sources : Dares, Pôle emploi : statistiques du marché du travail, Insee, Insee RP 2011

# Emploi, fragilité professionnelle et revenus

Trois sources de données, présentées dans cette partie, permettent d'aborder le chômage. Elles reposent sur des définitions, temporalités et zonages différents.

Les séries de **taux de chômage localisés** (régional et départemental) produites par l'Insee s'appuient sur l'interprétation européenne du concept de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT). Par ailleurs, les calculs sont effectués en moyenne trimestrielle ainsi qu'en moyenne annuelle, en synthétisant les informations de l'enquête Emploi en continu (notion de chômage BIT) et celles du Pôle emploi sur les demandeurs d'emploi en fin de mois ou DEFM (notion de chômage répertorié).

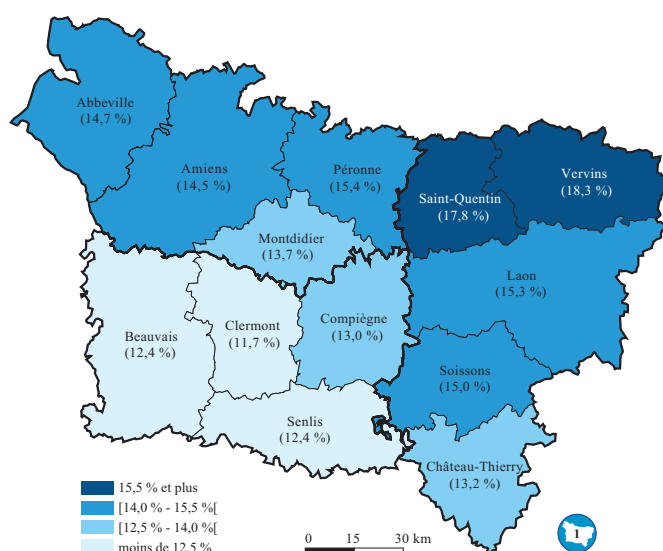
Les **chômeurs au sens du recensement de la population** sont les personnes qui se sont déclarées chômeuses (inscrites ou non à Pôle emploi) sauf si elles ont déclaré explicitement ne pas rechercher de travail et celles qui ne se sont déclarées spontanément ni en emploi, ni en chômage, mais qui ont néanmoins déclaré rechercher un emploi.

Les **demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM)** sont répertoriés selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
  - catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (c'est-à-dire de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
  - catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (c'est-à-dire plus de 78 heures au cours du mois) ;
  - catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé et en contrat de transition professionnelle, sans emploi ;
  - catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).
- Seuls les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, à savoir les DEFM de catégories A, B ou C, ont été pris en compte dans les indicateurs.

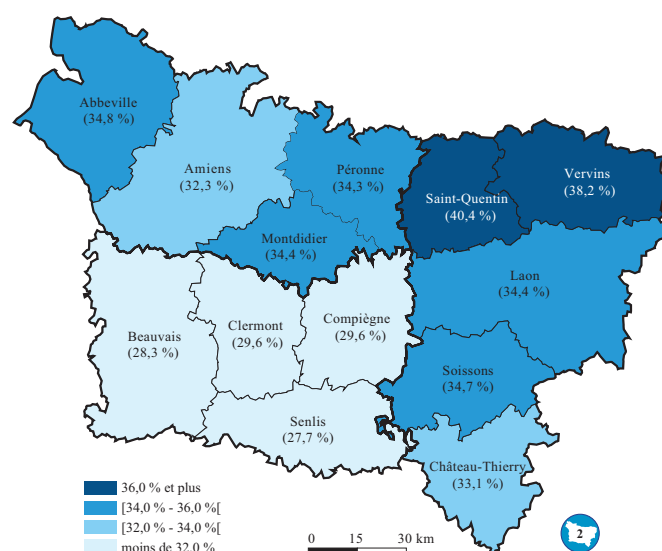
Un **emploi précaire** est un emploi salarié autre qu'un CDI à temps plein.

## Chômeurs de 15 ans ou plus au 1<sup>er</sup> janvier 2011



Source : Insee RP 2011

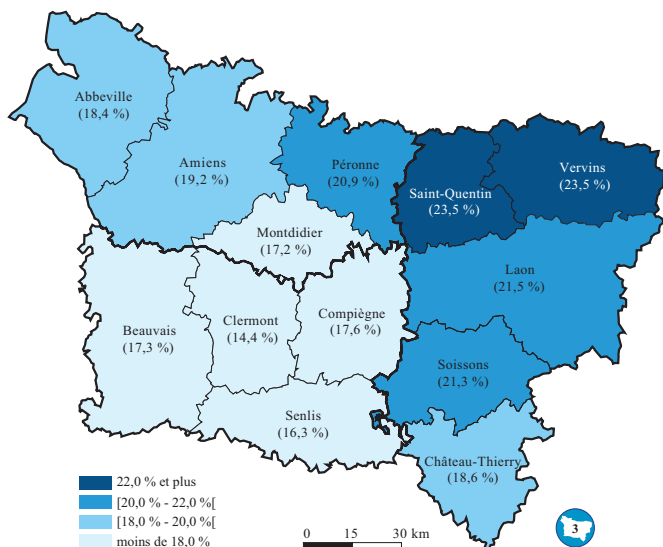
## Chômeurs de 15-24 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2011



Source : Insee RP 2011

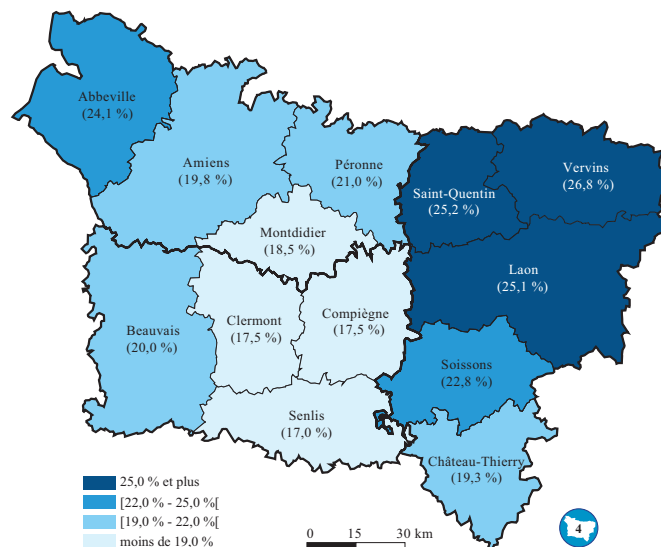
# Emploi, fragilité professionnelle et revenus

## DEFM de catégories A, B ou C au 31 décembre 2013



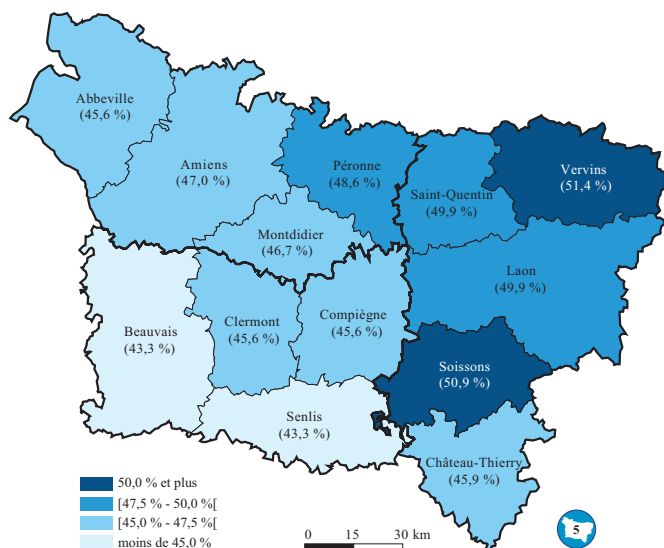
Sources : Dares, Pôle emploi : statistiques du marché du travail, Insee RP 2011

## DEFM de catégorie A de moins de 25 ans au 31 décembre 2013



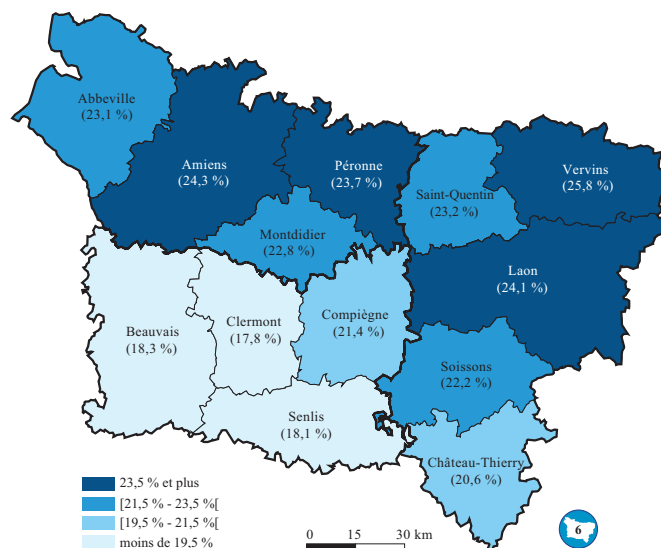
Sources : Dares, Pôle emploi : statistiques du marché du travail, Insee RP 2011

## DEFM de catégories A, B ou C ayant un an ou plus d'ancienneté au 31 décembre 2013



Source : Dares, Pôle emploi : statistiques du marché du travail  
cohésion sociale

## Actifs de 25-54 ans ayant un emploi précaire au 1<sup>er</sup> janvier 2011



Source : Insee RP 2011

# Emploi, fragilité professionnelle et revenus

**En** Picardie, le revenu net imposable moyen par foyer fiscal s'élève à 23 053 € pour l'année 2011, ce qui est inférieur de plus de 9 % à la moyenne nationale (25 380 €). Des différences existent au sein de la région. Dans l'Oise, ce revenu est de plus de 2 000 € supérieur à la moyenne régionale, ce qui le situe au niveau de la moyenne nationale tandis que, dans l'Aisne et la Somme, ce revenu est situé à plus de 1 000 € en dessous du niveau régional. Dans l'Aisne, il est même de près de 2 000 € inférieur au revenu net imposable moyen annuel de Picardie, soit en deçà de plus de 4 000 € à celui de l'Hexagone. À l'échelon infra-départemental, les revenus les plus élevés sont enregistrés dans les arrondissements du sud de la région, à savoir celui de Château-Thierry et ceux de l'Oise (avec un maximum de 27 317 € pour celui de Senlis) ainsi que celui d'Amiens. Le minimum est relevé dans l'arrondissement de Vervins (18 122 €).



En 2011, 45,5 % des foyers fiscaux picards ne sont pas imposés sur le revenu, ce qui est un peu plus élevé qu'en France hexagonale (43,0 %). Cette proportion, plus faible dans l'Oise (40,4 %), est de 47,9 % dans la Somme et de plus de la moitié (50,5 %) dans l'Aisne. À un niveau géographique plus fin (*cf.* carte n° 1), les arrondissements de l'Oise (avec un minimum de 39,1 % pour celui de Senlis) sont ceux ayant les parts de foyers fiscaux non imposés sur le revenu les moins importantes. Logiquement, il s'agit des arrondissements où les revenus nets imposables moyens sont les

plus élevés. De même, la part de foyers fiscaux non imposés sur le revenu la plus forte est retrouvée dans l'arrondissement présentant le revenu net imposable moyen le plus faible (Vervins 57,5 %).

Au 31 décembre 2013, 7,5 % des allocataires picards de la Caf (*cf.* encadré page 28) disposent de ressources inférieures à la moitié du Smic. Cette proportion est plus élevée dans le département de la Somme (8,6 %), située au niveau national (8,5 %), que dans l'Oise (7,2 %) et l'Aisne (6,8 %). À un niveau géographique plus fin, c'est dans l'arrondissement d'Amiens que la part d'allocataires vivant avec des ressources inférieures à la moitié du Smic est la plus importante (10,0 %). Les proportions sont ensuite comprises entre 5,7 % (arrondissement de Montdidier) et 7,6 % (arrondissements de Compiègne et Saint-Quentin).

Parmi les allocataires picards de la Caf, 17,9 % ont des ressources inférieures à trois quarts du Smic au 31 décembre 2013, soit une proportion inférieure à la moyenne nationale (19,2 %). Cette moyenne régionale masque des disparités : 20,2 % des allocataires samariens vivent avec au plus 75 % du Smic contre 15,9 % des allocataires isariens et 18,4 % des allocataires axonais. Par arrondissement (*cf.* carte n° 2), l'arrondissement d'Amiens se dégage de nouveau avec plus d'un allocataire sur cinq (22,3 %) qui dispose de ressources inférieures à trois quarts du Smic. Ceux de Clermont et Montdidier présentent les deux plus faibles pourcentages d'allocataires concernés (moins de 15 %).

## Autour des revenus

	min*	Aisne	Oise	Somme	max*	Picardie	France hexagonale
<b>Revenu net imposable moyen annuel par foyer fiscal</b> (en euro) en 2011	18 566	21 148	25 147	21 966	40 752	23 053	25 380
 Nombre de <b>foyers fiscaux non imposés sur le revenu</b> (pour 100 foyers fiscaux) en 2011	- (28,5 %)	150 981 (50,5 %)	175 764 (40,4 %)	150 222 (47,9 %)	- (55,4 %)	476 967 (45,5 %)	15 129 268 (43,0 %)
Nombre d' <b>allocataires dont les ressources mensuelles sont inférieures à 0,5 Smic**</b> (pour 100 allocataires dont les ressources sont connues) au 31 décembre 2013	- nd***	5 279 (6,8 %)	7 397 (7,2 %)	6 800 (8,6 %)	- nd	19 476 (7,5 %)	698 400 (8,5 %)
 Nombre d' <b>allocataires dont les ressources mensuelles sont inférieures à 0,75 Smic</b> (pour 100 allocataires dont les ressources sont connues) au 31 décembre 2013	- nd	14 185 (18,4 %)	16 365 (15,9 %)	15 915 (20,2 %)	- nd	46 465 (17,9 %)	1 576 180 (19,2 %)

\* minimum et maximum des départements de France hexagonale

\*\* Le Smic s'élève à 1 120,43 € net par mois pour 35 heures de travail hebdomadaire à cette période.

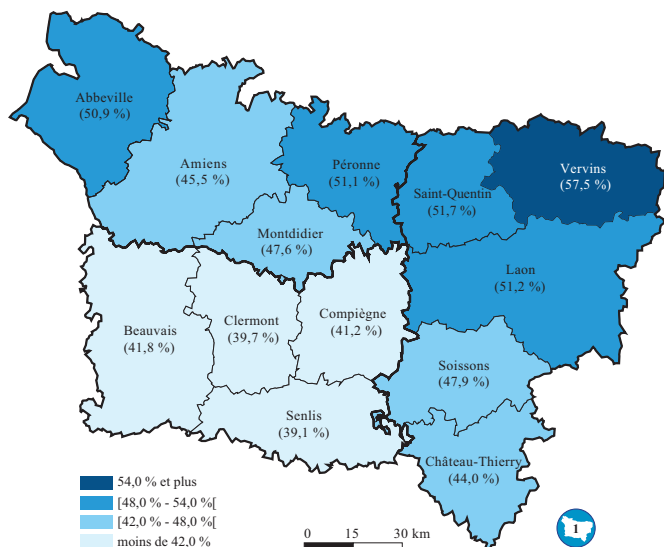
\*\*\* données non disponibles

Sources : Caf, Ministère de l'Économie et des Finances - DGFIP



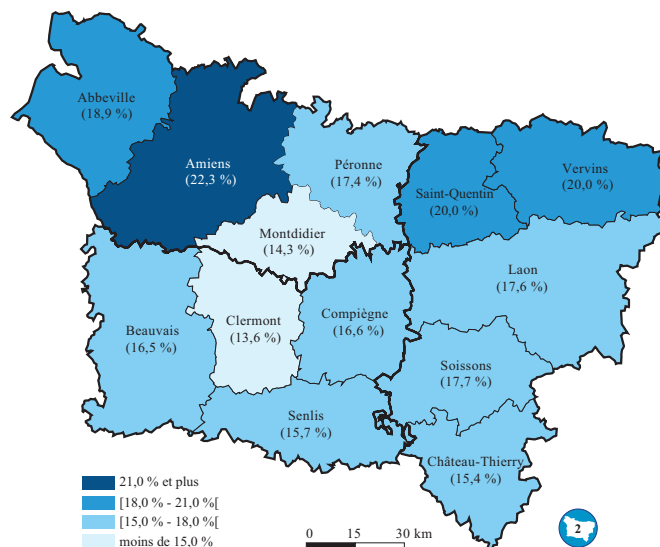
# Emploi, fragilité professionnelle et revenus

## Foyers fiscaux non imposés sur le revenu en 2011



Source : Ministère de l'Économie et des Finances - DGFiP

## Allocataires dont les ressources mensuelles sont inférieures à 0,75 Smic au 31 décembre 2013



Source : Caf





# Allocations et autres prestations

**Au** 31 décembre 2013, 44,2 % des ménages picards perçoivent une allocation de la Caf ou de la MSA, ce qui est assez proche de la moyenne nationale (42,4 %). Ce taux d'allocataires diffère peu entre les départements, variant de 43,7 % dans l'Oise à 45,1 % dans la Somme. C'est dans ce dernier département que l'amplitude entre arrondissements est la plus importante : celui d'Amiens présente ainsi le taux le plus élevé de la région avec près d'un ménage sur deux allocataire et, à l'inverse, ceux d'Abbeville et Péronne disposent des taux les plus faibles, de l'ordre de deux ménages sur cinq (tout comme ceux de Château-Thierry et Clermont dans les deux autres départements ; cf. carte n° 1).

En Picardie, un peu moins de la moitié des personnes vivant seules perçoit une allocation de la Caf ou de la MSA au 31 décembre 2013. L'Oise et l'Aisne ont un taux proche de la moyenne nationale (respectivement 44,2 %, 45,9 % et 45,6 %), alors qu'il est plus important dans la Somme (54,3 %). Le taux plus élevé dans ce dernier département est la résultante d'un seul arrondissement, celui d'Amiens qui compte près de deux tiers de personnes seules allocataires (63,0 %) contre un peu plus de deux cinquièmes pour les trois autres arrondissements samariens (taux compris entre 41 % et 43 %). Outre celui d'Amiens, les taux d'allocataires les plus élevés sont constatés dans le nord de l'Aisne, avec des valeurs qui avoisinent 50 % dans les arrondissements de Saint-Quentin (49,5 %) et Vervins (49,0 %). C'est ce département qui détient l'arrondissement présentant le plus faible taux de personnes seules allocataires (celui de Château-Thierry avec 34,9 %). Comme pour les deux autres départements, mais à un degré moindre, la situation est assez contrastée entre les arrondissements isariens, avec, d'un côté, ceux de Clermont et Senlis qui ont un taux plus faible (de l'ordre de 41 %) et, de l'autre, ceux de Beauvais et Compiègne qui présentent un pourcentage un peu plus important (47,3 % chacun). Parmi les personnes vivant seules, quel que soit l'échelon géographique analysé, le taux de femmes allocataires est toujours plus faible que celui des hommes. En Picardie, 41,8 % des femmes vivant seules perçoivent une allocation contre 56,6 % chez les hommes. Ces deux taux sont fortement corrélés, comme l'illustrent les cartes n° 2 et n° 3. Quelques spécificités sont toutefois à mentionner. Ainsi, l'arrondissement de Château-Thierry se démarque avec un différentiel moins important entre le taux de femmes seules allocataires et celui des hommes (respectivement 33,3 % et 37,1 %), ce dernier étant particulièrement faible au regard de ce qui est observé par ailleurs. À l'inverse, le différentiel observé entre ces deux taux est plus important pour l'arrondissement de Saint-Quentin, avec un taux particulièrement élevé chez les hommes : le deuxième taux le plus important des arrondissements picards (63,1 % contre 56,6 % pour la Picardie). Pour les femmes, il est proche de la moyenne régionale (respectivement 40,7 % et 41,8 %).

Au 31 décembre 2013, un peu moins d'un couple picard sans enfant de moins de 25 ans sur onze est allocataire (8,6 %), ce qui est légèrement supérieur au niveau national (7,8 %). Des taux semblables sont observés au niveau départemental dans l'Aisne et la Somme (respectivement 9,7 % et 9,5 %). Le taux de l'Oise est plus faible (7,1 %), tous les arrondissements de ce département ayant un taux moindre ou proche du niveau national (6,0 % à Clermont et compris entre 7,2 % et 7,6 % pour les trois autres arrondissements). Pour les deux autres départements, la situation est plus contrastée, à l'image de ce qui est constaté pour l'ensemble des allocataires. L'arrondissement de Château-Thierry enregistre un des taux les plus faibles de la région (6,2 %) et, à l'inverse, ceux de Vervins (11,8 %), Amiens (11,3 %) et Saint-Quentin (11,3 %) présentent les valeurs les plus élevées.





Concernant les couples avec enfant(s) de moins de 25 ans, que ce soit en Picardie ou en France hexagonale, un peu plus de 70 % sont allocataires au 31 décembre 2013 (respectivement 70,8 % et 71,1 %). Les taux sont similaires dans l'Oise et dans la Somme (respectivement 70,5 % et 70,0 %) ; il est un peu plus élevé dans l'Aisne (72,0 %). Un peu moins de 70 % des couples avec enfant(s) de moins de 25 ans sont allocataires dans les arrondissements de Clermont, Amiens et Abbeville tandis que plus de 72 % le sont dans ceux de Montdidier, Laon et Vervins.

Au 31 décembre 2013, plus de neuf familles monoparentales avec enfants(s) de moins de 25 ans sur dix sont allocataires (93,1 %) en Picardie contre 89,6 % au niveau national. Ce taux varie de 91,7 % dans l'Oise à 95,8 % dans l'Aisne. Au niveau infra-départemental (cf. carte n° 4), quatre arrondissements ont un taux inférieur à 90 % : ceux de Vervins, Amiens, Senlis et Clermont. *A contrario*, ceux de Péronne et Château-Thierry présentent les taux les plus élevés, avec la quasi-totalité des familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans à percevoir une allocation.

En Picardie, 50,5 % des habitants sont couverts par une allocation de la Caf ou de la MSA et 48,7 % le sont en France hexagonale au 31 décembre 2013. Des taux similaires sont observés au niveau départemental (51,0 % pour l'Oise, 50,9 % pour l'Aisne et 49,6 % pour la Somme). À un niveau plus fin, les arrondissements d'Abbeville (46,2 %), Clermont (48,3 %), Péronne (48,9 %) et Château-Thierry (48,9 %) se situent légèrement en dessous ou sont très proches du niveau national. Les *maxima* se trouvent dans les arrondissements du nord de l'Aisne, du sud et de l'ouest de l'Oise : Saint-Quentin (52,1 %), Beauvais (52,0 %), Senlis (51,6 %) et Vervins (51,6 %). Comme le révèle ces pourcentages, le taux de personnes couvertes par une allocation est relativement homogène au sein des arrondissements de Picardie.

# Allocations et autres prestations

## Ensemble des prestations sociales

	min*	Aisne	Oise	Somme	max*	Picardie	France hexagonale
 Nombre d' <b>allocataires</b> (pour 100 ménages) au 31 décembre 2013	- (32,9 %)	99 230 (43,9 %)	139 252 (43,7 %)	108 887 (45,1 %)	- (54,7 %)	347 369 (44,2 %)	11 607 586 (42,4 %)
Nombre de <b>personnes seules allocataires</b> (pour 100 personnes vivant seules) au 31 déc. 2013	- (27,6 %)	31 907 (45,9 %)	39 001 (44,2 %)	40 902 (54,3 %)	- (64,4 %)	111 810 (48,0 %)	4 269 534 (45,6 %)
 Nombre de <b>femmes seules allocataires</b> (pour 100 femmes vivant seules) au 31 déc. 2013	- (26,1 %)	16 547 (40,1 %)	19 488 (38,7 %)	20 831 (46,9 %)	- (56,1 %)	56 866 (41,8 %)	2 203 570 (40,6 %)
 Nombre d' <b>hommes seuls allocataires</b> (pour 100 hommes vivant seuls) au 31 déc. 2013	- (29,5 %)	15 360 (54,3 %)	19 513 (51,5 %)	20 071 (65,0 %)	- (77,8 %)	54 944 (56,6 %)	2 065 964 (52,4 %)
Nombre de <b>couples sans enfant allocataires</b> (pour 100 couples sans enfant de moins de 25 ans) au 31 décembre 2013	- (4,2 %)	6 318 (9,7 %)	6 234 (7,1 %)	6 551 (9,5 %)	- (15,0 %)	19 103 (8,6 %)	583 673 (7,8 %)
Nombre de <b>couples avec enfant(s) allocataires</b> (pour 100 couples avec enfant(s) de moins de 25 ans) au 31 décembre 2013	- (57,2 %)	44 917 (72,0 %)	71 222 (70,5 %)	45 106 (70,0 %)	- (78,5 %)	161 245 (70,8 %)	4 961 334 (71,1 %)
 Nombre de <b>familles monoparentales allocataires</b> (pour 100 familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans) au 31 décembre 2013	- (66,2 %)	16 088 (95,8 %)	22 795 (91,7 %)	16 328 (92,4 %)	- (=100 %)	55 211 (93,1 %)	1 793 045 (89,6 %)
Nombre de <b>personnes couvertes par une allocation</b> (pour 100 habitants) au 31 décembre 2013	- (38,1 %)	275 525 (50,9 %)	410 510 (51,0 %)	283 519 (49,6 %)	- (58,3 %)	969 554 (50,5 %)	30 742 057 (48,7 %)

\* minimum et maximum des départements de France hexagonale

Sources : CCMSA, Cnaf, Insee RP 2011

La notion d'**allocataire** renvoie à une notion de foyer et non d'individu. Un allocataire est la personne du foyer qui perçoit au moins une allocation en regard de la situation familiale et/ou monétaire de ce même foyer. Ainsi, dénombrer des allocataires signifie compter des foyers constitués de personnes seules ou de plusieurs personnes (familles). Il s'agit des personnes physiques à qui est reconnu le droit aux prestations versées. Les allocataires ne percevant que l'allocation de rentrée scolaire (ARS), prestation payée en une seule fois au cours du troisième trimestre de l'année, sont comptabilisés dans les effectifs d'allocataires au 31 décembre.

Les **personnes couvertes** correspondent à l'ensemble formé par les allocataires et leurs ayants-droit, ces derniers étant les autres membres du foyer allocataire (conjoint, enfants et autres personnes à charge au sens des prestations familiales).

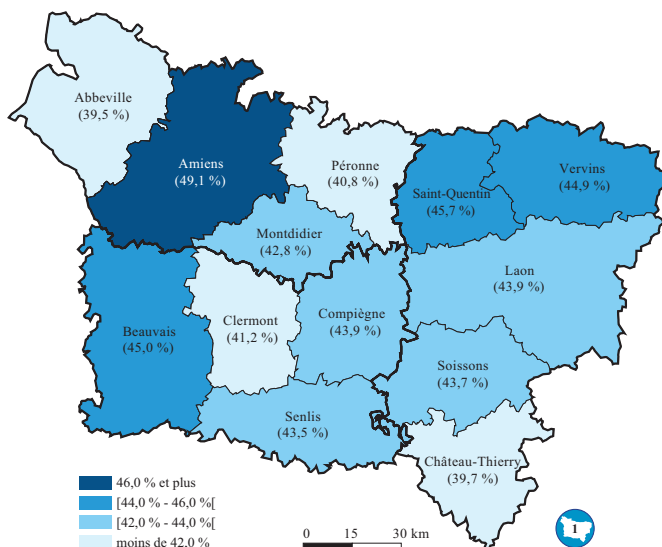
Le **RSA**, dans ces trois composantes, RSA socle, RSA socle et activité et RSA activité, couvre une population large, puisqu'il concerne aussi bien des foyers n'ayant aucune ressource, que des personnes percevant des revenus d'activité proches du Smic. Il s'adresse aux personnes de plus de 25 ans ou aux personnes de moins de 25 ans ayant au moins un enfant à charge, né ou à naître. Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2010, le RSA jeune actif a également été mis en place à l'attention d'un public spécifique, celui des moins de 25 ans qui justifient d'au moins deux ans d'activité dans les trois dernières années. Un allocataire du RSA en situation d'isolement, c'est-à-dire ayant seul la charge d'au moins un enfant (ou à naître), peut bénéficier d'une majoration de son RSA.

La **CMU de base** est un droit accordé aux personnes couvertes par aucun régime obligatoire d'assurance maladie et ce quel que soit le niveau de leurs ressources, mais elles auront une cotisation à payer si leurs ressources dépassent un certain montant. L'affiliation à la CMU de base n'est pas automatique, il faut en faire la demande.

La **CMU complémentaire** est une protection complémentaire gratuite. Pour en bénéficier, les ressources doivent être inférieures à un plafond fixé selon la composition du foyer.

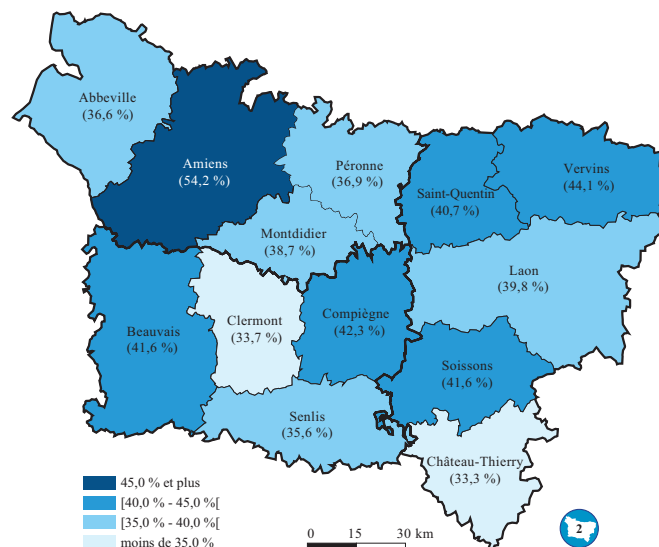
# Allocations et autres prestations

## Ensemble des allocataires au 31 décembre 2013



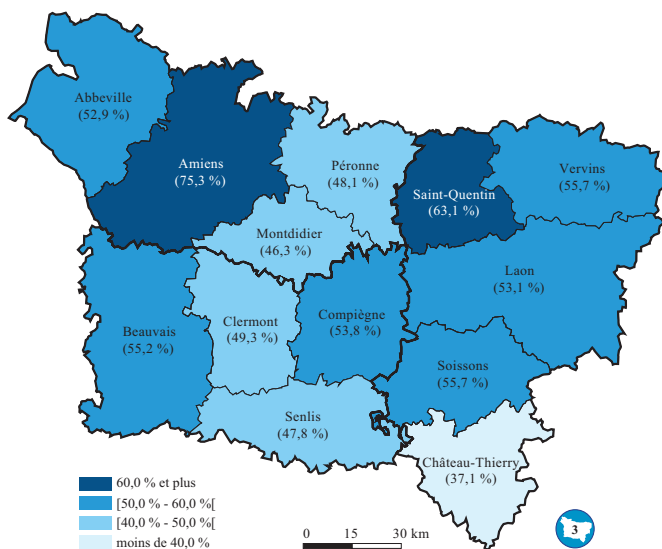
Sources : CCMSA, Cnaf, Insee RP 2011

## Femmes seules allocataires au 31 décembre 2013



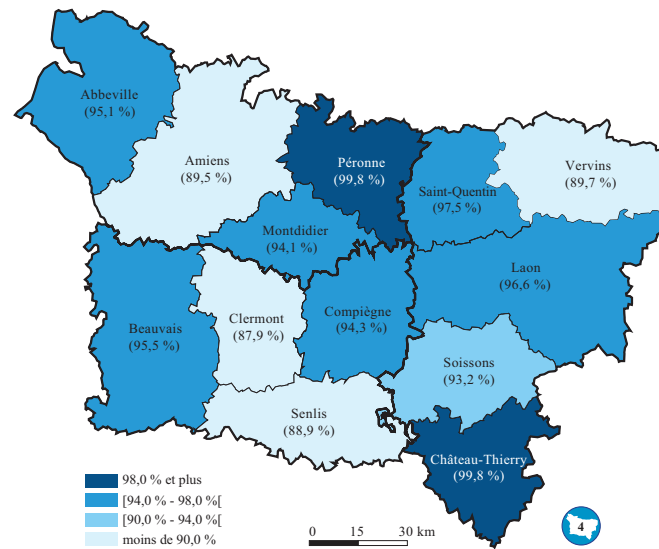
Sources : CCMSA, Cnaf, Insee RP 2011

## Hommes seuls allocataires au 31 décembre 2013



Sources : CCMSA, Cnaf, Insee RP 2011

## Familles monoparentales allocataires au 31 décembre 2013



Sources : CCMSA, Cnaf, Insee RP 2011

# Allocations et autres prestations

**Au** 31 décembre 2013, la Picardie compte près de 69 200 allocataires du RSA, soit 8,8 % des ménages. Cet indicateur est plus faible dans l'Oise (7,5 %) que dans les deux autres départements de la région (9,7 % pour l'un et l'autre), l'Oise affichant un taux proche du taux national (7,7 %). Les arrondissements de Saint-Quentin et de Vervins se démarquent par de forts taux d'allocataires du RSA (plus de 11 % ; cf. carte n° 1).

Parmi l'ensemble des allocataires du RSA au 31 décembre 2013, 42,2 % sont des personnes seules en Picardie contre 48,2 % dans l'Hexagone. Rapporté aux personnes de 25-64 ans vivant seules, ceci correspond à un taux de 23,8 % en Picardie et de 20,1 % en France. Au niveau départemental, ce taux de personnes seules allocataires du RSA, varie de 21,0 % dans l'Oise à 27,5 % dans la Somme (23,9 % dans l'Aisne). Les arrondissements de Château-Thierry et Clermont présentent des taux inférieurs à celui du niveau national (respectivement 17,0 % et 18,7 %). *A contrario*, c'est dans la Somme, avec les arrondissements d'Abbeville, Amiens et Péronne, que se trouvent les taux les plus élevés de la région (compris entre 27,4 % et 29,3 %).

Parmi les personnes de 25-64 ans vivant seules, le taux de femmes allocataires du RSA est moindre par rapport à celui des hommes : 19,5 % contre 27,4 % en Picardie. Au niveau départemental, l'Oise présente les taux les plus faibles (16,8 % pour les femmes et 24,4 % pour les hommes) et la Somme les taux les plus élevés (respectivement 21,5 % et 32,8 %). Au niveau infra-départemental, des disparités existent également selon le genre. En particulier, l'arrondissement d'Amiens est caractérisé par le taux le plus élevé (35,6 %) pour les hommes de 25-64 ans vivant seuls alors qu'il est seulement situé au septième rang des taux les plus élevés concernant les femmes (19,5 %).

Au 31 décembre 2013, 1,4 % des couples picards sans enfant de moins de 25 ans est allocataire du RSA, ce qui est légèrement supérieur au niveau national (1,1 %). Des taux similaires sont observés au niveau départemental dans l'Aisne et dans la Somme, l'Oise se situant au niveau de la valeur nationale. Au niveau des arrondissements, c'est dans ce dernier département que sont enregistrés les taux les plus faibles avec ceux de Senlis et Compiègne (0,9 %). Les arrondissements de Laon, Saint-Quentin et Vervins ont les taux les plus élevés (avec un maximum de 2,5 % pour ce dernier).

Concernant les couples picards avec enfant(s) de moins de 25 ans, 6,1 % sont allocataires du RSA contre 4,7 % en France hexagonale. L'Oise présente le taux le plus faible de la région (4,3 %) tandis que la Somme et l'Aisne connaissent des taux relativement semblables (7,3 % et 7,8 %). C'est alors dans un rapport de un à trois que sont

enregistrées les différences entre arrondissements. Ainsi, moins de 4 % des couples avec enfant(s) de moins de 25 ans sont allocataires du RSA dans les arrondissements de Clermont et Château-Thierry alors que ce taux s'élevé à 11,9 % dans celui de Vervins.

Le RSA socle (avec ou sans activité) est attribué à près de 52 000 allocataires picards au 31 décembre 2013, soit 6,6 % des ménages contre 5,9 % dans l'Hexagone. Que ce soit en Picardie ou dans l'ensemble du pays, le RSA socle représente environ 75 % de l'ensemble des allocataires du RSA. Aussi, la cartographie du taux d'allocataires du RSA socle est proche de celle observée pour l'ensemble des allocataires du RSA. Les taux les plus élevés sont ainsi enregistrés dans le nord de l'Aisne : plus de 8 % dans les arrondissements de Vervins et de Saint-Quentin. Les arrondissements de Clermont et de Château-Thierry affichent, à l'inverse, les taux d'allocataires du RSA socle les plus faibles de la région (moins de 5 %).

Au 31 décembre 2013, la Picardie compte près de 17 300 allocataires du RSA activité, soit 2,2 % des ménages, contre 1,8 % dans l'Hexagone. Cet indicateur est plus faible dans l'Oise (1,8 %) que dans les deux autres départements de la région (2,5 % dans l'Aisne et 2,4 % dans la Somme). Les taux les plus élevés sont enregistrés dans le nord de l'Aisne (2,9 % dans l'arrondissement de Vervins et 3,0 % dans celui de Saint-Quentin) ainsi que dans les arrondissements de Laon, Abbeville et Péronne (3,6 %) ; celui de Senlis affiche le taux minimal (1,6 %).

À cette même date, un peu plus de 9 200 allocataires perçoivent le RSA majoré en Picardie, soit 15,5 pour 100 familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans. L'Oise (13,1 %) présente l'indicateur le plus faible des trois départements, à un niveau néanmoins supérieur de près d'un point à la valeur nationale. L'Aisne affiche la moyenne départementale la plus haute (18,0 %). Comme le souligne la carte n° 2 page 32, le nord de l'Aisne se démarque de nouveau avec des taux élevés, tels ceux des arrondissements de Vervins et de Saint-Quentin (respectivement 18,7 % et 21,4 %).

En 2013\*, la Picardie compte près de 58 900 bénéficiaires de la CMU de base, soit 3,1 % de sa population. Ce taux, plus important dans la Somme (3,8 %) et dans l'Aisne (3,5 %) que dans l'Oise (2,3 %), est proche de celui de la France hexagonale (3,0 %). Au niveau infra-départemental (cf. carte n° 3) au 31 décembre 2013, les plus forts taux sont retrouvés dans les arrondissements du nord de la région, en particulier dans ceux de Saint-Quentin, Vervins et Amiens (3,5 % et plus). Les arrondissements de Clermont, Senlis, Compiègne et Château-Thierry enregistrent les plus faibles taux (entre 1 % et 2 %).





\* cf. précisions page ci-contre référencées par deux étoiles (\*\*)

# Allocations et autres prestations

Le taux de bénéficiaires de la CMU complémentaire\*\* s'élève à 7,2 % en 2013 en Picardie, soit un taux un peu plus élevé que dans l'Hexagone (6,4 %). Des différences sont observées entre les départements avec un taux variant entre 5,6 % dans l'Oise et un peu plus de 8 % dans l'Aisne (8,4 %) et dans la Somme (8,1%). Au niveau

infra-départemental au 31 décembre 2013, le taux de bénéficiaires de la CMU complémentaire est plus élevé dans les arrondissements du nord de la région, avec pour *maxima*, ceux de Saint-Quentin (10,9 %) et Vervins (10,4 %) comme le visualise la carte n° 4. Tout comme pour la CMU de base, le taux le plus faible est enregistré dans l'arrondissement de Clermont (3,5 %), soit une valeur trois fois

## Solidarité et insertion

	min*	Aisne	Oise	Somme	max*	Picardie	France hexagonale
 Nombre d' <b>allocataires du RSA</b> (pour 100 ménages) au 31 décembre 2013	- (3,3 %)	21 927 (9,7 %)	23 815 (7,5 %)	23 448 (9,7 %)	- (16,0 %)	69 190 (8,8 %)	2 100 357 (7,7 %)
Nombre de <b>personnes seules allocataires du RSA</b> (pour 100 personnes de 25-64 ans vivant seules) au 31 décembre 2013	- (8,4 %)	8 574 (23,9 %)	10 473 (21,0 %)	10 137 (27,5 %)	- (37,5 %)	29 184 (23,8 %)	1 011 884 (20,1 %)
Nombre de <b>femmes seules allocataires du RSA</b> (pour 100 femmes de 25-64 ans vivant seules) au 31 décembre 2013	- (7,1 %)	3 465 (21,2 %)	3 769 (16,8 %)	3 717 (21,5 %)	- (30,5 %)	10 951 (19,5 %)	368 123 (15,8 %)
Nombre d' <b>hommes seuls allocataires du RSA</b> (pour 100 hommes de 25-64 ans vivant seuls) au 31 décembre 2013	- (9,5 %)	5 109 (26,1 %)	6 704 (24,4 %)	6 420 (32,8 %)	- (46,5 %)	18 233 (27,4 %)	643 761 (23,9 %)
Nombre de <b>couples sans enfant allocataires du RSA</b> (pour 100 couples sans enfant de moins de 25 ans) au 31 décembre 2013	- (0,4 %)	1 099 (1,7 %)	885 (1,0 %)	1 097 (1,6 %)	- (3,0 %)	3 081 (1,4 %)	81 093 (1,1 %)
Nombre de <b>couples avec enfant(s) allocataires du RSA</b> (pour 100 couples avec enfant(s) de moins de 25 ans) au 31 décembre 2013	- (1,5 %)	4 874 (7,8 %)	4 383 (4,3 %)	4 693 (7,3 %)	- (9,2 %)	13 950 (6,1 %)	329 877 (4,7 %)
Nombre d' <b>allocataires du RSA socle</b> (pour 100 ménages) au 31 décembre 2013	- (2,4 %)	16 170 (7,1 %)	18 218 (5,7 %)	17 535 (7,3 %)	- (13,2 %)	51 923 (6,6 %)	1 610 931 (5,9 %)
Nombre d' <b>allocataires du RSA activité</b> (pour 100 ménages) au 31 décembre 2013	- (0,9 %)	5 757 (2,5 %)	5 597 (1,8 %)	5 913 (2,4 %)	- (3,1 %)	17 267 (2,2 %)	489 426 (1,8 %)
 Nombre d' <b>allocataires du RSA majoré</b> (pour 100 familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans) au 31 décembre 2013	- (5,2 %)	3 030 (18,0 %)	3 252 (13,1 %)	2 926 (16,5 %)	- (21,3 %)	9 208 (15,5 %)	243 566 (12,2 %)
 Nombre de <b>bénéficiaires de la CMU de base</b> (pour 100 habitants) en 2013**	- (1,1 %)	18 779 (3,5 %)	18 170 (2,3 %)	21 919 (3,8 %)	- (6,2 %)	58 867 (3,1 %)	1 898 330 (3,0 %)
 Nombre de <b>bénéficiaires de la CMU complémentaire</b> (pour 100 habitants) en 2013**	- (2,5 %)	45 633 (8,4 %)	45 153 (5,6 %)	46 382 (8,1 %)	- (12,6 %)	137 168 (7,2 %)	4 057 196 (6,4 %)

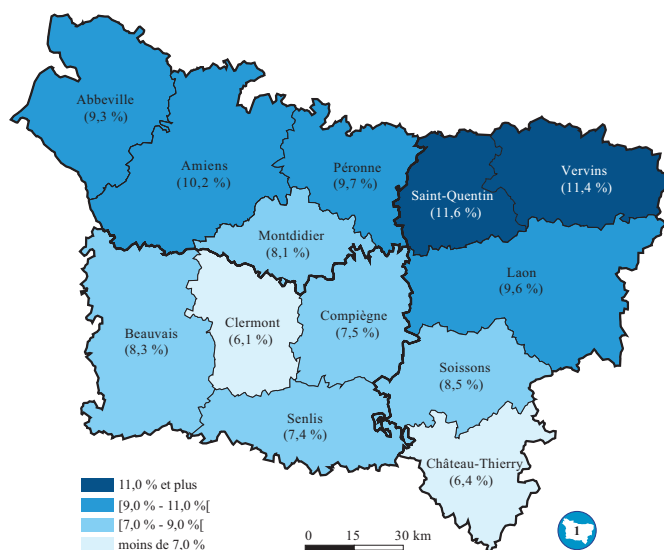
\* minimum et maximum des départements de France hexagonale

Sources : CCMSA, Cnaf, Fonds CMU, Insee RP 2011

\*\* Les décomptes des bénéficiaires de la CMU (de base et complémentaire) et la source utilisée sont différents selon l'échelon géographique étudié. Les données nationales, régionales et départementales sont issues des effectifs publiés par le Fonds CMU (sources : CCMSA, Cnamts, RSI). Il s'agit de données obtenues pour l'année 2013 en effectuant une moyenne du nombre de bénéficiaires des douze mois de l'année 2013. Pour le calcul des taux, ces effectifs ont été rapportés à la population au RP 2011. Ces données ne sont pas comparables à celles présentées par arrondissement. En effet, ces dernières comptabilisent les bénéficiaires de la CMU au 31 décembre 2013, effectifs fournis par la Cnamts, la MSA et le RSI de Picardie. Les taux sont calculés en rapportant les effectifs à la population au RP 2011. Avec la même source et la même méthode de dénombrement que pour les arrondissements, les valeurs régionales s'élèvent à 2,7 % pour la CMU de base (3,1 % dans l'Aisne, 1,9 % dans l'Oise et 3,4 % dans la Somme) et à 7,0 % pour la CMU complémentaire (8,4 % dans l'Aisne, 5,5 % dans l'Oise et 8,0 % dans la Somme). Cette méthodologie de calcul n'est pas possible pour l'échelon national.

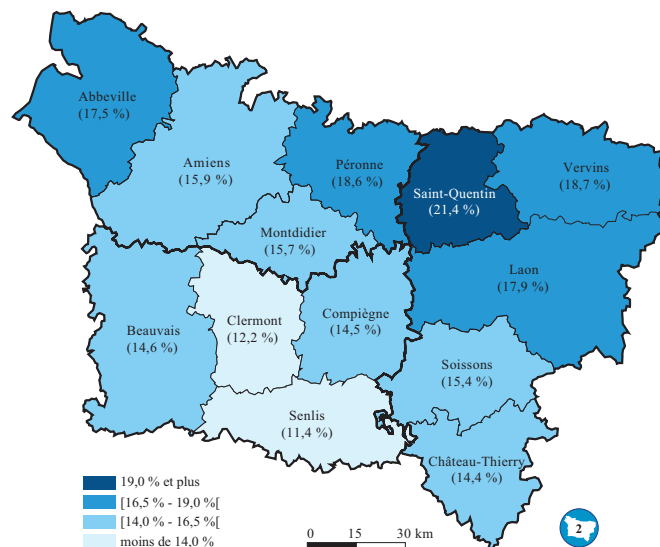
# Allocations et autres prestations

## Allocataires du RSA au 31 décembre 2013



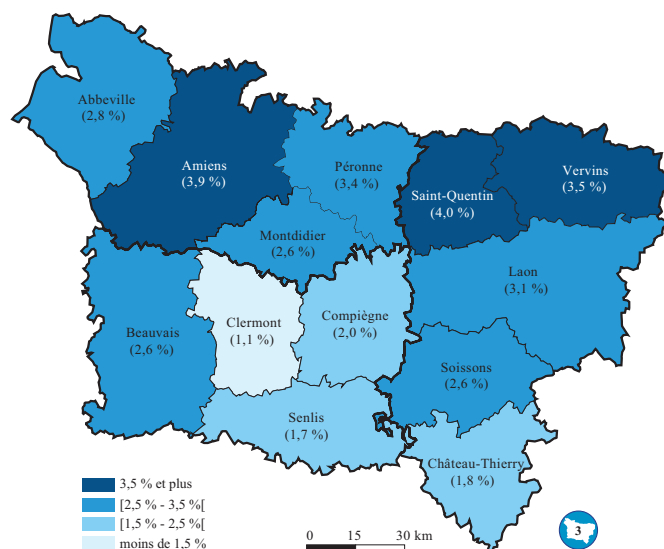
Sources : CCMSA, Cnaf, Insee RP 2011

## Allocataires du RSA majoré au 31 décembre 2013



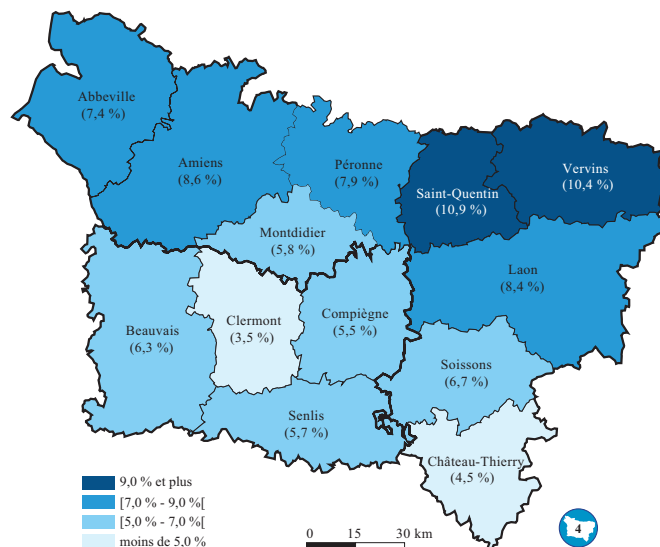
Sources : CCMSA, Cnaf, Insee RP 2011

## Bénéficiaires de la CMU de base au 31 décembre 2013



Sources : Cnam, Insee RP 2011

## Bénéficiaires de la CMU complémentaire au 31 décembre 2013



Sources : Cnam, MSA, RSI, Insee RP 2011



# Logement

**Au** recensement de 2011, un peu plus de trois ménages picards sur cinq sont propriétaires de leur résidence principale, soit une part plus importante que sur l'ensemble du territoire (57,8 %). Au niveau des départements, cette part est relativement homogène (comprise entre 61,6 % pour la Somme et 62,2 % pour l'Oise ; 62,1 % pour l'Aisne). Cette homogénéité au niveau départemental masque cependant des différences entre arrondissements. Ainsi, si plusieurs approchent voire dépassent pour l'un d'entre eux 70 % (ceux de Péronne, Montdidier, Clermont), d'autres plus urbanisés, enregistrent des parts de propriétaires plus faibles, à l'instar des arrondissements de la capitale régionale et de Senlis (autour de 55 % pour l'un et l'autre ; cf. carte n° 1).

Au 1<sup>er</sup> janvier 2013, 39,1 % des résidences principales de Picardie ont été construites avant 1949. C'est dans l'Aisne que la part est la plus élevée (47,7 %), très différente de celle de l'Oise (31,3 %) qui présente une valeur similaire à celle de France hexagonale (31,1 %). De façon logique, c'est un arrondissement de l'Aisne qui enregistre la part de résidences principales construites avant 1949 la plus élevée : celui de Vervins (66,7 %), tandis que l'arrondissement de Senlis est le seul à avoir une part bien inférieure à la moyenne nationale (26,7 %).

En Picardie, 37,7 % des résidences principales sont construites depuis 1975. L'Oise présente la part la plus élevée (44,5 %), à un niveau proche de la France hexagonale (43,5 %), l'Aisne et la Somme ont des parts inférieures (respectivement 30,6 % et 35,4 %). Ce sont les arrondissements isariens qui enregistrent les parts de résidences principales construites depuis 1975 les plus

élevées (les seules supérieures à la moyenne nationale), s'échelonnant de 43,9 % dans l'arrondissement de Compiègne à 45,2 % dans celui de Senlis. À l'inverse, les arrondissements de Vervins et Saint-Quentin présentent les parts les plus faibles de la région (respectivement 20,5 et 26,4 %).

Au recensement de 2011, un peu plus de 9 600 résidences principales sans confort (n'ayant ni douche ni baignoire) sont dénombrées en Picardie, soit 1,2 % des résidences principales. La Somme est le département qui en compte le plus, avec 1,8 % de résidences principales sans confort, et l'Oise le moins (0,7 %). L'Aisne, avec un pourcentage global de 1,4 %, présente une situation plus contrastée. Ainsi, à l'image de la région, un gradient Nord/Sud est observé. Les arrondissements de Vervins, Abbeville et Péronne présentent les proportions de résidences principales sans confort les plus élevées (supérieures à 2 %). Les trois autres arrondissements du nord de la région ont un pourcentage proche de 1,5 %. À l'inverse, tous les arrondissements de l'Oise ainsi que ceux de Château-Thierry et Soissons ont un pourcentage inférieur à 1 %.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2013, 2,2 % des ménages fiscaux picards sont en suroccupation légère ou lourde (cf. encadré ci-dessous pour plus de précision). Au niveau départemental, les parts varient de 1,6 % dans le département de l'Aisne à 2,7 % dans l'Oise, valeur à comparer aux 2,9 % observés dans l'Hexagone. L'arrondissement de Senlis présente la part de ménages fiscaux en suroccupation légère ou lourde la plus élevée de la région (3,4 %). Ceux de Laon, Péronne, Soissons et Vervins possèdent une part inférieure ou égale à 1,5 %.

*Une **résidence principale sans confort** est un logement ne disposant ni de douche ni de baignoire et qui est occupé, de façon habituelle et à titre principal, par une ou plusieurs personnes qui constitue(nt) un ménage.*

*Selon l'Agence nationale de l'habitat (Anah), la **suroccupation légère** est définie comme une superficie habitable de moins de 16 m<sup>2</sup> pour la première personne et de moins de 11 m<sup>2</sup> pour les personnes suivantes. La **suroccupation lourde** est définie comme une superficie habitable de moins de 9 m<sup>2</sup> par personne.*

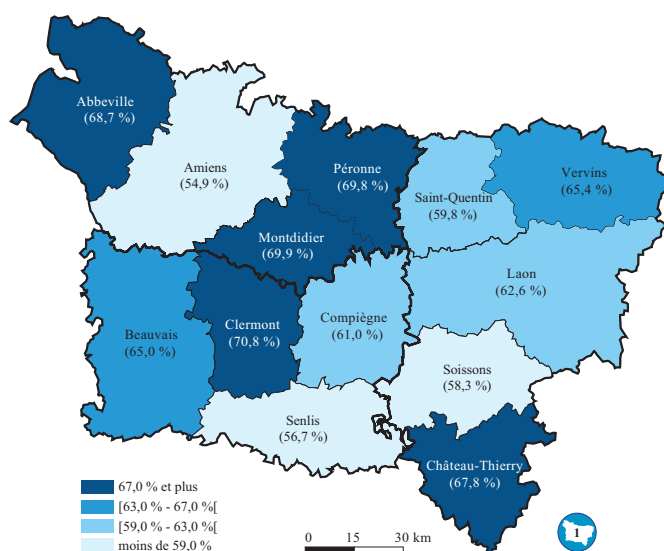
## Parc de logements et conditions de logement

	min*	Aisne	Oise	Somme	max*	Picardie	France hexagonale
<b>1</b> Nombre de <b>ménages propriétaires de leur résidence principale</b> (pour 100 ménages) au 1 <sup>er</sup> janvier 2011	- (33,1 %)	140 479 (62,1 %)	198 278 (62,2 %)	148 722 (61,6 %)	- (72,3 %)	487 478 (62,0 %)	15 800 751 (57,8 %)
Nombre de <b>résidences principales construites avant 1949</b> (pour 100 résidences principales) au 1 <sup>er</sup> janvier 2013	- (15,9 %)	108 303 (47,7 %)	99 292 (31,3 %)	99 269 (41,3 %)	- (64,4 %)	306 864 (39,1 %)	8 571 515 (31,1 %)
Nombre de <b>résidences principales construites depuis 1975</b> (pour 100 résidences principales) au 1 <sup>er</sup> janvier 2013	- (18,1 %)	69 652 (30,6 %)	141 186 (44,5 %)	84 918 (35,4 %)	- (59,5 %)	295 756 (37,7 %)	11 964 066 (43,5 %)
Nombre de <b>résidences principales sans confort</b> (pour 100 résidences principales) au 1 <sup>er</sup> janvier 2011	- (0,2 %)	3 123 (1,4 %)	2 278 (0,7 %)	4 231 (1,8 %)	- (2,3 %)	9 632 (1,2 %)	182 947 (0,7 %)
<b>2</b> Nombre de <b>ménages fiscaux en suroccupation légère ou lourde</b> (pour 100 ménages fiscaux) au 1 <sup>er</sup> janvier 2013	- (0,6 %)	3 580 (1,6 %)	8 595 (2,7 %)	4 975 (2,1 %)	- (12,8 %)	17 150 (2,2 %)	791 535 (2,9 %)

\* minimum et maximum des départements de France hexagonale

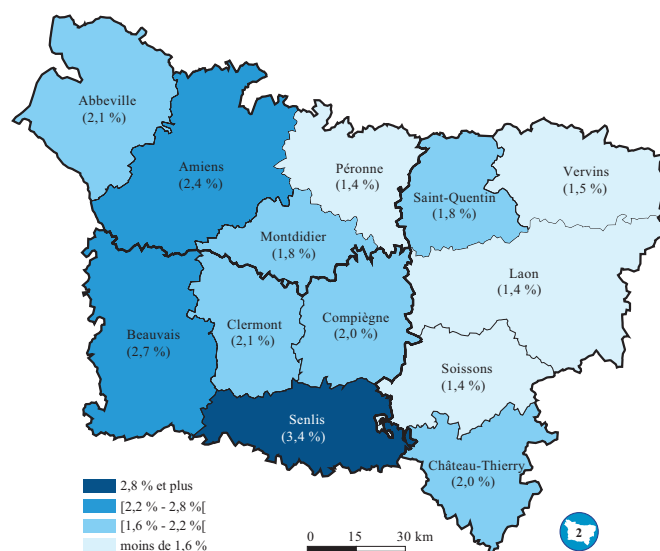
Sources : Dreal Picardie - Filocom 2013 - MEEDDM d'après DGFIP, Insee RP 2011

### Ménages propriétaires de leur résidence principale au 1<sup>er</sup> janvier 2011



Source : Insee RP 2011

### Ménages fiscaux en suroccupation légère ou lourde au 1<sup>er</sup> janvier 2013



Source : Dreal Picardie - Filocom 2013 - MEEDDM d'après DGFIP

# Logement

**En** Picardie, 17,6 % des résidences principales sont des logements sociaux au 1<sup>er</sup> janvier 2013. Cette densité de logements sociaux est plus importante dans l'Oise (19,2 %) et proche de la moyenne régionale dans l'Aisne (17,4 %). La Somme affiche la densité la plus faible (15,5 %), inférieure à la moyenne nationale (16,4 %). Ces disparités se retrouvent au niveau des arrondissements (*cf.* carte n° 1). Les densités de logements sociaux les plus importantes sont relevées dans les arrondissements de Senlis (23,4 %), Soissons (21,4 %) et Amiens (20,3 %) tandis que les plus faibles sont constatées dans les zones rurales de la Somme. Ainsi, hormis celui d'Amiens, les autres arrondissements samariens comptent environ 10 % de logements sociaux.

En France hexagonale, 15,8 % des logements sociaux sont des logements individuels au 1<sup>er</sup> janvier 2013. Ce taux est plus élevé en Picardie (21,2 %), notamment du fait des proportions des départements de l'Aisne (25,1 %) et de la Somme (26,3 %), l'Oise affichant une part de logements sociaux individuels similaire à la moyenne nationale (15,7 %). De fortes disparités sont observées entre les arrondissements puisque la proportion de logements sociaux individuels varie de 8,7 % dans l'arrondissement de Senlis à 50,2 % dans celui de Montdidier. De manière générale, les arrondissements qui présentent les plus faibles densités de logements sociaux sont ceux qui enregistrent des parts plus importantes de logements sociaux individuels. L'arrondissement de Château-Thierry fait toutefois exception avec une faible densité

de logements sociaux (12,5 % des résidences principales) et une faible part de logements sociaux individuels (14,3 %). Dans ceux du sud de la région et dans celui d'Amiens, moins d'un quart des logements sociaux est un logement individuel.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2013, plus d'un quart (26,6 %) des logements sociaux picards est construit depuis 1990. Cette part est un peu plus importante dans l'Oise qu'en France hexagonale (respectivement 28,5 % et 27,2 %) et, *a contrario*, elle est inférieure dans l'Aisne (25,4 %) et dans la Somme (24,9 %). Au niveau infra-départemental (*cf.* carte n° 2), cette proportion varie du simple au double entre valeurs extrêmes : de 20,2 % dans l'arrondissement de Château-Thierry à 41,6 % dans celui de Clermont.

Les trois arrondissements samariens et celui de Clermont, qui enregistrent une faible densité de logement sociaux, ont une part plus importante de logements construits depuis 1990 : de l'ordre de 30 % pour les arrondissements de la Somme et dépassant les 40 % pour l'Isarien. À l'inverse, cette part est plus faible pour ceux qui ont une densité de logements sociaux plus importante. C'est aussi le cas pour les arrondissements d'Amiens, Senlis et, de manière moindre, Soissons avec moins de 25 % de logements sociaux construits depuis 1990 pour les deux premiers et 28,1 % pour le dernier. L'arrondissement de Château-Thierry se démarque de ses homologues régionaux avec une plus faible densité de logements sociaux mais aussi une plus faible part de logements construits depuis 1990.

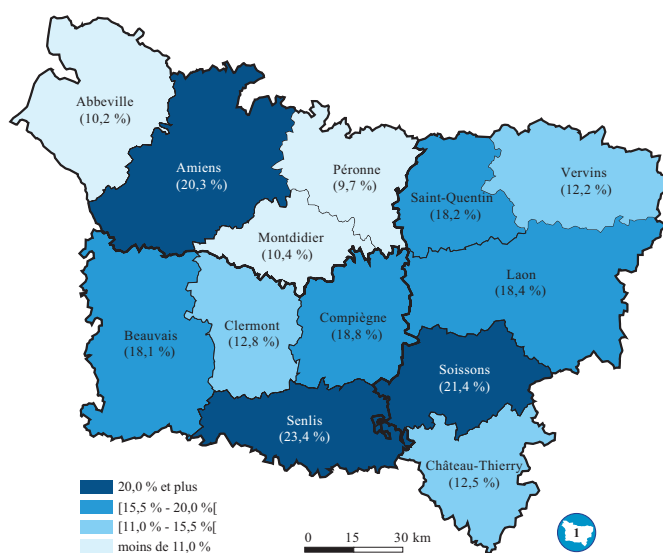
## Logement social

	min*	Aisne	Oise	Somme	max*	Picardie	France hexagonale
1 Nombre de <b>logements sociaux</b> (pour 100 résidences principales) au 1 <sup>er</sup> janvier 2013 (5,1 %)	- (5,1 %)	39 678 (17,4 %)	62 409 (19,2 %)	37 875 (15,5 %)	- (35,9 %)	139 962 (17,6 %)	4 595 614 (16,4 %)
Nombre de <b>logements sociaux individuels</b> (pour 100 logements sociaux) au 1 <sup>er</sup> janvier 2013 (0,1 %)	- (0,1 %)	9 975 (25,1 %)	9 805 (15,7 %)	9 947 (26,3 %)	- (57,3 %)	29 727 (21,2 %)	727 326 (15,8 %)
2 Nombre de <b>logements sociaux construits depuis 1990</b> (pour 100 logements sociaux) au 1 <sup>er</sup> janv. 2013 (14,3 %)	- (14,3 %)	10 084 (25,4 %)	17 765 (28,5 %)	9 419 (24,9 %)	- (53,0 %)	37 268 (26,6 %)	1 250 599 (27,2 %)

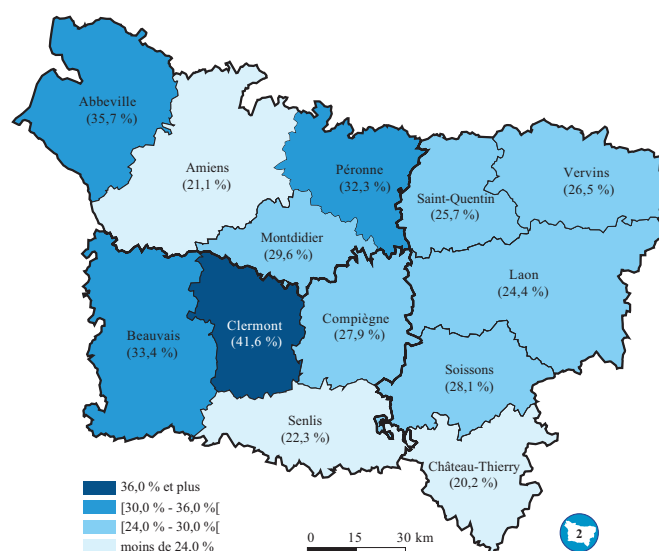
\* minimum et maximum des départements de France hexagonale

Sources : Dreal Picardie - RPLS, Insee RP 2011

### Logements sociaux au 1<sup>er</sup> janvier 2013



### Logements sociaux construits depuis 1990 au 1<sup>er</sup> janvier 2013



Sources : Dreal Picardie - RPLS, Insee RP 2011

Source : Dreal Picardie - RPLS

**Au** 1<sup>er</sup> janvier 2013, 58,3 % des ménages fiscaux picards ont des revenus inférieurs ou égaux au plafond HLM. Ce chiffre masque des disparités départementales : l'Aisne et la Somme présentent une part supérieure à la moyenne nationale (respectivement 64,0 % et 61,2 % contre 57,1 %), à l'inverse de l'Oise (52,3 %). Les quatre arrondissements de ce dernier département enregistrent une part inférieure au niveau national (toutes en deçà de 55,0 %). Dans l'Aisne et la Somme, ceux de Château-Thierry et Amiens ont un pourcentage proche du niveau national. Pour tous les autres arrondissements de ces deux départements, la part des ménages fiscaux dont les revenus sont inférieurs ou égaux au plafond HLM est supérieure à la moyenne nationale, dépassant 60 %, et même 70 % pour Vervins (cf. carte n° 1).

En Picardie, un peu plus de 180 000 ménages perçoivent au 31 décembre 2013 une aide pour se loger, qu'il s'agisse de l'aide personnalisée au logement (APL), l'allocation de logement à caractère social (ALS) ou l'allocation de logement à caractère familial (ALF). Rapporté au nombre de ménages, cet effectif porte le taux d'allocataires à 22,9 % en Picardie, niveau similaire à la moyenne nationale (23,0 %). Le taux d'allocataires d'une aide au logement est plus élevé dans la Somme (25,0 %) et dans l'Aisne (24,4 %) que dans l'Oise (20,2 %). Ce taux est maximal dans l'arrondissement d'Amiens (29,6 %) et minimal dans celui de Clermont (16,1 %). Les arrondissements du nord de l'Aisne comptent également de forts taux d'allocataires percevant une allocation logement (cf. carte n° 2).

Au 31 décembre 2013, 11,3 % des ménages picards disposent de l'APL, soit une part supérieure d'un peu plus d'un point au taux national. Le taux d'allocataires de l'APL dans la Somme (10,0 %) est proche de la valeur nationale (10,1 %) alors que les départements de l'Aisne et de l'Oise comptent respectivement 11,8 % et 11,9 % d'allocataires. Au niveau des arrondissements, les taux les plus élevés sont recueillis dans ceux de Soissons (14,1 %) et Senlis (12,9 %). À noter que celui d'Amiens se démarque des autres arrondissements samariens avec un taux de 12,3 % contre moins de 8 % dans les trois autres. Ce sont d'ailleurs ces derniers qui présentent les taux les plus faibles de la région.

Au 31 décembre 2013, le taux d'allocataires de l'ALF est de 5,0 %, valeur légèrement supérieure à celle observée à l'échelle nationale (4,4 %). Le département de l'Oise présente le taux le plus faible (4,0 %) et l'Aisne le plus élevé (6,3 %), la Somme se situant en position intermédiaire (5,1 %). Les arrondissements de Vervins et de Saint-Quentin comptent plus de 7 % d'allocataires de l'ALF. Quant aux taux les plus faibles, ils sont enregistrés dans ceux de l'Oise et dans celui d'Amiens.

L'ALS est versée à 6,6 % des ménages picards au 31 décembre 2013, soit moins que sur l'ensemble du territoire (8,5 %). De fortes disparités sont relevées entre les départements avec un taux d'allocataires de l'ALS compris entre 4,4 % dans l'Oise et 9,9 % dans la Somme (6,3 % dans l'Aisne). Des écarts importants sont retrouvés également par arrondissement avec notamment celui de la capitale régionale qui présente un taux important. En effet, 13,2 % des ménages de cet arrondissement perçoivent l'ALS contre moins de 8 % dans tous les autres.

*Les ménages fiscaux ayant des revenus inférieurs ou égaux au plafond HLM correspondent aux ménages dont les revenus permettent l'accès au logement social. Les plafonds de ressources permettant l'accès au logement social dépendent des financements obtenus par le bailleur lors de la construction ou de la rénovation du logement concerné, de la composition du foyer et de la localisation géographique du logement.*

*L'allocation logement s'adresse aux personnes payant un loyer ou remboursant un prêt pour une résidence principale si leurs ressources sont modestes. Elle est composée de trois prestations non cumulables : l'aide personnalisée au logement (APL), l'allocation de logement à caractère familial (ALF) et l'allocation de logement à caractère social (ALS). L'ordre de priorité est le suivant : APL, ALF, ALS.*

*L'aide personnalisée au logement (APL) est destinée à toute personne locataire d'un logement neuf ou ancien qui a fait l'objet d'une convention entre le propriétaire et l'État (fixant, entre autres, l'évolution du loyer, la durée du bail, les conditions d'entretien et les normes de confort), soit accédant à la propriété ou déjà propriétaire, ayant contracté un prêt d'accession sociale, un prêt aidé à l'accession à la propriété ou encore un prêt conventionné pour l'acquisition d'un logement neuf ou ancien, avec ou sans améliorations, l'agrandissement ou l'aménagement du logement.*

*L'allocation de logement à caractère familial (ALF) concerne les personnes qui n'entrent pas dans le champ d'application de l'APL et qui ont des enfants (nés ou à naître) ou certaines autres personnes à charge ou qui forment un ménage marié depuis moins de 5 ans, le mariage ayant eu lieu avant les 40 ans de chacun des conjoints.*

*L'allocation de logement à caractère social (ALS) s'adresse aux personnes qui ne peuvent bénéficier ni de l'APL ni de l'ALF. Les conditions d'ouverture du droit sont, pour la plupart, identiques pour ces trois prestations. Elles se résument en quatre points :*

- l'existence d'une charge de logement (loyer, remboursement de prêt) ;
- le logement est la résidence principale du demandeur, de son conjoint ou d'une personne à charge ;
- les ressources n'excèdent pas certains plafonds ;
- les personnes de nationalité étrangère doivent justifier de la régularité de leur séjour.

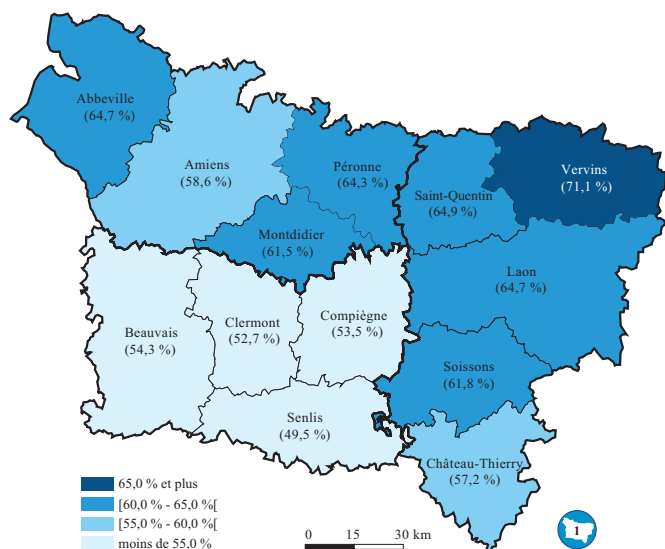
## Aspects financiers

	min*	Aisne	Oise	Somme	max*	Picardie	France hexagonale
<b>1</b> Nombre de <b>ménages fiscaux dont les revenus sont inférieurs ou égaux au plafond HLM</b> (pour 100 ménages fiscaux) au 1 <sup>er</sup> janvier 2013	- (42,4 %)	144 494 (64,0 %)	167 688 (52,3 %)	143 800 (61,2 %)	- (72,2 %)	455 982 (58,3 %)	15 596 440 (57,1 %)
<b>2</b> Nombre d' <b>allocataires percevant une allocation logement</b> (pour 100 ménages) au 31 décembre 2013	- (14,0 %)	55 221 (24,4 %)	64 560 (20,2 %)	60 306 (25,0 %)	- (32,7 %)	180 087 (22,9 %)	6 288 184 (23,0 %)
Nombre d' <b>allocataires de l'APL</b> (pour 100 ménages) au 31 décembre 2013	- (5,6 %)	26 720 (11,8 %)	37 819 (11,9 %)	24 223 (10,0 %)	- (18,3 %)	88 762 (11,3 %)	2 772 624 (10,1 %)
Nombre d' <b>allocataires de l'ALF</b> (pour 100 ménages) au 31 décembre 2013	- (1,9 %)	14 299 (6,3 %)	12 828 (4,0 %)	12 266 (5,1 %)	- (8,0 %)	39 393 (5,0 %)	1 193 600 (4,4 %)
Nombre d' <b>allocataires de l'ALS</b> (pour 100 ménages) au 31 décembre 2013	- (3,4 %)	14 202 (6,3 %)	13 913 (4,4 %)	23 817 (9,9 %)	- (16,3 %)	51 932 (6,6 %)	2 321 960 (8,5 %)

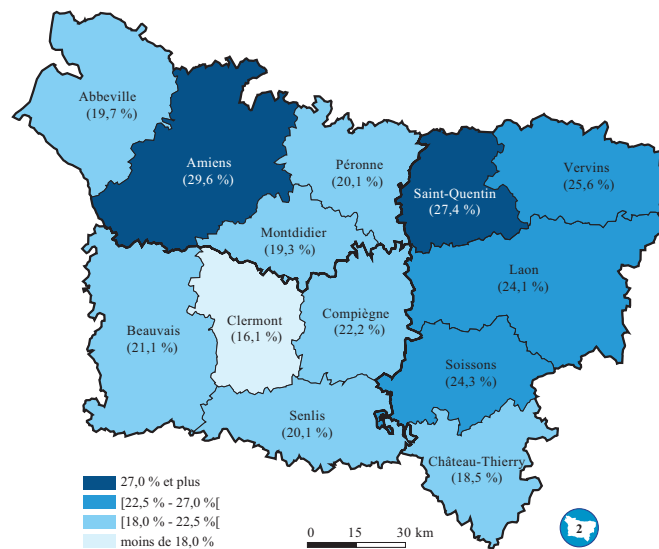
\* minimum et maximum des départements de France hexagonale

Sources : CCMSA, Cnaf, Dreal Picardie - Filocom 2013 - MEEDDM d'après DGFIP, Insee RP 2011

### Ménages fiscaux dont les revenus sont inférieurs ou égaux au plafond HLM au 1<sup>er</sup> janvier 2013



### Allocataires percevant une allocation logement au 31 décembre 2013



Source : Dreal Picardie - Filocom 2013 - MEEDDM d'après DGFIP

Sources : CCMSA, Cnaf, Insee RP 2011

# Personnes handicapées

**Au** 31 décembre 2013, la Picardie compte 32 000 allocataires de l'AAH âgés de 20 à 59 ans, soit un taux de 3,2 pour 100 personnes de cette tranche d'âge. Ce taux est sensiblement supérieur au niveau national (2,7 %). L'Oise a un taux identique à celui de l'Hexagone (2,7 %) et il est supérieur dans l'Aisne et la Somme (respectivement 3,7 % et 3,5 %). Par arrondissement, les plus forts taux sont constatés dans le nord de l'Aisne, notamment dans celui de Vervins où le taux d'allocataires de 20-59 ans de l'AAH approche 5 % (cf. carte n° 1). À l'inverse, les plus faibles taux sont retrouvés dans le sud de la région, à savoir dans l'arrondissement de Château-Thierry (2,1 %, soit la seule valeur en deçà du niveau national) et dans ceux de l'Oise (taux variant entre 2,5 % et 2,8 %, soit tous relativement proches du niveau national).

Tous âges confondus, un peu plus de 23 300 Picards allocataires de l'AAH vivent seuls, soit 65,8 % de l'ensemble des allocataires de cette prestation. Cette proportion est de même ordre pour les trois départements picards (comprise entre 65,0 % dans l'Aisne et 66,2 % dans la Somme), mais est plus élevée en France hexagonale (70,3 %). Quelques disparités sont relevées au niveau des arrondissements. Ainsi, une zone contiguë, regroupant les arrondissements de Péronne (61,5 %), Saint-Quentin (61,9 %) et Vervins (62,2 %) affichent les plus faibles parts d'allocataires de l'AAH vivant seuls. À l'inverse, les plus fortes parts sont enregistrées dans ceux d'Amiens (68,5 %), Soissons (68,7 %) et Clermont (71,8 %).

Au 31 décembre 2013, la Picardie compte 1,3 allocataire de l'AEEH pour 100 personnes de moins de 20 ans, taux équivalent à la moyenne nationale (1,4 %). L'Aisne se démarque des deux autres départements avec un taux de 1,6 %, soit 0,4 point de plus que dans l'Oise et 0,5 point de plus que dans la Somme. Cette disparité se retrouve au niveau des arrondissements : les cinq arrondissements de l'Aisne présentent les plus forts taux, tous supérieurs ou égaux à 1,4 %, mais décroissants selon l'axe Nord/Sud du département (cf. carte n° 2). Des taux plus faibles sont relevés dans la Somme et dans l'Oise, s'échelonnant de 1,0 % dans les arrondissements d'Amiens et Compiègne à 1,3 % dans celui de Senlis.

Un peu plus de 2 800 enfants domiciliés en Picardie perçoivent au 31 décembre 2013 un complément pour l'AEEH, celui-ci étant accordé dès lors que le handicap de l'enfant entraîne des contraintes particulièrement lourdes pour la famille (cf. encadré ci-dessous). En Picardie comme en France, 0,6 % des jeunes de moins de 20 ans en bénéficient. Au niveau départemental, comme au niveau des arrondissements, peu de différences sont constatées. En Picardie, les compléments de 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> ou 6<sup>e</sup> catégories pour l'AEEH sont attribués à un peu moins de 1 000 enfants, soit 0,20 % des jeunes de moins de 20 ans ; en France hexagonale, ce taux est de 0,14 %. C'est dans le département de l'Aisne que ce taux est le plus élevé : 0,31 % contre 0,18 % dans l'Oise et 0,11 % dans la Somme. Les quatre arrondissements samariens présentent les plus faibles valeurs et les cinq axonais les plus fortes.

*L'allocation aux adultes handicapés (AAH) est destinée à soutenir les adultes en situation de handicap en leur apportant un revenu d'existence pour faire face aux dépenses quotidiennes. Elle est versée, sous conditions de ressources, aux personnes âgées de plus de 20 ans (dès 16 ans si l'allocataire n'est plus à charge des parents) et atteintes d'incapacité d'au moins 80 % ou de 50 % à 79 % en cas d'impossibilité de travailler depuis au moins 1 an. Le versement de l'AAH prend fin à partir de l'âge minimum légal de départ à la retraite, en cas d'incapacité de 50 % à 79 % (basculement vers le régime de retraite pour inaptitude). En cas d'incapacité d'au moins 80 %, une AAH différentielle (allocation mensuelle réduite) peut être versée au-delà de l'âge minimum légal de départ à la retraite en complément d'une retraite inférieure au minimum vieillesse.*

*L'âge minimum de départ à la retraite progressant, certains allocataires de l'AAH sont donc âgés de plus de 60 ans. Le taux d'allocataires calculé dans ce document rapporte les allocataires de l'AAH âgés de 20-59 ans à la population âgée de 20-59 ans. Au 31 décembre 2013, la Picardie dénombre 35 465 allocataires de l'AAH dont 32 003 âgés de 20 à 59 ans. Que ce soit en Picardie ou en France hexagonale, les allocataires de 20-59 ans représentent 90 % de l'ensemble des allocataires de l'AAH.*

*L'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) apporte un soutien aux parents à charge d'un enfant handicapé âgé de moins de 20 ans et présentant une incapacité permanente d'au moins 80 % ou entre 50 % et 79 % (si l'enfant fréquente un établissement d'enseignement adapté ou si son état exige le recours à un service d'éducation spéciale ou de soins à domicile).*

*Le montant de l'AEEH de base peut être majoré par un complément AEEH dès lors que le handicap de l'enfant entraîne des contraintes particulièrement lourdes pour la famille. Il existe six catégories de compléments AEEH correspondant à six montants de compléments d'allocation, le classement dans l'une de ces catégories étant effectué par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH). Les compléments sont attribués en fonction de plusieurs facteurs : l'éventuelle cessation ou réduction d'activité professionnelle du(des) parent(s), l'embauche ou non d'une tierce personne pour les soins et la surveillance des enfants et le montant des dépenses engagées du fait de l'état de santé de l'enfant, le complément de sixième catégorie correspondant au montant le plus élevé. Pour plus d'informations sur les compléments et leur montant, consultez le site Internet suivant : <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F14809.xhtml>*

# Personnes handicapées

## Allocations pour personnes handicapées

	min*	Aisne	Oise	Somme	max*	Picardie	France hexagonale
<b>1</b> Nombre d' <b>allocataires de 20-59 ans de l'AAH</b> (pour 100 personnes de 20-59 ans) au 31 déc. 2013	- (1,5 %)	10 201 (3,7 %)	11 425 (2,7 %)	10 377 (3,5 %)	- (5,5 %)	32 003 (3,2 %)	885 698 (2,7 %)
Nombre d' <b>allocataires de l'AAH** vivant seuls</b> (pour 100 allocataires de l'AAH) au 31 déc. 2013	- (62,7 %)	7 305 (65,0 %)	8 457 (66,1 %)	7 569 (66,2 %)	- (82,1 %)	23 331 (65,8 %)	694 065 (70,3 %)
<b>2</b> Nombre d' <b>allocataires de l'AEEH</b> (pour 100 personnes de moins de 20 ans) au 31 déc. 2013	- (0,8 %)	2 286 (1,6 %)	2 585 (1,2 %)	1 523 (1,1 %)	- (2,1 %)	6 394 (1,3 %)	211 931 (1,4 %)
Nombre d' <b>enfants percevant un complément pour l'AEEH</b> (pour 100 personnes de moins de 20 ans) au 31 décembre 2013	- (0,2 %)	814 (0,6 %)	1 306 (0,6 %)	691 (0,5 %)	- (1,3 %)	2 811 (0,6 %)	92 410 (0,6 %)
Nombre d' <b>enfants percevant un complément de 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> ou 6<sup>e</sup> catégories*** pour l'AEEH</b> (pour 100 personnes de moins de 20 ans) au 31 déc. 2013	- (0,0 %)	434 (0,3 %)	390 (0,2 %)	161 (0,1 %)	- (0,4 %)	985 (0,2 %)	20 783 (0,1 %)

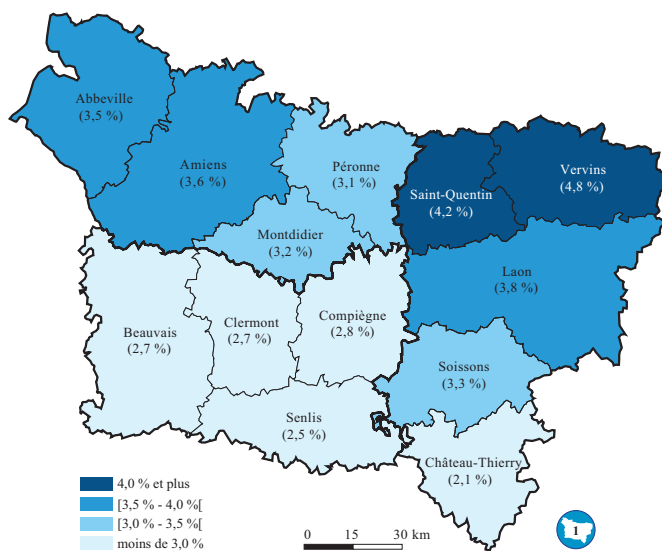
\* minimum et maximum des départements de France hexagonale

\*\* allocataires tous âges confondus

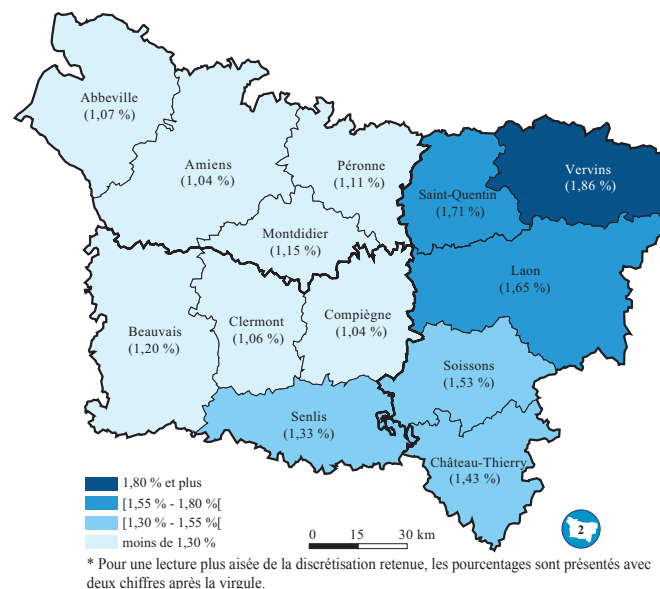
\*\*\* pour plus de précision cf. encadré page 39

Sources : CCMSA, Cnaf, Insee RP 2011

### Allocataires de 20-59 ans de l'AAH au 31 décembre 2013



### Allocataires de l'AEEH au 31 décembre 2013\*



Sources : CCMSA, Cnaf, Insee RP 2011

Sources : CCMSA, Cnaf, Insee RP 2011



# Enfance et familles

**Au** recensement de 2011, les familles avec enfant(s) de moins de 25 ans représentent plus d'une famille sur deux (53,2 %) en Picardie, part supérieure à celle de la France hexagonale (51,7 %). Cette part est plus élevée dans l'Oise (55,7 %) que dans l'Aisne (51,8 %) et la Somme (50,9 %). Au niveau infra-départemental, deux arrondissements, situés dans la Somme, présentent une part de famille avec enfant(s) de moins de 25 ans inférieure à 50 % (ceux d'Abbeville et Péronne). Les arrondissements de l'Oise enregistrent les pourcentages les plus importants, avec un maximum de 57,3 % pour celui de Senlis.

Lors de ce recensement, que ce soit aux niveaux national, régional ou départemental, environ un cinquième des familles avec enfant(s) de moins de 25 ans est constitué d'un seul parent. À l'échelle infra-départementale (cf. carte n° 1), la part de familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans varie d'environ 18 % dans les arrondissements de Clermont (17,9 %) et Château-Thierry (18,1 %) à un peu plus de 23 % dans ceux d'Amiens (23,7 %) et Saint-Quentin (23,2 %).

Que ce soit aux niveaux national et régional, un peu plus de neuf référents de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans sur dix sont actifs (91,6 % en Picardie et 92,0 % en France au recensement de 2011). Cette part est un peu plus faible dans l'Aisne (90,8 %), notamment dans les arrondissements de Vervins (89,0 %) et Saint-Quentin (89,2 %).

Les agriculteurs exploitants représentent environ 2 % des référents de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans, et ce aussi bien en Picardie qu'en France hexagonale. Ils sont plus représentés dans l'Aisne (2,3 %) et la Somme (2,4 %) que dans l'Oise (1,0 %). La part de référents agriculteurs exploitants varie entre 0,6 % dans l'arrondissement de Senlis et 5,2 % dans celui de Vervins.

Le référent des familles picardes avec enfant(s) de moins de 25 ans est artisan, commerçant ou chef d'entreprise dans un peu plus de 6 % des cas. Ce taux varie de 5,5 % dans la Somme à 6,5 % dans l'Oise (6,2 % dans l'Aisne). À un niveau géographique plus fin, la part de référents artisans, commerçants ou chefs d'entreprise est comprise entre 5,0 % dans l'arrondissement d'Amiens et 7,3 % dans celui de Château-Thierry. Dans tous les arrondissements, cette part est inférieure à la moyenne nationale (7,9 %).

La catégorie des cadres et professions intellectuelles supérieures rassemble 11,8 % des référents de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans en Picardie, soit plus de cinq points de moins que la

moyenne nationale (17,1 %). Cette part est plus importante dans l'Oise (14,4 %) que dans l'Aisne (8,4 %) et la Somme (11,1 %). Ces différences sont encore plus marquées au niveau infra-départemental avec un minimum de 4,9 % dans l'arrondissement de Vervins et un maximum de 17,3 % dans celui de Senlis, seul arrondissement proche de la moyenne nationale (cf. carte n° 2).

Un référent d'une famille picarde avec enfant(s) de moins de 25 ans sur cinq occupe une profession intermédiaire (20,5 % soit près d'un point de moins que la moyenne nationale). Cette part s'échelonne de 18,4 % dans l'Aisne à 22,6 % dans l'Oise (19,3 % dans la Somme). L'analyse infra-départementale révèle des écarts prononcés avec un minimum de 14,2 % dans l'arrondissement de Vervins et un maximum de 24,6 % dans celui de Clermont.

Les familles picardes dont la personne de référence est employée, représentent 16,3 % des foyers avec enfant(s) de moins de 25 ans. Peu de différences sont relevées entre les départements. Par arrondissement (cf. page 39), la proportion varie de 13,8 % dans celui de Péronne à 18,4 % dans celui de Laon.

Parmi les familles avec enfant(s) de moins de 25 ans, le référent est ouvrier dans 35,1 % des cas, ce qui est supérieur à la moyenne nationale (27,4 %). Il existe des différences au sein de la région, la part de référents ouvriers étant plus faible dans l'Oise (31,5 %) que dans l'Aisne (38,8 %) et la Somme (37,1 %). À un niveau géographique plus fin, les écarts sont plus marqués, avec un minimum de 28,1 % dans l'arrondissement de Senlis et un maximum de 45,9 % dans celui de Péronne. Tous les arrondissements picards présentent des indicateurs plus élevés que la moyenne nationale (cf. carte n° 3). En Picardie, pour 5,1 % des familles avec enfant(s) de moins de 25 ans, le référent est inactif non retraité. Seul le département de l'Oise (4,2 %) présente une proportion légèrement inférieure à la moyenne nationale (4,6 %). Comme le montre la carte n° 4, les arrondissements du nord de l'Aisne, ainsi que ceux d'Abbeville et Amiens présentent les plus fortes proportions (5,7 % ou plus), ceux de Saint-Quentin et de Vervins approchant ou atteignant même les 8 %.

La catégorie des retraités représente 3,3 % des référents de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans en Picardie, proportion quasi-identique à celle de France hexagonale (3,4 %). Par département, cette part est relativement homogène : variant de 3,1 % dans l'Aisne à 3,6 % dans l'Oise. Au niveau des arrondissements, celui de Clermont se distingue par la plus faible part (2,8 %) et celui de Senlis par la plus élevée (3,9 %).

*Une famille au sens de l'Insee est la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée soit d'un couple marié ou non, avec le cas échéant leur(s) enfant(s) appartenant au même ménage ou soit d'un adulte avec son(s) enfant(s) appartenant au même ménage (famille monoparentale).  
Pour qu'une personne soit enfant d'une famille, elle doit être célibataire et ne pas avoir de conjoint ou d'enfant(s) faisant partie du même ménage.*

*Le référent de la famille, au sens de l'Insee, est l'homme pour les couples et, dans le cadre d'une famille monoparentale, il s'agit du parent.*

## Autour de la situation des familles

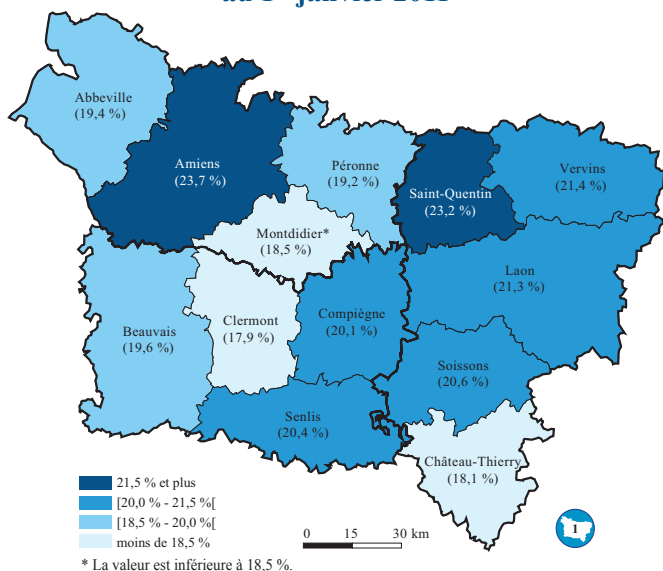
	min*	Aisne	Oise	Somme	max*	Picardie	France hexagonale
Nombre de <b>familles avec enfant(s) de moins de 25 ans</b> (pour 100 familles) au 1 <sup>er</sup> janvier 2011	- (39,2 %)	79 201 (51,8 %)	125 931 (55,7 %)	82 101 (50,9 %)	- (64,5 %)	287 233 (53,2 %)	8 980 375 (51,7 %)
<i>Nombre d'enfants vivant dans ces familles</i>	-	147 155	232 203	147 986	-	527 344	16 254 477
Nombre de <b>familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans</b> (pour 100 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans) au 1 <sup>er</sup> janvier 2011	- (14,4 %)	16 801 (21,2 %)	24 849 (19,7 %)	17 680 (21,5 %)	- (30,5 %)	59 330 (20,7 %)	2 002 173 (22,3 %)
<i>Nombre d'enfants vivant dans ces familles</i>	-	28 443	40 414	28 963	-	97 820	3 228 049
Nombre de <b>familles avec enfant(s) de moins de 25 ans dont le référent est agriculteur exploitant</b> (pour 100 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans) au 1 <sup>er</sup> janvier 2011	- (0,0 %)	1 831 (2,3 %)	1 317 (1,0 %)	1 952 (2,4 %)	- (12,1 %)	5 099 (1,8 %)	166 035 (1,8 %)
<i>Nombre d'enfants vivant dans ces familles</i>	-	3 486	2 507	3 697	-	9 690	308 117
Nombre de <b>familles avec enfant(s) de moins de 25 ans dont le référent est artisan, commerçant ou chef d'entreprise</b> (pour 100 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans) au 1 <sup>er</sup> janvier 2011	- (5,1 %)	4 926 (6,2 %)	8 178 (6,5 %)	4 479 (5,5 %)	- (12,8 %)	17 583 (6,1 %)	707 157 (7,9 %)
<i>Nombre d'enfants vivant dans ces familles</i>	-	9 108	15 898	8 312	-	33 318	1 316 176
Nombre de <b>familles avec enfant(s) de moins de 25 ans dont le référent est cadre ou de profession intellectuelle supérieure</b> (pour 100 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans) au 1 <sup>er</sup> janvier 2011	- (8,1 %)	6 618 (8,4 %)	18 137 (14,4 %)	9 117 (11,1 %)	- (41,1 %)	33 872 (11,8 %)	1 535 732 (17,1 %)
<i>Nombre d'enfants vivant dans ces familles</i>	-	12 097	33 811	16 819	-	62 727	2 815 262
Nombre de <b>familles avec enfant(s) de moins de 25 ans dont le référent est de profession intermédiaire</b> (pour 100 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans) au 1 <sup>er</sup> janvier 2011	- (16,7 %)	14 556 (18,4 %)	28 444 (22,6 %)	15 817 (19,3 %)	- (25,3 %)	58 817 (20,5 %)	1 918 347 (21,4 %)
<i>Nombre d'enfants vivant dans ces familles</i>	-	25 891	50 403	26 883	-	103 177	3 344 628
Nombre de <b>familles avec enfant(s) de moins de 25 ans dont le référent est employé</b> (pour 100 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans) au 1 <sup>er</sup> janvier 2011	- (11,9 %)	13 207 (16,7 %)	20 378 (16,2 %)	13 199 (16,1 %)	- (23,0 %)	46 784 (16,3 %)	1 475 441 (16,4 %)
<i>Nombre d'enfants vivant dans ces familles</i>	-	23 384	36 204	22 557	-	82 145	2 541 873
Nombre de <b>familles avec enfant(s) de moins de 25 ans dont le référent est ouvrier</b> (pour 100 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans) au 1 <sup>er</sup> janvier 2011	- (10,2 %)	30 767 (38,8 %)	39 633 (31,5 %)	30 433 (37,1 %)	- (39,6 %)	100 833 (35,1 %)	2 457 430 (27,4 %)
<i>Nombre d'enfants vivant dans ces familles</i>	-	59 665	76 125	56 867	-	192 657	4 664 801
Nombre de <b>familles avec enfant(s) de moins de 25 ans dont le référent est inactif non retraité</b> (pour 100 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans) au 1 <sup>er</sup> janvier 2011	- (2,6 %)	4 856 (6,1 %)	5 321 (4,2 %)	4 489 (5,5 %)	- (9,2 %)	14 667 (5,1 %)	417 244 (4,6 %)
<i>Nombre d'enfants vivant dans ces familles</i>	-	10 028	10 594	9 182	-	29 804	829 587
Nombre de <b>familles avec enfant(s) de moins de 25 ans dont le référent est retraité</b> (pour 100 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans) au 1 <sup>er</sup> janvier 2011	- (2,0 %)	2 440 (3,1 %)	4 522 (3,6 %)	2 615 (3,2 %)	- (5,3 %)	9 578 (3,3 %)	302 989 (3,4 %)
<i>Nombre d'enfants vivant dans ces familles</i>	-	3 495	6 661	3 669	-	13 825	434 033

\* minimum et maximum des départements de France hexagonale

Source : Insee RP 2011

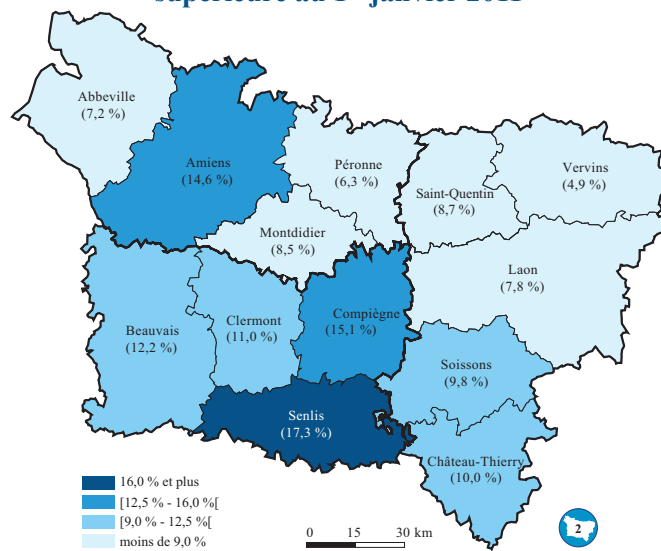
# Enfance et familles

**Familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2011**



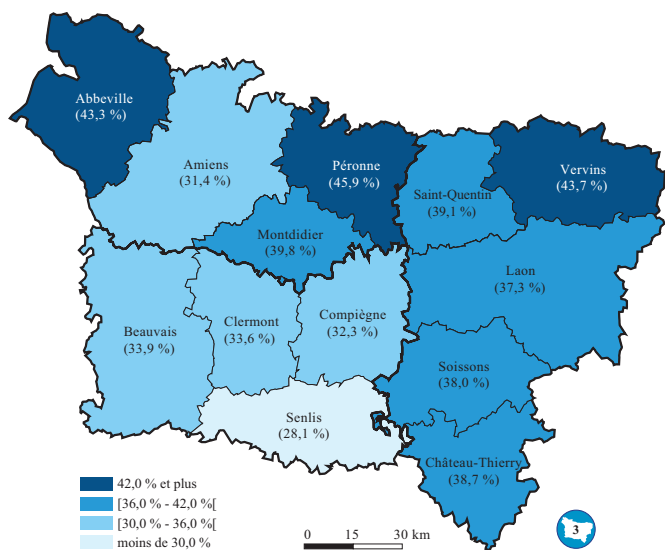
Source : Insee RP 2011

**Familles avec enfant(s) de moins de 25 ans dont le référent est cadre ou de profession intellectuelle supérieure au 1<sup>er</sup> janvier 2011**



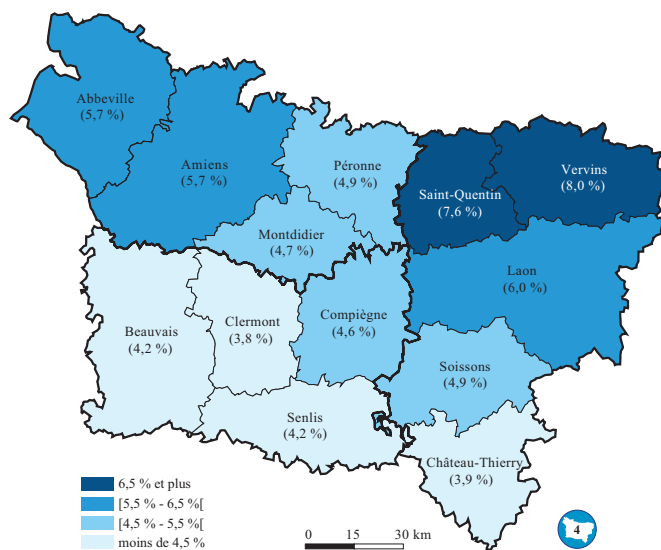
Source : Insee RP 2011

**Familles avec enfant(s) de moins de 25 ans dont le référent est ouvrier au 1<sup>er</sup> janvier 2011**



Source : Insee RP 2011

**Familles avec enfant(s) de moins de 25 ans dont le référent est inactif non retraité au 1<sup>er</sup> janvier 2011**



Source : Insee RP 2011

# Enfance et familles

**Au** 31 décembre 2013, un peu plus de 21 000 familles perçoivent une allocation de soutien familial (ASF) en Picardie, soit 7,3 % des familles avec enfant(s) de moins de 25 ans. Ce taux est maximal dans l'Aisne (8,6 %) et minimal dans l'Oise (6,4 %) ; dans la Somme, il est proche des moyennes régionale et nationale (7,4 %). C'est dans le nord de l'Aisne, que sont relevés les taux d'allocataires de l'ASF les plus importants : 10,3 % dans l'arrondissement de Saint-Quentin et 9,5 % dans celui de Vervins. Le plus faible taux est enregistré dans l'arrondissement de Clermont avec un peu plus de 5 % d'allocataires (cf. carte n° 1).

Au 31 décembre 2013, environ trois quarts des familles picardes avec enfant(s) de moins de 25 ans sont allocataires de la Caf ou de la MSA. Des différences sensibles sont relevées entre les départements avec un taux d'allocataires plus élevé dans l'Aisne (77,0 %) que dans l'Oise (74,7 %) et la Somme (74,8 %). En effet, les arrondissements du nord de l'Aisne (ceux de Vervins, Saint-Quentin et Laon) comptent plus de 77 % d'allocataires. Le taux d'allocataires parmi les familles avec enfant(s) de moins de 25 ans le plus faible est retrouvé dans l'arrondissement de Clermont (71,5 %).

Au 31 décembre 2013, 30,2 % des familles allocataires de la Caf\* avec enfant(s) ont un seul enfant. Au niveau départemental, l'Oise présente une plus faible proportion de familles allocataires avec un enfant que les autres départements (28,3 % contre 31,8 % dans l'Aisne et 31,6 % dans la Somme) et qu'en France hexagonale (29,8 %).

Les familles allocataires avec deux enfants sont les plus nombreuses ; elles représentent 45,3 % des familles allocataires de la Caf avec enfant(s) en Picardie. Ces familles sont un peu moins représentées dans les trois départements que sur l'ensemble du territoire et surtout dans l'Aisne (-4,5 points par rapport au niveau national pour ce dernier département).

Les familles allocataires avec trois enfants ou plus représentent environ un quart des familles allocataires de la Caf avec enfant(s) en Picardie (24,5 %), ce pourcentage étant supérieur à celui du niveau national (23,0 %). C'est dans l'Aisne que la part est la plus élevée (25,5 %) et, dans la Somme, la plus faible du fait des arrondissements d'Amiens (22,8 %) et Abbeville (22,5 %).

Le taux d'allocataires de la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) est assez homogène entre les trois départements de Picardie au 31 décembre 2013. Les taux varient de 25,7 % dans la Somme à 27,3 % dans l'Aisne, les trois départements se situant tous au-dessus de la moyenne nationale (25,1 %). Cette homogénéité se retrouve entre les arrondissements comme le souligne la carte n° 2. Ainsi, moins de quatre points séparent l'arrondissement présentant le taux d'allocataires de la Paje le plus faible (celui d'Abbeville avec 24,9 %) de celui ayant le taux le plus élevé (celui de Montdidier avec 28,5 %).

\* les données selon le nombre d'enfants (1, 2 et 3 ou plus) ne sont pas disponibles pour le régime agricole.

## Prestations familiales

	min**	Aisne	Oise	Somme	max**	Picardie	France hexagonale
<b>1</b> Nombre d' <b>allocataires de l'ASF</b> (pour 100 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans) au 31 décembre 2013	- (3,7 %)	6 840 (8,6 %)	8 105 (6,4 %)	6 084 (7,4 %)	- (12,6 %)	21 029 (7,3 %)	647 330 (7,2 %)
Nombre d' <b>allocataires avec au moins 1 enfant</b> (pour 100 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans) au 31 décembre 2013	- (62,2 %)	61 005 (77,0 %)	94 017 (74,7 %)	61 434 (74,8 %)	- (82,6 %)	216 456 (75,4 %)	6 754 379 (75,2 %)
Nombre d' <b>allocataires avec 1 enfant***</b> (pour 100 allocataires avec au moins 1 enfant) au 31 décembre 2013	- (22,9 %)	18 469 (31,8 %)	25 904 (28,3 %)	18 693 (31,6 %)	- (40,2 %)	63 066 (30,2 %)	1 948 181 (29,8 %)
Nombre d' <b>allocataires avec 2 enfants***</b> (pour 100 allocataires avec au moins 1 enfant) au 31 décembre 2013	- (39,4 %)	24 825 (42,7 %)	42 914 (46,8 %)	26 921 (45,5 %)	- (52,8 %)	94 660 (45,3 %)	3 090 439 (47,2 %)
Nombre d' <b>allocataires avec 3 enfants ou plus***</b> (pour 100 allocataires avec au moins 1 enfant) au 31 décembre 2013	- (14,3 %)	14 815 (25,5 %)	22 844 (24,9 %)	13 609 (23,0 %)	- (29,5 %)	51 268 (24,5 %)	1 502 878 (23,0 %)
<b>2</b> Nombre d' <b>allocataires de la Paje</b> (pour 100 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans) au 31 décembre 2013	- (17,7 %)	21 644 (27,3 %)	32 925 (26,1 %)	21 105 (25,7 %)	- (30,7 %)	75 674 (26,3 %)	2 253 222 (25,1 %)

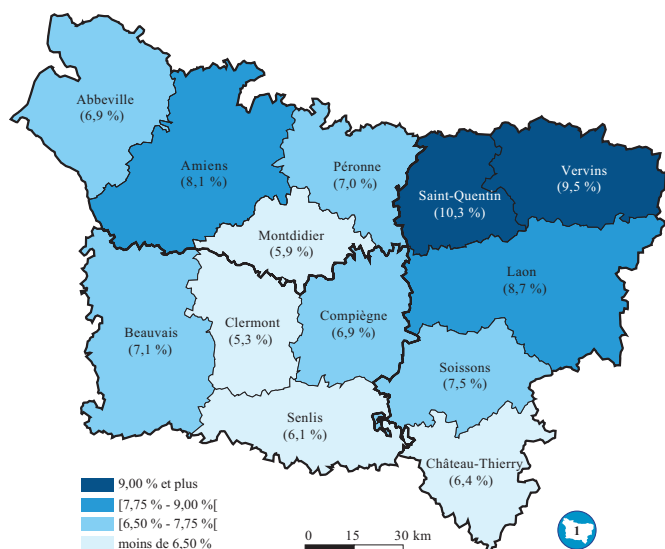
\*\* minimum et maximum des départements de France hexagonale

\*\*\* les données suivant le nombre d'enfants n'incluent pas les allocataires du régime agricole

Sources : CCMSA, Cnaf, Insee RP 2011

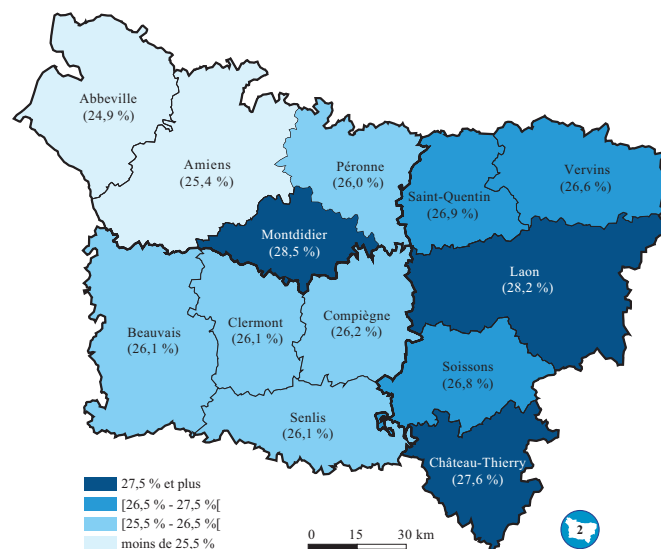
# Enfance et familles

**Allocataires de l'ASF  
au 31 décembre 2013**



Sources : CCMSA, Cnaf, Insee RP 2011

**Allocataires de la Paje  
au 31 décembre 2013**



Sources : CCMSA, Cnaf, Insee RP 2011

*L'allocation de soutien familial (ASF) est attribuée aux personnes élevant un enfant privé de l'aide de l'un ou de ses deux parents (décès, abandon).*

*La prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) regroupe différentes aides financières destinées à accompagner les parents pour faire face aux dépenses liées à l'arrivée d'enfant(s) dans la famille :*

- la prime à la naissance ou à l'adoption est versée autant de fois qu'il y a d'enfants à naître ou accueillis simultanément ;
- l'allocation de base est versée dès le mois de naissance de l'enfant jusqu'au mois précédant son troisième anniversaire ;
- le complément de libre choix d'activité est versé en cas de cessation totale d'activité ou en cas d'activité à temps partiel ;
- le complément de libre choix du mode de garde est attribué aux parents dont les enfants de moins de 6 ans sont gardés par une assistante maternelle agréée ou une garde à domicile. Une aide forfaitaire est également attribuée aux familles faisant appel à une association ou une entreprise habilitée qui emploie des assistantes maternelles agréées ou des gardes d'enfant à domicile.

# Enfance et familles



**En** Picardie, un peu plus de 11 200 mères déclarent allaiter leur(s) enfant(s) à la naissance en moyenne annuelle sur la période 2011-2013, soit 48,0 %. Une hétérogénéité est constatée entre les départements picards, dix points séparent l'Aisne, qui présente le plus faible pourcentage (42,8 %) et l'Oise, qui détient la valeur maximale (52,7 %). Au niveau des arrondissements, vingt-cinq points séparent les valeurs extrêmes. Ainsi, celui de Vervins, avec un tiers des mères qui déclarent allaiter à la naissance, détient le plus faible pourcentage et celui de Senlis, avec près de trois cinquièmes des mères qui le déclarent, a le plus élevé. De manière plus générale, ce pourcentage est plus faible dans les arrondissements du nord de la région, celui d'Amiens faisant toutefois exception. Ainsi, dans les arrondissements du nord, et hormis les deux précédemment mentionnés (ceux d'Amiens et Vervins), la part de mères déclarant allaiter à la naissance est comprise entre 39 % et 42 %. Pour les arrondissements situés plus au sud, ceux de Clermont et Soissons ont un pourcentage proche des 45 % et, pour tous les autres, il est au moins égal à 50 % (cf. carte n° 1).

En 2011-2013, 6,4 % des naissances picardes sont prématurées, c'est-à-dire survenant avant 37 semaines d'aménorrhée. Des différences sensibles sont observées entre les départements avec un taux de naissances prématurées compris entre 6,0 % dans l'Oise et 7,1 % dans l'Aisne (6,4 % dans la Somme). Au niveau infra-départemental, les taux les plus élevés sont relevés dans les arrondissements de l'Aisne et dans celui de Compiègne (supérieurs à 7 %). Mais l'Oise présente une certaine hétérogénéité puisque c'est dans les arrondissements de Senlis (5,6 %) et de Beauvais (5,7 %), que figurent les taux de naissances prématurées les plus faibles.

Sur la période 2007-2013, un peu plus de 200 naissances vivantes en moyenne annuelle sont le fait de femmes mineures en Picardie, ce qui correspond à un taux de fécondité de 3,0 pour 1 000 femmes de 12-17 ans. Ce taux varie sensiblement entre les départements : de 2,2 ‰ dans l'Oise à 4,0 ‰ pour l'Aisne. Ce dernier département présente un taux qui est plus de deux fois plus important que celui observé dans l'Hexagone (1,8 ‰), les deux autres départements de Picardie se situant eux aussi au-dessus de la moyenne nationale. Il est à noter que l'Aisne détient, sur la période 2007-2013, le deuxième taux de fécondité des femmes de 12-17 ans le plus important des départements de l'Hexagone, derrière le Pas-de-Calais (4,3 ‰) et devant le Nord (3,7 ‰) ; le département de la Somme a, quant à lui, le sixième taux avec 3,2 ‰.

L'analyse infra-départementale fait ressortir de fortes disparités géographiques, les taux de fécondité des femmes de 12-17 ans variant du simple (1,7 ‰ dans l'arrondissement de Senlis) à près du quadruple (6,3 ‰ dans celui de Vervins ; cf. carte n° 2). Si les taux des quatre arrondissements samariens sont relativement homogènes (compris entre 3,0 ‰ et 3,5 ‰), de même que ceux des arrondissements de l'Oise (proche des 2 ‰ pour les trois arrondissements isariens les plus à l'est et 2,7 ‰ pour celui de Beauvais), la situation est beaucoup plus contrastée dans l'Aisne. En effet, un fort gradient Nord/Sud est constaté dans ce département. L'arrondissement situé le plus au sud, Château-Thierry, présente une valeur relativement proche de celles qui sont observées dans les arrondissements de l'est de l'Oise autour de (2 ‰). Celui de Soissons se place à un niveau intermédiaire (3,3 ‰) et a un taux voisin de ceux observés dans la Somme. Les trois arrondissements axonnais situés le plus au nord voient leur taux dépasser les 4 ‰ et, comme mentionné précédemment, dépassant même les 6 ‰ pour celui situé à l'extrême nord-est du département.

## Autour des naissances

	min*	Aisne	Oise	Somme	max*	Picardie	France hexagonale
 Nombre moyen annuel de <b>mères allaitant à la naissance</b> (pour 100 naissances) en 2011-2013	nd**	2 837 (42,8 %)	5 443 (52,7 %)	2 955 (45,7 %)	nd	11 234 (48,0 %)	nd
Nombre moyen annuel de <b>naissances prématurées***</b> (pour 100 naissances) en 2011-2013	nd	473 (7,1 %)	619 (6,0 %)	414 (6,4 %)	nd	1 506 (6,4 %)	nd
 Nombre moyen annuel de <b>naissances vivantes de femmes mineures</b> (pour 1 000 femmes de 12-17 ans) en 2007-2013	- (0,7 ‰)	82 (4,0 ‰)	68 (2,2 ‰)	65 (3,2 ‰)	- (4,3 ‰)	215 (3,0 ‰)	4 096 (1,8 ‰)

\* minimum et maximum des départements de France hexagonale

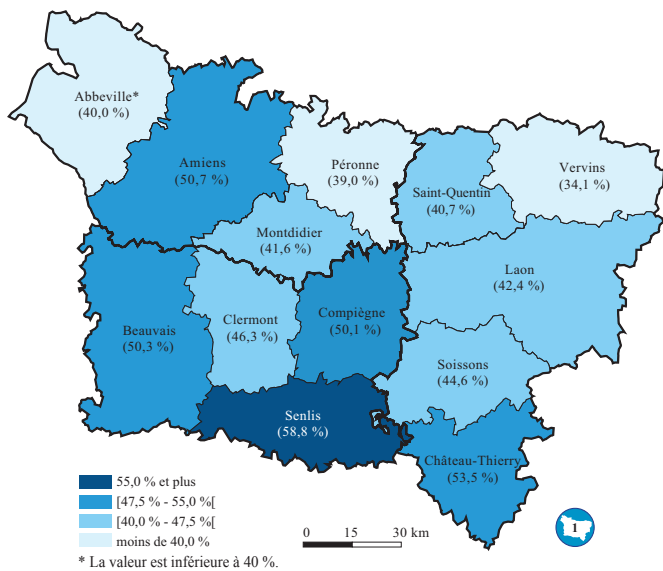
\*\* données non disponibles

\*\*\* survenant avant 37 semaines d'aménorrhée

Sources : Conseils généraux 02, 60, 80 (service de PMI), Insee, Insee RP 2006-2011

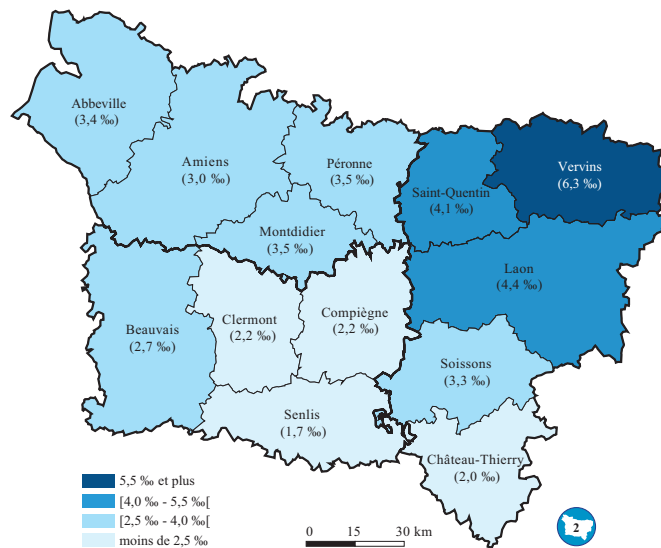
# Enfance et familles

## Mères allaitant à la naissance en 2011-2013



Sources : Conseils généraux 02, 60, 80 (service de PMI)

## Naissances vivantes de femmes mineures en 2007-2013



Source : Insee, Insee RP 2006-2011







# Personnes âgées

L'espérance de vie à la naissance augmente régulièrement en France, cela est dû à la mortalité qui diminue essentiellement aux âges les plus élevés. En 2012, pour la Picardie, l'Insee estime respectivement à 17,6 ans et 21,6 ans l'espérance de vie à 65 ans pour les hommes et les femmes. Pour chacun des genres, ces espérances de vie sont inférieures à celles de la France hexagonale de 1,2 an. La région se situe, et ce aussi bien pour les hommes que pour les femmes, au deuxième rang des plus faibles valeurs des régions hexagonales (après le Nord - Pas-de-Calais).

Au 1<sup>er</sup> janvier 2011, 8,0 % des Picards sont âgés de 75 ans ou plus. Cette proportion est plus importante dans l'Aisne (9,0 %, ce qui est similaire à la moyenne nationale -9,1 %-) et dans la Somme (8,7 %) que dans l'Oise (6,9 %). À un niveau géographique plus fin (cf. carte n° 1), davantage de personnes âgées sont recensées dans les arrondissements d'Abbeville (10,5 %), Vervins (10,1 %) et Péronne (10,0 %). À l'inverse, les arrondissements isariens de Beauvais, Clermont et Senlis en comptent moins de 7 %.

Entre les recensements de 2006 et 2011, la population des personnes âgées de 75 ans ou plus a progressé de 2,10 % en moyenne annuelle dans la région, soit un accroissement assez proche du niveau national (2,23 %). Toutefois, cette augmentation est hétérogène au sein de la région : elle a été plus importante dans l'Oise (2,64 %), que dans la Somme (1,88 %) et l'Aisne (1,73 %). Tous les arrondissements isariens sont concernés par cette forte progression : le taux d'accroissement annuel moyen de la population de 75 ans ou plus entre les deux recensements dépasse toujours 2,50 %. De même, ceux de Soissons et Abbeville sont dans ce cas de figure. Dans les autres arrondissements, ce taux d'accroissement est un peu plus faible, ne dépassant jamais 2 %, avec une valeur minimale à Laon de 1,23 % (cf. carte n° 2).

Au recensement de 2011, parmi les personnes âgées de 75 ans ou plus, 38,8 % vivent seules à domicile en Picardie. Cette proportion est quasiment identique à celle observée en France hexagonale (38,7 %). Au niveau départemental, des résultats assez similaires sont observés, avec néanmoins une part de personnes âgées de 75 ans ou plus vivant seules à domicile légèrement plus élevée dans l'Aisne (40,2 %) que dans la Somme (38,4 %) et l'Oise (38,0 %). À l'instar de ce qui est relevé pour les départements, cette part est relativement homogène entre les arrondissements, comprise pour une grande majorité entre 37 % et 39 %. Quelques spécificités sont toutefois à mentionner : l'arrondissement de Clermont présente une part un peu plus faible (35,0 %) et elle est

plus élevée dans ceux de Saint-Quentin, de Laon (part de plus de 42 %) et, dans une moindre mesure, de Compiègne (près de 40 % ; cf. carte n° 3).

Compte tenu de l'écart d'espérance de vie entre les hommes et les femmes, être seul à son domicile concerne davantage les femmes que les hommes. Ainsi, la part de femmes de 75 ans ou plus vivant seules à domicile est plus de deux fois plus importante que celle des hommes du même âge : près de la moitié des femmes (48,9 % en Picardie) contre un peu plus d'un homme sur cinq (21,3 % en Picardie). Quel que soit le genre, les parts les plus élevées se retrouvent dans le département de l'Aisne (50,4 % des femmes et 22,1 % des hommes de 75 ans ou plus vivent seuls à domicile), celles des deux autres départements étant plus faibles et voisines (pour les femmes, 48,2 % dans l'Oise et 48,3 % dans la Somme et, pour les hommes, 20,6 % dans l'Oise et 21,4 % dans la Somme). Des écarts importants existent entre les arrondissements. Ainsi, plus de 53 % des femmes de 75 ans ou plus vivent seules à domicile dans les arrondissements de Saint-Quentin et Laon tandis que moins de 45 % sont dans cette situation pour ceux de Château-Thierry et Clermont. Pour la population masculine de 75 ans ou plus vivant seule à domicile, l'arrondissement de Château-Thierry approche 25 % contre moins de 20 % pour ceux de Senlis et Soissons. À signaler que les arrondissements de Château-Thierry, Péronne et Vervins présentent une part masculine parmi les plus élevées alors que la part féminine est parmi les plus faibles. Celui de Senlis, quant à lui, présente une part de 75 ans ou plus vivant seuls à domicile particulièrement faible chez les hommes (19,3 %), alors que chez les femmes elle est la quatrième plus élevée des arrondissements picards (49,3 %). Les arrondissements de Saint-Quentin, Laon et Compiègne se retrouvent dans une situation moins différenciée avec des taux élevés pour chaque genre.

Le groupe d'âge 65-79 ans est marqué par une situation différente entre les départements de Picardie, avec d'un côté l'Aisne et la Somme qui ont perdu de la population entre les recensements de 2006 et 2011 (respectivement -1,01 % et -0,17 % en moyenne chaque année) alors que dans le même temps la population isarienne de 65-79 ans a augmenté (+0,53 %). L'accroissement annuel moyen de la population entre ces deux recensements est nettement plus important chez les personnes âgées de 80 ans ou plus que chez celles de 65-79 ans (population qui diminue globalement en région pour ce dernier groupe d'âge) : les taux se portant respectivement à +3,66 % et -0,17 % en Picardie et +3,62 % et +0,26 % dans l'Hexagone. Seuls, les taux d'accroissement isariens (+4,04 % et +0,53 %) sont supérieurs aux progressions nationales.





# Personnes âgées

Pour revenir aux personnes âgées de 80 ans ou plus, leur part représente 4,8 % de la population régionale, soit une valeur un peu moins importante que celle relevée au niveau national (5,5 %). Toutefois la part de personnes de 80 ans ou plus est proche du niveau national dans l'Aisne (5,4 %) et la Somme (5,3 %) et donc en deçà pour l'Oise (4,1 %).

L'indice de grand vieillissement est de 45,2 personnes de 80 ans ou plus pour 100 personnes de 65-79 ans en Picardie, soit légèrement inférieur à celui relevé en France hexagonale (47,1). Si pour

l'Aisne et la Somme, ces indices (respectivement 47,3 et 46,8) sont voisins de celui relevé au niveau national, il est moindre dans l'Oise (42,2). Il est à noter que, dans ce département, un des arrondissements se démarque avec une valeur proche du niveau régional : celui de Compiègne avec un indice de 45,6, alors qu'il est de l'ordre de 41 pour les trois autres arrondissements isariens. Ces derniers affichent les trois plus faibles valeurs des arrondissements picards. Cet indice est particulièrement élevé (plus de 48) dans les arrondissements du nord-est de la région, celui de Saint-Quentin faisant toutefois exception. L'arrondissement de Château-Thierry, situé au Sud, est celui qui présente la valeur la plus proche du seuil

## Situation des personnes âgées

	min*	Aisne	Oise	Somme	max*	Picardie	France hexagonale
 Nombre de <b>personnes de 75 ans ou plus</b> (pour 100 habitants) au 1 <sup>er</sup> janvier 2011	- (5,4 %)	48 700 (9,0 %)	55 413 (6,9 %)	49 978 (8,7 %)	- (15,6 %)	154 091 (8,0 %)	5 722 179 (9,1 %)
 Taux d' <b>accroissement annuel moyen de la population de 75 ans ou plus</b> entre 2006 et 2011	+0,92 %	+1,73 %	+2,64 %	+1,88 %	+3,38 %	+2,10 %	+2,23 %
 Nombre de <b>personnes de 75 ans ou plus vivant seules à domicile</b> (pour 100 personnes de 75 ans ou plus) au 1 <sup>er</sup> janvier 2011	- (31,1 %)	19 568 (40,2 %)	21 066 (38,0 %)	19 167 (38,4 %)	- (50,0 %)	59 801 (38,8 %)	2 212 788 (38,7 %)
Taux d' <b>accroissement annuel moyen de la population de 75 ans ou plus vivant seule à domicile</b> entre 2006 et 2011	+0,38 %	+1,74 %	+2,86 %	+1,82 %	+3,44 %	+2,15 %	+2,04 %
Nombre de <b>femmes de 75 ans ou plus vivant seules à domicile</b> (pour 100 femmes de 75 ans ou plus) au 1 <sup>er</sup> janvier 2011	- (38,4 %)	15 672 (50,4 %)	16 845 (48,2 %)	15 221 (48,3 %)	- (61,8 %)	47 738 (48,9 %)	1 769 013 (49,2 %)
Nombre d' <b>hommes de 75 ans ou plus vivant seuls à domicile</b> (pour 100 hommes de 75 ans ou plus) au 1 <sup>er</sup> janvier 2011	- (17,7 %)	3 895 (22,1 %)	4 221 (20,6 %)	3 947 (21,4 %)	- (28,0 %)	12 063 (21,3 %)	443 775 (20,9 %)
Nombre de <b>personnes de 65-79 ans</b> (pour 100 habitants) au 1 <sup>er</sup> janvier 2011	- (7,8 %)	61 642 (11,4 %)	77 656 (9,6 %)	64 501 (11,3 %)	- (16,8 %)	203 799 (10,6 %)	7 388 466 (11,7 %)
Taux d' <b>accroissement annuel moyen de la population de 65-79 ans</b> entre 2006 et 2011	-1,75 %	-1,01 %	+0,53 %	-0,17 %	+1,94 %	-0,17 %	+0,26 %
Nombre de <b>personnes de 80 ans ou plus</b> (pour 100 habitants) au 1 <sup>er</sup> janvier 2011	- (3,1 %)	29 126 (5,4 %)	32 787 (4,1 %)	30 182 (5,3 %)	- (9,9 %)	92 094 (4,8 %)	3 483 047 (5,5 %)
Taux d' <b>accroissement annuel moyen de la population de 80 ans ou plus</b> entre 2006 et 2011	+2,00 %	+3,52 %	+4,04 %	+3,40 %	+5,11 %	+3,66 %	+3,62 %
 <b>Indice de grand vieillissement**</b> au 1 <sup>er</sup> janvier 2011	38,7	47,3	42,2	46,8	58,7	45,2	47,1

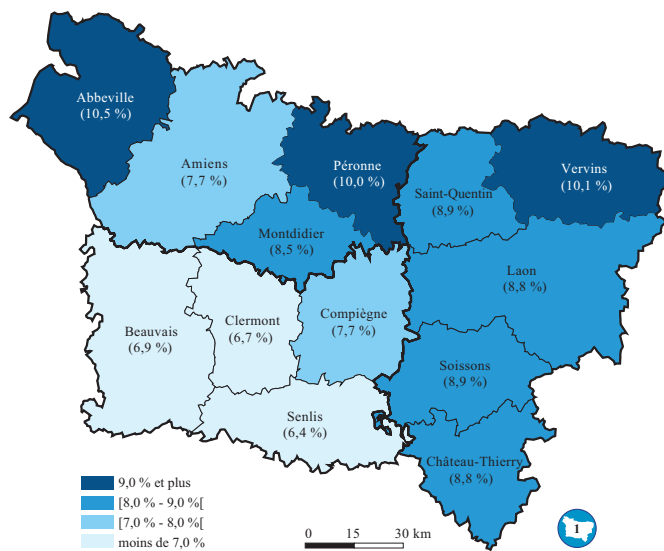
\* minimum et maximum des départements de France hexagonale

\*\* nombre de personnes de 80 ans ou plus sur le nombre de personnes de 65-79 ans \* 100

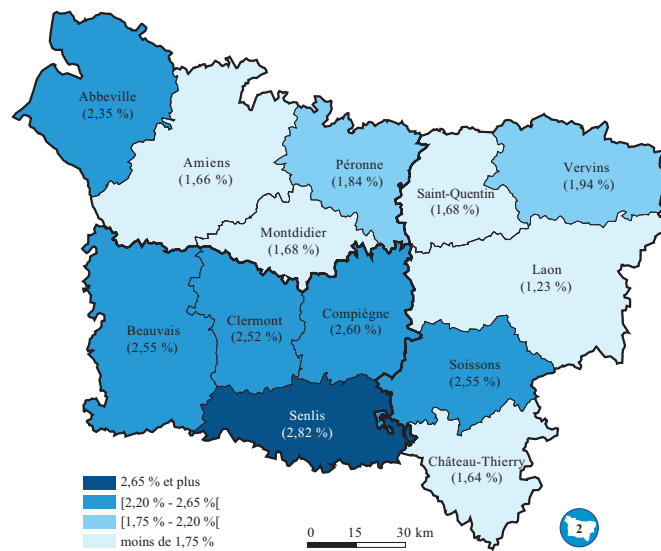
Source : Insee RP 2006 et 2011

# Personnes âgées

## Personnes de 75 ans ou plus au 1<sup>er</sup> janvier 2011



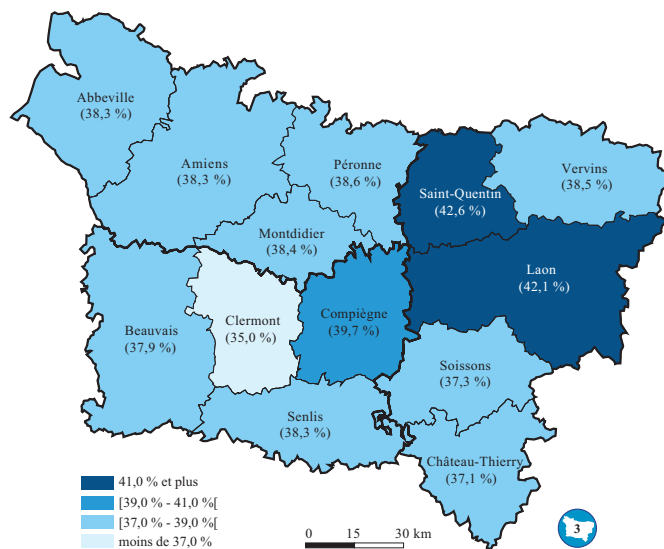
## Accroissement annuel moyen de la population de 75 ans ou plus entre 2006 et 2011



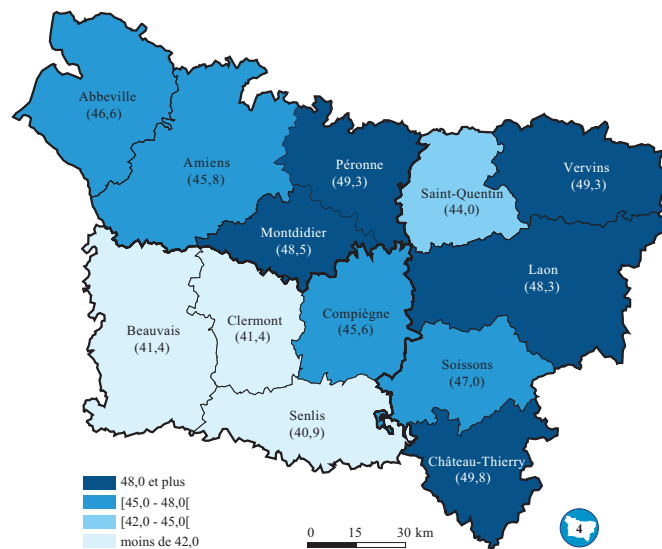
Source : Insee RP 2011

Source : Insee RP 2006 et 2011

## Personnes de 75 ans ou plus vivant seules à domicile au 1<sup>er</sup> janvier 2011



## Indice de grand vieillissement au 1<sup>er</sup> janvier 2011



Source : Insee RP 2011

Source : Insee RP 2011

# Personnes âgées



**Au** 31 décembre 2013, un peu plus de 33 200 Picards âgés de 60 ans ou plus perçoivent l'allocation personnalisée d'autonomie (Apa) à domicile. Logiquement, le taux de bénéficiaires est d'autant plus élevé avec l'avancée en âge, passant ainsi de 0,9 % de bénéficiaires parmi les 60-69 ans à 27,0 % parmi les 80 ans ou plus (5,1 % pour les 70-79 ans). Les taux sont très inégaux d'un département à l'autre, la Somme affichant les plus forts (1,5 % pour les 60-69 ans, 8,6 % pour les 70-79 ans et 49,3 % pour les 80 ans ou plus), quatre fois plus élevés que ceux de l'Oise pour les 60-69 ans (0,4 %) et pour les 70-79 ans (2,1 %), voire près de cinq fois plus pour les plus âgés (10,6 % pour les 80 ans ou plus). L'Aisne est à un niveau intermédiaire, avec 1,2 bénéficiaire pour 100 personnes âgées de 60-69 ans, 5,2 pour les 70-79 ans et 22,4 pour les 80 ans ou plus.

Au niveau des arrondissements (cf. cartes n° 1 et 2), les taux maximaux sont retrouvés dans ceux de la Somme (7,3 % chez les 70-

79 ans et supérieur à 41,0 % chez les 80 ans ou plus). Les taux sont particulièrement élevés dans l'arrondissement d'Abbeville (près de 10 % chez les 70-79 ans et plus de 57 % chez les 80 ans ou plus). Après les arrondissements samariens, ce sont ceux de Saint-Quentin (7,2 % chez les 70-79 ans et 31,2 % chez les 80 ans ou plus) et de Vervins (respectivement 5,4 % et 23,2 %) qui viennent ensuite. Les arrondissements isariens présentent, pour chaque groupe d'âge considéré, les taux les plus faibles de la région.

À cette même date, un peu plus de 11 300 Picards sont titulaires de l'allocation supplémentaire du minimum vieillesse (ASV) ou de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa), soit 3,8 % des personnes de 65 ans ou plus. Les trois départements picards affichent un taux inférieur au taux national (4,4 %). C'est l'Oise qui détient le taux le plus faible (3,6 %) alors que la Somme présente le plus élevé (4,2 %), l'Aisne se situant au niveau du taux régional (3,8 %).

## Aides pour les personnes âgées

	min*	Aisne	Oise	Somme	max*	Picardie	France hexagonale
Nombre de <b>bénéficiaires de 60-69 ans de l'Apa à domicile</b> (pour 100 personnes de 60-69 ans) au 31 décembre 2013	nd**	662 (1,2 %)	274 (0,4 %)	892 (1,5 %)	nd	1 828 (0,9 %)	nd
 Nombre de <b>bénéficiaires de 70-79 ans de l'Apa à domicile</b> (pour 100 personnes de 70-79 ans) au 31 décembre 2013	nd**	2 024 (5,2 %)	1 024 (2,1 %)	3 498 (8,6 %)	nd	6 546 (5,1 %)	nd
 Nombre de <b>bénéficiaires de 80 ans ou plus de l'Apa à domicile</b> (pour 100 personnes de 80 ans ou plus) au 31 décembre 2013	nd**	6 531 (22,4 %)	3 459 (10,6 %)	14 881 (49,3 %)	nd	24 871 (27,0 %)	nd
Nombre de <b>titulaires de l'ASV ou de l'Aspa</b> (pour 100 personnes de 65 ans ou plus) au 31 décembre 2013	(2,4 %)	3 452 (3,8 %)	3 935 (3,6 %)	3 949 (4,2 %)	(8,3 %)	11 336 (3,8 %)	480 294 (4,4 %)

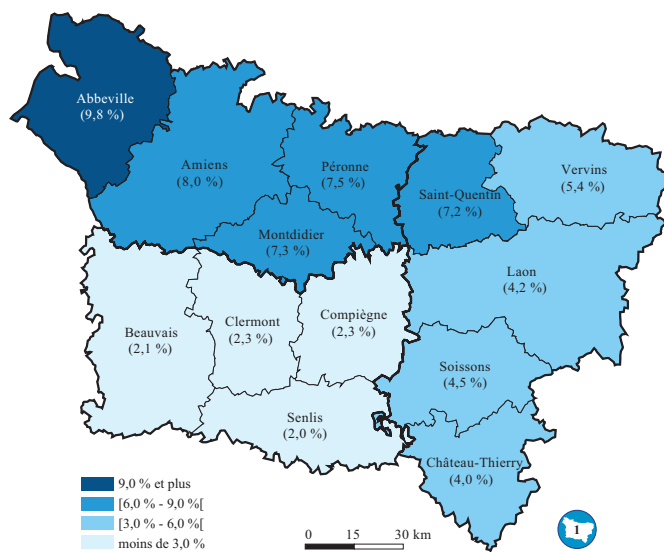
Sources : Conseils généraux 02, 60, 80, Drees - enquête Drees sur les allocations du minimum vieillesse, Insee RP 2011

\*minimum et maximum des départements de France hexagonale (hors départements de Corse pour les titulaires de l'ASV ou de l'Aspa)

\*\* données non disponibles

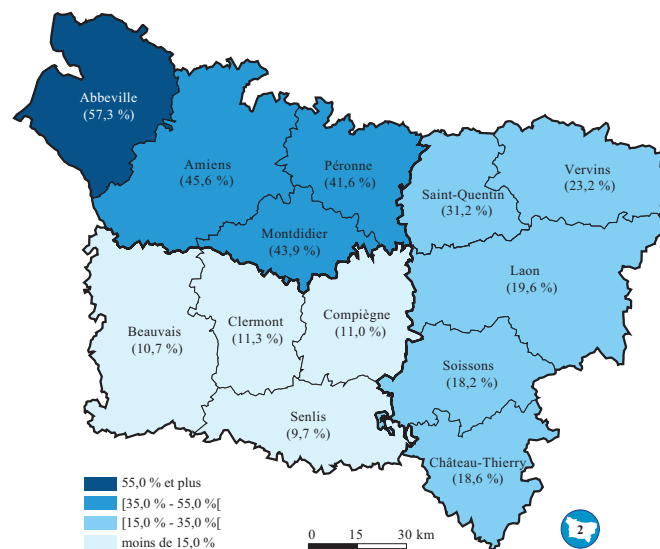
# Personnes âgées

## Bénéficiaires de 70-79 ans de l'Apa à domicile au 31 décembre 2013



Sources : Conseils généraux 02, 60, 80, Insee RP 2011

## Bénéficiaires de 80 ans ou plus de l'Apa à domicile au 31 décembre 2013



Sources : Conseils généraux 02, 60, 80, Insee RP 2011

L'allocation personnalisée d'autonomie (Apa) à domicile, versée par les conseils généraux, est destinée aux personnes âgées de 60 ans minimum, en situation de perte d'autonomie nécessitant une aide pour les actes essentiels de la vie. L'ouverture des droits n'est pas soumise aux ressources, une participation financière reste toutefois à la charge des bénéficiaires (dès que les ressources sont supérieures à un montant révisé périodiquement). Le montant de l'aide varie selon le degré de dépendance du bénéficiaire. En fonction du degré de dépendance, la personne âgée est rattachée à un groupe iso-ressources (Gir cf. au verso). Il en existe six mais seuls les Gir 1 à 4 ouvrent droit à l'Apa, les Gir 5 et 6 regroupant les personnes les moins dépendantes. Au 31 décembre 2013, les bénéficiaires de Gir 4 représentent 66,9 % des bénéficiaires de l'Apa à domicile dans l'Aisne et 46,5 % dans l'Oise (proportion non connue pour la Somme).

L'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa) remplace, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, les multiples prestations du minimum vieillesse. Accordée sous condition de ressources, elle est destinée à assurer un minimum de revenus aux personnes d'au moins 65 ans (ou ayant atteint l'âge légal de départ en retraite en cas d'inaptitude au travail ou de situations assimilées). Les personnes qui bénéficiaient de l'allocation supplémentaire du minimum vieillesse (ASV) au 1<sup>er</sup> janvier 2006 peuvent continuer à la percevoir. Mais elles peuvent également, à tout moment, y renoncer pour percevoir l'Aspa, cette décision étant alors irrévocable.

# Personnes âgées

## La grille Aggir

Le terme Aggir (Autonomie gérontologique, groupe iso-ressources) apparaît dans les années quatre-vingt-dix, dans le contexte d'un vaste mouvement de recherche et d'expérimentation d'instruments de caractérisation de l'état de vieillissement des personnes âgées. La grille Aggir s'inspire des grilles d'autonomie les plus courantes. Elle permet, selon ses concepteurs, d'évaluer le degré d'autonomie par l'observation des activités encore effectuées par la personne âgée et les ressources nécessaires à mobiliser en fonction de la perte d'autonomie.

L'observation porte sur les activités effectuées par la seule personne âgée, en excluant tout ce que font les aidants et les soignants. Elle comporte dix variables discriminantes et sept variables illustratives :

### Variables discriminantes

1. Cohérence : converser et/ou se comporter de façon sensée ;
2. Orientation : se repérer dans le temps, les moments de la journée et dans les lieux ;
3. Toilette : concerne l'hygiène corporelle ;
4. Habillage : s'habiller, se déshabiller, se présenter ;
5. Alimentation : manger les aliments préparés ;
6. Élimination : assumer l'hygiène de l'élimination urinaire et fécale ;
7. Transferts : se lever, se coucher, s'asseoir ;
8. Déplacement à l'intérieur avec ou sans canne, déambulateur, fauteuil roulant... ;
9. Déplacement à l'extérieur à partir de la porte d'entrée sans moyen de transport ;
10. Communication à distance : utiliser les moyens de communication, téléphone, sonnette, alarme...

### Variables illustratives

11. Gestion : gérer ses propres affaires, son budget, ses biens ;
12. Cuisine : préparer ses repas et les conditionner pour être servis ;
13. Ménage : effectuer l'ensemble des travaux ménagers ;
14. Transport : prendre et/ou commander un moyen de transport ;
15. Achats : acquisition directe ou par correspondance ;
16. Suivi du traitement : se conformer à l'ordonnance du médecin ;
17. Activité de temps libre : activités sportives, culturelles, sociales, de loisirs ou de passe-temps.

Ces variables sont cotées selon une échelle à trois degrés (A : la personne fait ces activités seule, c'est-à-dire sans aucune aide ni stimulation, totalement, habituellement et correctement ; B : fait partiellement ; C : ne fait pas ou pas correctement).

Les observations sont traitées par un logiciel calculant les groupes iso-ressources (Gir), qui vont de 1 à 6, définis de la façon suivante :

- Groupe iso-ressources n°1 : il s'agit des personnes ayant perdu leur autonomie mentale, locomotrice et sociale et qui nécessitent la présence indispensable et continue d'intervenants ;
- Groupe iso-ressources n°2 : il s'agit des personnes confinées au lit ou au fauteuil dont les fonctions mentales ne sont pas totalement altérées et qui nécessitent une prise en charge pour la plupart des activités de la vie courante. Elles nécessitent une surveillance permanente et des actions d'aides répétitives de jour comme de nuit. Sont incluses également les personnes qui souffrent de détériorations mentales graves mais qui ont conservé totalement ou significativement leurs capacités locomotrices ainsi que certaines activités corporelles. Elles nécessitent une surveillance permanente, des interventions liées aux troubles du comportement et des aides ponctuelles mais fréquentes pour certaines activités corporelles ;
- Groupe iso-ressources n°3 : ce groupe comprend les personnes ayant conservé leur autonomie mentale, partiellement leur autonomie locomotrice mais qui nécessitent quotidiennement et plusieurs fois par jour des aides pour leur autonomie corporelle. De plus, la majorité d'entre elles n'assure pas seule leur hygiène et leur élimination tant fécale qu'urinaire. Elles ne nécessitent pas de surveillance permanente ;
- Groupe iso-ressources n°4 : ce groupe rassemble les personnes qui n'assument pas seules leurs transferts mais qui, une fois levées, ont des activités de déplacement à l'intérieur du logement et qui, par ailleurs, doivent être aidées ou stimulées pour la toilette, l'habillage et dont la presque totalité s'alimentent seules. De même, les personnes n'ayant pas de problèmes locomoteurs mais qu'il faut aider pour les activités corporelles ainsi que les repas font parties du Gir 4 ;
- Groupe iso-ressources n°5 : il s'agit des personnes qui assurent seules leurs transferts et déplacements à l'intérieur du logement, s'alimentent et s'habillent seules. Elles nécessitent une surveillance ponctuelle qui peut être étalée dans la semaine et des aides pour la toilette, la préparation des repas et le ménage ;
- Groupe iso-ressources n°6 : ce groupe rassemble les personnes indépendantes pour les actes de la vie courante. Il comprend toutefois des sous-groupes de personnes ayant des besoins d'aide extérieure très différents. Elles nécessitent la présence d'un tiers pour que soient apportés à son logement des produits nécessaires à la vie courante (sous-groupe C), une surveillance et des actions ponctuelles de façon intermittente (sous-groupe B) ou aucune aide extérieure (sous-groupe A).

La grille Aggir s'applique aux personnes de 60 ans et plus. Ainsi, toutes les personnes de ce groupe d'âge qui ne sont pas Gir 1 à 5 sont Gir 6.

# Annexes

## Formules de calcul des indicateurs

### Démographie

- Densité de population (au km<sup>2</sup>) au 1<sup>er</sup> janvier 2011 : Population totale au RP 2011 / Superficie en km<sup>2</sup>
- Taux d'accroissement annuel moyen de la population entre 2006 et 2011 :  $((\text{Population totale au RP 2011} / \text{Population totale au RP 2006})^{1/5} - 1) * 100$
- Taux d'accroissement annuel moyen de la population entre 1999 et 2006 :  $((\text{Population totale au RP 2006} / \text{Population totale au RP 1999})^{1/6,82} - 1) * 100$
- Taux d'accroissement annuel moyen de la population entre 1990 et 1999 :  $((\text{Population totale au RP 1999} / \text{Population totale au RP 1990})^{1/9,01} - 1) * 100$
- Nombre de personnes de moins de 25 ans pour 100 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2011 : Nombre de personnes de moins de 25 ans au RP 2011 / Population totale au RP 2011 \* 100
- Nombre de personnes de 25-59 ans pour 100 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2011 : Nombre de personnes de 25-59 ans au RP 2011 / Population totale au RP 2011 \* 100
- Nombre de personnes de 60-74 ans pour 100 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2011 : Nombre de personnes de 60-74 ans au RP 2011 / Population totale au RP 2011 \* 100
- Nombre de personnes de 75 ans ou plus pour 100 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2011 : Nombre de personnes de 75 ans ou plus au RP 2011 / Population totale au RP 2011 \* 100
- Rapport de dépendance au 1<sup>er</sup> janvier 2011 : (Nombre de personnes de moins de 20 ans au RP 2011 + Nombre de personnes de 65 ans ou plus au RP 2011) / Nombre de personnes de 20-64 ans au RP 2011 \* 100
- Indice de vieillissement au 1<sup>er</sup> janvier 2011 : Nombre de personnes de 65 ans ou plus au RP 2011 / Nombre de personnes de moins de 20 ans au RP 2011 \* 100
- Indice conjoncturel de fécondité en 2007-2013 : Somme des taux de fécondité par âge en 2007-2013. Cet indice estime le nombre d'enfant(s) qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés sur cette période étaient ceux auxquels elle était soumise au cours de sa vie génésique.
- Nombre moyen annuel de naissances vivantes pour 1 000 femmes de 12-54 ans en 2007-2013 : Nombre de naissances vivantes de femmes de 12-54 ans en 2007-2013 / (Nombre de femmes de 12-54 ans estimé au 1<sup>er</sup> juillet 2007 + Nombre de femmes de 12-54 ans estimé au 1<sup>er</sup> juillet 2008 + Nombre de femmes de 12-54 ans estimé au 1<sup>er</sup> juillet 2009 + Nombre de femmes de 12-54 ans estimé au 1<sup>er</sup> juillet 2010 + 3 \* Nombre de femmes de 12-54 ans estimé au RP 2011) \* 1 000

### Éducation et scolarité

- Nombre de jeunes de 6-16 ans non scolarisés pour 100 jeunes de 6-16 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2011 : Nombre de jeunes de 6-16 ans non scolarisés au RP 2011 / Nombre de jeunes de 6-16 ans au RP 2011 \* 100
- Nombre de jeunes de 18-24 ans scolarisés pour 100 jeunes de 18-24 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2011 : Nombre de jeunes de 18-24 ans scolarisés au RP 2011 / Nombre de jeunes de 18-24 ans au RP 2011 \* 100
- Nombre de jeunes de 20-29 ans sortis du système scolaire pas ou peu diplômés pour 100 jeunes de 20-29 ans non scolarisés au 1<sup>er</sup> janvier 2011 : Nombre de jeunes de 20-29 ans sortis du système scolaire sans diplôme ou uniquement avec le certificat d'études primaires au RP 2011 / Nombre de jeunes de 20-29 ans sortis du système scolaire au RP 2011 \* 100
- Nombre de jeunes de 20-29 ans sortis du système scolaire avec un Bac+2 ou plus pour 100 jeunes de 20-29 ans non scolarisés au 1<sup>er</sup> janvier 2011 : Nombre de jeunes de 20-29 ans sortis du système scolaire avec un Bac+2 ou plus au RP 2011 / Nombre de jeunes de 20-29 ans sortis du système scolaire au RP 2011 \* 100
- Nombre de jeunes en difficultés de lecture pour 100 jeunes ayant participé à la JDC en 2013 : Nombre de jeunes en difficultés de lecture ayant participé à la JDC en 2013 / Nombre de jeunes ayant participé à la JDC en 2013 \* 100
- Nombre de jeunes en situation d'illettrisme pour 100 jeunes ayant participé à la JDC en 2013 : Nombre de jeunes ne disposant pas de mécanismes efficaces de traitement des mots écrits et manifestant une compréhension très déficiente ou ayant un déficit de compréhension lié à un niveau lexical très faible et ayant participé à la JDC en 2013 / Nombre de jeunes ayant participé à la JDC en 2013 \* 100

- Nombre de jeunes déscolarisés pour 100 jeunes en difficulté de lecture ayant participé à la JDC en 2013 : Nombre de jeunes déscolarisés ayant participé à la JDC en 2013 / Nombre de jeunes en difficulté de lecture ayant participé à la JDC en 2013 \* 100  
- Nombre d'élèves scolarisés en Segpa en premier cycle pour 100 élèves scolarisés en premier cycle à la rentrée 2013-2014 : Nombre d'élèves scolarisés en Segpa en premier cycle (y compris les Erea) à la rentrée 2013-2014 / Nombre d'élèves scolarisés en premier cycle à la rentrée 2013-2014 \* 100

- Nombre d'admis au baccalauréat toutes filières pour 100 élèves présentés pour la session de 2014 : Nombre d'admis au baccalauréat général, technologique ou professionnel pour la session de 2014 / Nombre d'élèves présentés au baccalauréat général, technologique ou professionnel pour la session de 2014 \* 100

- Nombre d'admis au baccalauréat général pour 100 élèves présentés pour la session de 2014 : Nombre d'admis au baccalauréat général pour la session de 2014 / Nombre d'élèves présentés au baccalauréat général pour la session de 2014 \* 100

- Nombre d'admis au baccalauréat technologique pour 100 élèves présentés pour la session de 2014 : Nombre d'admis au baccalauréat technologique pour la session de 2014 / Nombre d'élèves présentés au baccalauréat technologique pour la session de 2014 \* 100

- Nombre d'admis au baccalauréat professionnel pour 100 élèves présentés pour la session de 2014 : Nombre d'admis au baccalauréat professionnel pour la session de 2014 / Nombre d'élèves présentés au baccalauréat professionnel pour la session de 2014 \* 100

- Nombre d'admis au CAP pour 100 élèves présentés pour la session de 2014 : Nombre d'admis au CAP pour la session de 2014 / Nombre d'élèves présentés au CAP pour la session de 2014 \* 100

- Nombre d'admis au BEP pour 100 élèves présentés pour la session de 2014 : Nombre d'admis au BEP pour la session de 2014 / Nombre d'élèves présentés au BEP pour la session de 2014 \* 100

- Nombre d'admis au BTS pour 100 élèves présentés pour la session de 2014 : Nombre d'admis au BTS pour la session de 2014 / Nombre d'élèves présentés au BTS pour la session de 2014 \* 100

## **Emploi, fragilité professionnelle et revenus**

- Nombre d'actifs de 15-64 ans pour 100 personnes de 15-64 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2011 : Nombre d'actifs de 15-64 ans au RP 2011 / Nombre de personnes de 15-64 ans au RP 2011 \* 100

- Nombre d'actifs de 55-64 ans pour 100 personnes de 55-64 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2011 : Nombre d'actifs de 55-64 ans au RP 2011 / Nombre de personnes de 55-64 ans au RP 2011 \* 100

- Nombre d'actifs occupés de 15 ans ou plus agriculteurs exploitants pour 100 actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi au 1<sup>er</sup> janvier 2011 : Nombre d'agriculteurs exploitants de 15 ans ou plus ayant un emploi au RP 2011 / Nombre d'actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi au RP 2011 \* 100

- Nombre d'actifs occupés de 15 ans ou plus artisans, commerçants et chefs d'entreprise pour 100 actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi au 1<sup>er</sup> janvier 2011 : Nombre d'artisans, commerçants et chefs d'entreprise de 15 ans ou plus ayant un emploi au RP 2011 / Nombre d'actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi au RP 2011 \* 100

- Nombre d'actifs occupés de 15 ans ou plus cadres et professions intellectuelles supérieures pour 100 actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi au 1<sup>er</sup> janvier 2011 : Nombre de cadres et professions intellectuelles supérieures de 15 ans ou plus ayant un emploi au RP 2011 / Nombre d'actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi au RP 2011 \* 100

- Nombre d'actifs occupés de 15 ans ou plus professions intermédiaires pour 100 actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi au 1<sup>er</sup> janvier 2011 : Nombre de professions intermédiaires de 15 ans ou plus ayant un emploi au RP 2011 / Nombre d'actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi au RP 2011 \* 100

- Nombre d'actifs occupés de 15 ans ou plus employés pour 100 actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi au 1<sup>er</sup> janvier 2011 : Nombre d'employés de 15 ans ou plus ayant un emploi au RP 2011 / Nombre d'actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi au RP 2011 \* 100

- Nombre d'actifs occupés de 15 ans ou plus ouvriers pour 100 actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi au 1<sup>er</sup> janvier 2011 : Nombre d'ouvriers de 15 ans ou plus ayant un emploi au RP 2011 / Nombre d'actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi au RP 2011 \* 100



# Annexes

- Taux de chômage localisé au troisième trimestre 2014 : Nombre de chômeurs estimés en données corrigées des variations saisonnières au troisième trimestre 2014 / Population active estimée au lieu de résidence au troisième trimestre 2014 \* 100
- Nombre de chômeurs de 15 ans ou plus pour 100 actifs de 15 ans ou plus au 1<sup>er</sup> janvier 2011 : Nombre de chômeurs de 15 ans ou plus au RP 2011 / Nombre d'actifs de 15 ans ou plus au RP 2011 \* 100
- Nombre de chômeurs de 15-24 ans pour 100 actifs de 15-24 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2011 : Nombre de chômeurs de 15-24 ans au RP 2011 / Nombre d'actifs de 15-24 ans au RP 2011 \* 100
- Nombre de DEFM de catégories A, B ou C pour 100 actifs de 15 ans ou plus au 31 décembre 2013 : Nombre de DEFM de catégories A, B ou C au 31 décembre 2013 / Nombre d'actifs de 15 ans ou plus au RP 2011 \* 100
- Nombre de DEFM de catégorie A pour 100 actifs de 15 ans ou plus au 31 décembre 2013 : Nombre de DEFM de catégorie A au 31 décembre 2013 / Nombre d'actifs de 15 ans ou plus au RP 2011 \* 100
- Nombre de femmes DEFM de catégorie A pour 100 femmes actives de 15 ans ou plus au 31 décembre 2013 : Nombre de femmes DEFM de catégorie A au 31 décembre 2013 / Nombre de femmes actives de 15 ans ou plus au RP 2011 \* 100
- Nombre d'hommes DEFM de catégorie A pour 100 hommes actifs de 15 ans ou plus au 31 décembre 2013 : Nombre d'hommes DEFM de catégorie A au 31 décembre 2013 / Nombre d'hommes actifs de 15 ans ou plus au RP 2011 \* 100
- Nombre de DEFM de catégorie A de moins de 25 ans pour 100 actifs de 15-24 ans au 31 décembre 2013 : Nombre de DEFM de catégorie A de moins de 25 ans au 31 décembre 2013 / Nombre d'actifs de 15-24 ans au RP 2011 \* 100
- Nombre de DEFM de catégorie A de moins de 25 ans de niveaux V, Vbis ou VI pour 100 jeunes de 15-24 ans sortis du système scolaire avec au plus un CAP ou un BEP au 31 décembre 2013 : Nombre de DEFM de catégorie A de moins de 25 ans de niveau V (BEPC, BEP, CAP), Vbis (CEP, SES) ou VI (1<sup>er</sup> cycle 2<sup>e</sup> degré) au 31 décembre 2013 / Nombre de jeunes de 15-24 ans sortis du système scolaire avec au plus un CAP ou un BEP au RP 2011 \* 100
- Nombre de DEFM de catégories A, B ou C ayant un an ou plus d'ancienneté pour 100 DEFM de catégories A, B ou C au 31 décembre 2013 : Nombre de DEFM de catégories A, B ou C ayant un an ou plus d'ancienneté au 31 décembre 2013 / Nombre de DEFM de catégories A, B ou C au 31 décembre 2013 \* 100
- Nombre d'actifs de 25-54 ans ayant un emploi précaire pour 100 actifs de 25-54 ans ayant un emploi salarié au 1<sup>er</sup> janvier 2011 : Nombre d'actifs de 25-54 ans ayant un emploi salarié autre qu'un CDI à temps plein au RP 2011 / Nombre d'actifs de 25-54 ans ayant un emploi salarié au RP 2011 \* 100
- Taux standardisé sur l'âge et le sexe des inactifs de 25-54 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2011 : Somme des taux d'inactivité (Nombre d'inactifs d'un groupe d'âge et d'un sexe donnés au RP 2011 / Nombre d'actifs et d'inactifs pour le groupe d'âge et le sexe considérés au RP 2011) \* (part d'inactifs pour le groupe d'âge et le sexe considérés en France entière au RP 2011) par groupes d'âge décennaux et par sexe \* 100
- Revenu net imposable moyen annuel par foyer fiscal (en euro) en 2011 : Revenus nets imposables annuels en euro de l'ensemble des foyers fiscaux en 2011 / Nombre de foyers fiscaux en 2011
- Nombre de foyers fiscaux non imposés sur le revenu pour 100 foyers fiscaux en 2011 : Nombre de foyers fiscaux non imposés sur le revenu en 2011 / Nombre de foyers fiscaux en 2011 \* 100
- Nombre d'allocataires dont les ressources mensuelles sont inférieures à 0,5 Smic pour 100 allocataires dont les ressources sont connues au 31 décembre 2013 : Nombre d'allocataires de la Caf dont les ressources mensuelles (prestations incluses) sont inférieures à 0,5 Smic mensuel net pour 35 heures de travail hebdomadaire au 31 décembre 2013 / Nombre d'allocataires de la Caf dont les ressources mensuelles sont connues au 31 décembre 2013 \* 100
- Nombre d'allocataires dont les ressources mensuelles sont inférieures à 0,75 Smic pour 100 allocataires dont les ressources sont connues au 31 décembre 2013 : Nombre d'allocataires de la Caf dont les ressources mensuelles (prestations incluses) sont inférieures à 0,75 Smic mensuel net au 31 décembre 2013 / Nombre d'allocataires de la Caf dont les ressources mensuelles sont connues au 31 décembre 2013 \* 100

## Allocations et autres prestations

- Nombre d'allocataires pour 100 ménages au 31 décembre 2013 : Nombre d'allocataires au 31 décembre 2013 / Nombre de ménages au RP 2011 \* 100
- Nombre de personnes seules allocataires pour 100 personnes vivant seules au 31 décembre 2013 : Nombre de personnes seules allocataires au 31 décembre 2013 / Nombre de personnes vivant seules au RP 2011 \* 100
- Nombre de femmes seules allocataires pour 100 femmes vivant seules au 31 décembre 2013 : Nombre de femmes seules allocataires au 31 décembre 2013 / Nombre de femmes vivant seules au RP 2011 \* 100
- Nombre d'hommes seuls allocataires pour 100 hommes vivant seuls au 31 décembre 2013 : Nombre d'hommes seuls allocataires au 31 décembre 2013 / Nombre d'hommes vivant seuls au RP 2011 \* 100
- Nombre de couples sans enfant allocataires pour 100 couples sans enfant de moins de 25 ans au 31 décembre 2013 : Nombre de couples sans enfant allocataires au 31 décembre 2013 / Nombre de couples sans enfant de moins de 25 ans au RP 2011 \* 100
- Nombre de couples avec enfant(s) allocataires pour 100 couples avec enfant(s) de moins de 25 ans au 31 décembre 2013 : Nombre de couples avec enfant(s) allocataires au 31 décembre 2013 / Nombre de couples avec enfant(s) de moins de 25 ans au RP 2011 \* 100
- Nombre de familles monoparentales allocataires pour 100 familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans au 31 décembre 2013 : Nombre de familles monoparentales allocataires au 31 décembre 2013 / Nombre de familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans au RP 2011 \* 100
- Nombre de personnes couvertes par une allocation pour 100 habitants au 31 décembre 2013 : Nombre de personnes couvertes par une allocation au 31 décembre 2013 / Population totale au RP 2011 \* 100
  
- Nombre d'allocataires du RSA pour 100 ménages au 31 décembre 2013 : Nombre d'allocataires du RSA au 31 décembre 2013 / Nombre de ménages au RP 2011 \* 100
- Nombre de personnes seules allocataires du RSA pour 100 personnes de 25-64 ans vivant seules au 31 décembre 2013 : Nombre de personnes seules allocataires du RSA au 31 décembre 2013 / Nombre de personnes de 25-64 ans vivant seules au RP 2011 \* 100
- Nombre de femmes seules allocataires du RSA pour 100 femmes de 25-64 ans vivant seules au 31 décembre 2013 : Nombre de femmes seules allocataires du RSA au 31 décembre 2013 / Nombre de femmes de 25-64 ans vivant seules au RP 2011 \* 100
- Nombre d'hommes seuls allocataires du RSA pour 100 hommes de 25-64 ans vivant seuls au 31 décembre 2013 : Nombre d'hommes seuls allocataires du RSA au 31 décembre 2013 / Nombre d'hommes de 25-64 ans vivant seuls au RP 2011 \* 100
- Nombre de couples sans enfant allocataires du RSA pour 100 couples sans enfant de moins de 25 ans au 31 décembre 2013 : Nombre de couples sans enfant allocataires du RSA au 31 décembre 2013 / Nombre de couples sans enfant de moins de 25 ans au RP 2011 \* 100
- Nombre de couples avec enfant(s) allocataires du RSA pour 100 couples avec enfant(s) de moins de 25 ans au 31 décembre 2013 : Nombre de couples avec enfant(s) allocataires du RSA au 31 décembre 2013 / Nombre de couples avec enfant(s) de moins de 25 ans au RP 2011 \* 100
- Nombre d'allocataires du RSA socle pour 100 ménages au 31 décembre 2013 : Nombre d'allocataires du RSA socle (avec ou sans activité) au 31 décembre 2013 / Nombre de ménages au RP 2011 \* 100
- Nombre d'allocataires du RSA activité pour 100 ménages au 31 décembre 2013 : Nombre d'allocataires du RSA activité au 31 décembre 2013 / Nombre de ménages au RP 2011 \* 100
- Nombre d'allocataires du RSA majoré pour 100 familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans au 31 décembre 2013 : Nombre d'allocataires du RSA majoré au 31 décembre 2013 / Nombre de familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans au RP 2011 \* 100
- Nombre de bénéficiaires de la CMU de base pour 100 habitants en 2013 (et au 31 décembre 2013 pour les arrondissements) : Nombre moyen de bénéficiaires de la CMU de base des douze mois de l'année 2013 (et nombre de bénéficiaires au 31 décembre 2013 pour les arrondissements) / Population totale au RP 2011 \* 100
- Nombre de bénéficiaires de la CMU complémentaire pour 100 habitants en 2013 (et au 31 décembre 2013 pour les arrondissements) : Nombre moyen de bénéficiaires de la CMU complémentaire des douze mois de l'année 2013 (et nombre de bénéficiaires au 31 décembre 2013 pour les arrondissements) ou en 2013 / Population totale au RP 2011 \* 100

## Logement

- Nombre de ménages propriétaires de leur résidence principale pour 100 ménages au 1<sup>er</sup> janvier 2011 : Nombre de ménages propriétaires de leur résidence principale au RP 2011 / Nombre de ménages au RP 2011 \* 100
- Nombre de résidences principales construites avant 1949 pour 100 résidences principales au 1<sup>er</sup> janvier 2013 : Nombre de résidences principales construites avant 1949 au 1<sup>er</sup> janvier 2013 / Nombre de résidences principales dont l'année de construction est connue au 1<sup>er</sup> janvier 2013 \* 100
- Nombre de résidences principales construites depuis 1975 pour 100 résidences principales au 1<sup>er</sup> janvier 2013 : Nombre de résidences principales construites depuis 1975 au 1<sup>er</sup> janvier 2013 / Nombre de résidences principales dont l'année de construction est connue au 1<sup>er</sup> janvier 2013 \* 100
- Nombre de résidences principales sans confort pour 100 résidences principales au 1<sup>er</sup> janvier 2011 : Nombre de résidences principales n'ayant ni douche ni baignoire au RP 2011 / Nombre de résidences principales au RP 2011 \* 100
- Nombre de ménages fiscaux en suroccupation légère ou lourde pour 100 ménages fiscaux au 1<sup>er</sup> janvier 2013 : Nombre de ménages fiscaux ayant en surface habitable moins de 16 m<sup>2</sup> pour la première personne et moins de 11 m<sup>2</sup> pour les personnes suivantes au 1<sup>er</sup> janvier 2013 / Nombre de ménages fiscaux au 1<sup>er</sup> janvier 2013 \* 100
  
- Nombre de logements sociaux pour 100 résidences principales au 1<sup>er</sup> janvier 2013 : Nombre de logements sociaux au 1<sup>er</sup> janvier 2013 / Nombre de résidences principales au RP 2011 \* 100
- Nombre de logements sociaux individuels pour 100 logements sociaux au 1<sup>er</sup> janvier 2013 : Nombre de logements sociaux individuels au 1<sup>er</sup> janvier 2013 / Nombre de logements sociaux au 1<sup>er</sup> janvier 2013 \* 100
- Nombre de logements sociaux construits depuis 1990 pour 100 logements sociaux au 1<sup>er</sup> janvier 2013 : Nombre de logements sociaux construits depuis 1990 au 1<sup>er</sup> janvier 2013 / Nombre de logements sociaux au 1<sup>er</sup> janvier 2013 \* 100
  
- Nombre de ménages fiscaux dont les revenus sont inférieurs ou égaux au plafond HLM pour 100 ménages fiscaux au 1<sup>er</sup> janvier 2013 : Nombre de ménages fiscaux dont les revenus sont inférieurs ou égaux à 100 % du plafond HLM au 1<sup>er</sup> janvier 2013 / Nombre de ménages fiscaux au 1<sup>er</sup> janvier 2013 \* 100
- Nombre d'allocataires percevant une allocation logement pour 100 ménages au 31 décembre 2013 : Nombre d'allocataires percevant une allocation logement (APL, ALF ou ALS) au 31 décembre 2013 / Nombre de ménages au RP 2011 \* 100
- Nombre d'allocataires de l'APL pour 100 ménages au 31 décembre 2013 : Nombre d'allocataires de l'APL au 31 décembre 2013 / Nombre de ménages au RP 2011 \* 100
- Nombre d'allocataires de l'ALF pour 100 ménages au 31 décembre 2013 : Nombre d'allocataires de l'ALF au 31 décembre 2013 / Nombre de ménages au RP 2011 \* 100
- Nombre d'allocataires de l'ALS pour 100 ménages au 31 décembre 2013 : Nombre d'allocataires de l'ALS au 31 décembre 2013 / Nombre de ménages au RP 2011 \* 100

## Personnes handicapées

- Nombre d'allocataires de 20-59 ans de l'AAH pour 100 personnes de 20-59 ans au 31 décembre 2013 : Nombre d'allocataires de 20-59 ans de l'AAH au 31 décembre 2013 / Nombre de personnes de 20-59 ans au RP 2011 \* 100
- Nombre d'allocataires de l'AAH vivant seuls pour 100 allocataires de l'AAH au 31 décembre 2013 : Nombre d'allocataires de l'AAH vivant seuls au 31 décembre 2013 / Nombre d'allocataires de l'AAH au 31 décembre 2013 \* 100
- Nombre d'allocataires de l'AEEH pour 100 personnes de moins de 20 ans au 31 décembre 2013 : Nombre d'allocataires de l'AEEH au 31 décembre 2013 / Nombre de personnes de moins de 20 ans au RP 2011 \* 100
- Nombre d'enfants percevant un complément pour l'AEEH pour 100 personnes de moins de 20 ans au 31 décembre 2013 : Nombre d'enfants percevant un complément pour l'AEEH au 31 décembre 2013 / Nombre de personnes de moins de 20 ans au RP 2011 \* 100

- Nombre d'enfants percevant un complément de 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> ou 6<sup>e</sup> catégories pour l'AEEH pour 100 personnes de moins de 20 ans au 31 décembre 2013 : Nombre d'enfants percevant un complément de 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> ou 6<sup>e</sup> catégories pour l'AEEH au 31 décembre 2013 / Nombre de personnes de moins de 20 ans au RP 2011 \* 100

## Enfance et familles

- Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans pour 100 familles au 1<sup>er</sup> janvier 2011 : Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans au RP 2011 / Nombre de familles au RP 2011 \* 100

- Nombre de familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans pour 100 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2011 : Nombre de familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans au RP 2011 / Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans au RP 2011 \* 100

- Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans dont le référent est agriculteur exploitant pour 100 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2011 : Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans dont le référent est agriculteur exploitant au RP 2011 / Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans au RP 2011 \* 100

- Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans dont le référent est artisan, commerçant ou chef d'entreprise pour 100 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2011 : Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans dont le référent est artisan, commerçant ou chef d'entreprise au RP 2011 / Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans au RP 2011 \* 100

- Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans dont le référent est cadre ou de profession intellectuelle supérieure pour 100 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2011 : Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans dont le référent est cadre ou de profession intellectuelle supérieure au RP 2011 / Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans au RP 2011 \* 100

- Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans dont le référent est de profession intermédiaire pour 100 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2011 : Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans dont le référent est de profession intermédiaire au RP 2011 / Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans au RP 2011 \* 100

- Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans dont le référent est employé pour 100 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2011 : Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans dont le référent est employé au RP 2011 / Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans au RP 2011 \* 100

- Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans dont le référent est ouvrier pour 100 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2011 : Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans dont le référent est ouvrier au RP 2011 / Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans au RP 2011 \* 100

- Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans dont le référent est inactif non retraité pour 100 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2011 : Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans dont le référent est inactif autre que retraité au RP 2011 / Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans au RP 2011 \* 100

- Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans dont le référent est retraité pour 100 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2011 : Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans dont le référent est retraité au RP 2011 / Nombre de familles avec enfants de moins de 25 ans au RP 2011 \* 100

- Nombre d'allocataires de l'ASF pour 100 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans au 31 décembre 2013 : Nombre d'allocataires de l'ASF au 31 décembre 2013 / Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans au RP 2011 \* 100

- Nombre d'allocataires avec au moins 1 enfant pour 100 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans au 31 décembre 2013 : Nombre d'allocataires avec au moins 1 enfant au 31 décembre 2013 / Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans au RP 2011 \* 100

- Nombre d'allocataires avec 1 enfant pour 100 allocataires avec au moins 1 enfant au 31 décembre 2013 : Nombre d'allocataires de la Caf avec 1 enfant au 31 décembre 2013 / Nombre d'allocataires de la Caf avec au moins 1 enfant au 31 décembre 2013 \* 100

- Nombre d'allocataires avec 2 enfants pour 100 allocataires avec au moins 1 enfant au 31 décembre 2013 : Nombre d'allocataires de la Caf avec 2 enfants au 31 décembre 2013 / Nombre d'allocataires de la Caf avec au moins 1 enfant au 31 décembre 2013 \* 100

- Nombre d'allocataires avec 3 enfants ou plus pour 100 allocataires avec au moins 1 enfant au 31 décembre 2013 : Nombre d'allocataires de la Caf avec 3 enfants ou plus au 31 décembre 2013 / Nombre d'allocataires de la Caf avec au moins 1 enfant au 31 décembre 2013 \* 100

# Annexes

- Nombre d'allocataires de la Paje pour 100 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans au 31 décembre 2013 : Nombre d'allocataires de la Paje au 31 décembre 2013 / Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans au RP 2011 \* 100

- Nombre moyen annuel de mères allaitant à la naissance pour 100 naissances en 2011-2013 : Nombre de mères allaitant leur(s) enfant(s) à la naissance en 2011-2013 / Nombre de naissances en 2011-2013 \* 100

- Nombre moyen annuel de naissances prématurées pour 100 naissances en 2011-2013 : Nombre de naissances survenues avant 37 semaines d'aménorrhée en 2011-2013 / Nombre de naissances en 2011-2013 \* 100

- Nombre moyen annuel de naissances vivantes de femmes mineures pour 1 000 femmes de 12-17 ans en 2007-2013 : Nombre de naissances vivantes de femmes mineures en 2007-2013 / (Nombre de femmes de 12-17 ans estimé au 1<sup>er</sup> juillet 2007 + Nombre de femmes de 12-17 ans estimé au 1<sup>er</sup> juillet 2008 + Nombre de femmes de 12-17 ans estimé au 1<sup>er</sup> juillet 2009 + Nombre de femmes de 12-17 ans estimé au 1<sup>er</sup> juillet 2010 + 3 \* Nombre de femmes de 12-17 ans estimé au RP 2011) \* 1 000

## Personnes âgées

- Nombre de personnes de 75 ans ou plus pour 100 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2011 : Nombre de personnes de 75 ans ou plus au RP 2011 / Population totale au RP 2011 \* 100

- Taux d'accroissement annuel moyen de la population de 75 ans ou plus entre 2006 et 2011 : ((Nombre de personnes de 75 ans ou plus au RP 2011 / Nombre de personnes de 75 ans ou plus au RP 2006)<sup>1/5</sup> - 1) \* 100

- Nombre de personnes de 75 ans ou plus vivant seules à domicile pour 100 personnes de 75 ans ou plus au 1<sup>er</sup> janvier 2011 : Nombre de personnes de 75 ans ou plus vivant seules à domicile au RP 2011 / Nombre de personnes de 75 ans ou plus au RP 2011 \* 100

- Taux d'accroissement annuel moyen de la population de 75 ans ou plus vivant seule à domicile entre 2006 et 2011 : ((Nombre de ménages composés d'une seule personne de 75 ans ou plus au RP 2011 / Nombre de ménages composés d'une seule personne de 75 ans ou plus au RP 2006)<sup>1/5</sup> - 1) \* 100

- Nombre de femmes de 75 ans ou plus vivant seules à domicile pour 100 femmes de 75 ans ou plus au 1<sup>er</sup> janvier 2011 : Nombre de femmes de 75 ans ou plus vivant seules à domicile au RP 2011 / Nombre de femmes de 75 ans ou plus au RP 2011 \* 100

- Nombre d'hommes de 75 ans ou plus vivant seuls à domicile pour 100 hommes de 75 ans ou plus au 1<sup>er</sup> janvier 2011 : Nombre d'hommes de 75 ans ou plus vivant seuls à domicile au RP 2011 / Nombre d'hommes de 75 ans ou plus au RP 2011 \* 100

- Nombre de personnes de 65-79 ans pour 100 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2011 : Nombre de personnes de 65-79 ans au RP 2011 / Population totale au RP 2011 \* 100

- Taux d'accroissement annuel moyen de la population de 65-79 ans entre 2006 et 2011 : ((Nombre de personnes de 65-79 ans au RP 2011 / Nombre de personnes de 65-79 ans au RP 2006)<sup>1/5</sup> - 1) \* 100

- Nombre de personnes de 80 ans ou plus pour 100 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2011 : Nombre de personnes de 80 ans ou plus au RP 2011 / Population totale au RP 2011 \* 100

- Taux d'accroissement annuel moyen de la population de 80 ans ou plus entre 2006 et 2011 : ((Nombre de personnes de 80 ans ou plus au RP 2011 / Nombre de personnes de 80 ans ou plus au RP 2006)<sup>1/5</sup> - 1) \* 100

- Indice de grand vieillissement au 1<sup>er</sup> janvier 2011 : Nombre de personnes de 80 ans ou plus au RP 2011 / Nombre de personnes de 65-79 ans au RP 2011 \* 100

- Nombre de bénéficiaires de 60-69 ans de l'Apa à domicile pour 100 personnes de 60-69 ans au 31 décembre 2013 : Nombre de bénéficiaires de 60-69 ans de l'Apa à domicile au 31 décembre 2013 / Nombre de personnes de 60-69 ans au RP 2011 \* 100

- Nombre de bénéficiaires de 70-79 ans de l'Apa à domicile pour 100 personnes de 70-79 ans au 31 décembre 2013 : Nombre de bénéficiaires de 70-79 ans de l'Apa à domicile au 31 décembre 2013 / Nombre de personnes de 70-79 ans au RP 2011 \* 100

- Nombre de bénéficiaires de 80 ans ou plus de l'Apa à domicile pour 100 personnes de 80 ans ou plus au 31 décembre 2013 : Nombre de bénéficiaires de 80 ans ou plus de l'Apa à domicile au 31 décembre 2013 / Nombre de personnes de 80 ans ou plus au RP 2011 \* 100

- Nombre de titulaires de l'ASV ou de l'Aspa pour 100 personnes de 65 ans ou plus au 31 décembre 2013 : Nombre de de titulaires de l'ASV ou de l'Aspa au 31 décembre 2013 / Nombre de personnes de 65 ans ou plus au RP 2011 \* 100

## Liens des données téléchargées sur Internet

### **Statistiques sur les recensements de la population**

<http://www.insee.fr/fr/bases-de-donnees/default.asp?page=historique-resultats-statistiques.htm>

### **Statistiques sur le taux de chômage localisé**

[http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg\\_id=99&ref\\_id=t\\_0707D](http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=99&ref_id=t_0707D) (par département)

[http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg\\_id=99&ref\\_id=t\\_0707R](http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=99&ref_id=t_0707R) (par région)

### **Statistiques de l'impôt sur le revenu**

[http://www.impots.gouv.fr/portal/dgi/public/statistiques.impot?espId=-4&pageId=stat\\_donnees\\_detaillees&sfid=4503](http://www.impots.gouv.fr/portal/dgi/public/statistiques.impot?espId=-4&pageId=stat_donnees_detaillees&sfid=4503)

### **Statistiques sur la CMU**

<http://www.cmu.fr/statistiques.php>

### **Statistiques sur les bénéficiaires du minimum vieillesse**

<http://www.drees.sante.gouv.fr/donnees-relatives-au-minimum-vieillesse,10467.html>

# Annexes

## Glossaire

AAH.....	Allocation aux adultes handicapés
AEEH.....	Allocation d'éducation de l'enfant handicapé
ALF.....	Allocation de logement à caractère familial
ALS.....	Allocation de logement à caractère social
Anah.....	Agence nationale de l'habitat
ANLCI.....	Agence nationale de lutte contre l'illettrisme
Apa.....	Allocation personnalisée d'autonomie
APL.....	Aide personnalisée au logement
ARS.....	Agence régionale de santé
ARS.....	Allocation de rentrée scolaire
ASF.....	Allocation de soutien familial
Aspa.....	Allocation de solidarité aux personnes âgées
ASV.....	Allocation supplémentaire du minimum vieillesse
Bac.....	Baccalauréat
BEP.....	Brevet d'études professionnelles
BEPC.....	Brevet d'études du premier cycle
BIT.....	Bureau international du travail
BTS.....	Brevet de technicien supérieur
Caf.....	Caisse d'allocations familiales
CAP.....	Certificat d'aptitude professionnelle
Carsat.....	Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail
CCMSA.....	Caisse centrale de mutualité sociale agricole
CDAPH.....	Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées
CDI.....	Contrat à durée indéterminée
CEP.....	Certificat d'études primaires
CMU.....	Couverture maladie universelle
Cnaf.....	Caisse nationale des allocations familiales
Cnamts.....	Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés
Cpam.....	Caisse primaire d'assurance maladie
CTP.....	Contrat de transition professionnelle
Dares.....	Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques
DEFM.....	Demandeur d'emploi en fin de mois
DEPP.....	Division évaluation, de la prospective et du pilotage
DGFIP.....	Direction générale des finances publiques
Direccte.....	Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
Dom.....	Département d'outre-mer
Dreal.....	Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
Drees.....	Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques
DRJSCS.....	Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
DSN.....	Direction du service national
EPCI.....	Établissement public de coopération intercommunale
Erea.....	Établissements régionaux d'enseignement adapté
Filocom.....	Fichier des logements par commune
Gir.....	Groupe iso-ressources
HLM.....	Habitation à loyer modéré
ICF.....	Indice conjoncturel de fécondité
Insee.....	Institut national de la statistique et des études économiques
JDC.....	Journée défense et citoyenneté
MEEDDM.....	Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer
MSA.....	Mutualité sociale agricole
Nordppacs.....	Nord-Picardie Pas-de-Calais Ardennes-Champagne solidaires
OR2S.....	Observatoire régional de la santé et du social
Paje.....	Prestation d'accueil du jeune enfant
PF2S.....	Plateforme sanitaire et sociale
PMI.....	Protection maternelle et infantile
RP.....	Recensement de la population
RPLS.....	Répertoire du parc locatif social
RSA.....	Revenu de solidarité active
RSI.....	Régime social des indépendants
Segpa.....	Section d'enseignement général et professionnel adapté
SES.....	Section d'éducation spéciale
Smic.....	Salaires minimum interprofessionnel de croissance

### **Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Picardie**

20, square Friant Les quatre Chênes

80039 Amiens

Tél : 03 22 33 89 00 - Fax : 03 22 33 89 33

E-mail : DRJSCS80@drjscs.gouv.fr

Site Internet : [www.picardie.drjscs.gouv.fr](http://www.picardie.drjscs.gouv.fr)

### **Conseil régional de Picardie**

15, mail Albert 1<sup>er</sup>

BP 2616

80026 Amiens Cedex 1

Tél : 03 22 97 37 37 - Fax : 03 22 97 39 00

E-mail : [accueil@picardie.fr](mailto:accueil@picardie.fr)

Site Internet : [www.picardie.fr](http://www.picardie.fr)

### **Agence régionale de santé de Picardie**

52, rue Daire

CS 73706

80037 Amiens Cedex 1

Tél : 03 22 97 09 70 - Fax : 03 22 97 08 80

E-mail : [ars-picardie-dg@ars.sante.fr](mailto:ars-picardie-dg@ars.sante.fr)

Site Internet : [www.ars.picardie.sante.fr](http://www.ars.picardie.sante.fr)

### **Observatoire régional de la santé et du social**

*Faculté de médecine*

3, rue des Louvels

80036 Amiens Cedex 1

Tél : 03 22 82 77 24 - Fax : 03 22 82 77 41

E-mail : [info@or2s.fr](mailto:info@or2s.fr)

Site Internet : [www.or2s.fr](http://www.or2s.fr)

Copyrights

Logiciels

Microsoft® Office 2011, Adobe® InDesign CS6®

Adobe® IllustratorCS6®

Police de caractères

Comic Sans MS, Helvetica, Times New Roman, Trébuchet MS

Réalisation Macintosh Imac Intel Core i7

ISBN 978-2-909195-63-6

Imprimé en décembre 2014 à l'imprimerie **CORLET** BP 86-14110 Condé-sur-Noireau